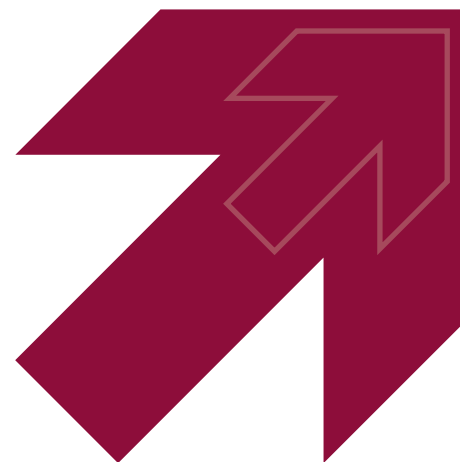
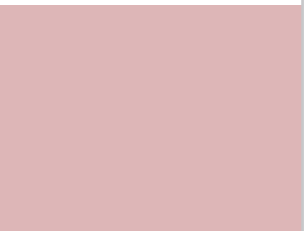




RAPPORT
FINANCIER





RAPPORT

FINANCIER

Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne	
Projets de résolutions proposées à l'Assemblée Générale Ordinaire	
Comptes consolidés	
Analyse des risques du groupe	
Organes d'administration et de direction	
Renseignements à caractère général concernant l'émetteur	
Renseignements à caractère général concernant le capital	
Attestations des responsables	
Rapports des commissaires aux comptes	
Communication financière	
Table de concordance du document de référence	

45

52

56

106

110

116

118

125

126

134

136



Rapport du président sur les procédures de contrôle interne

Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil.

Structure juridique

GLTRADE est une société anonyme à Conseil d'Administration.

Règles de fonctionnement du conseil

Le Conseil d'Administration, conformément aux statuts, se réunit aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige et au moins une fois par an pour l'arrêté des comptes. Il reçoit, préalablement à ses séances, une information complète et régulière portant sur l'ensemble des questions mises à l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration ne s'est pas doté d'un règlement intérieur régissant son fonctionnement et il n'y a aucune limitation d'intervention de ses membres, autre que légale, prévue par les statuts.

Le Conseil d'Administration est composé, de quatre membres détenant au minimum une action chacun. Deux administrateurs sont proposés par Euronext, les deux autres sont choisis parmi les fondateurs. Au 31 décembre 2006, tous les postes d'administrateurs sont pourvus. Le Conseil d'Administration est composé d'Euronext SA représenté par Monsieur Théodore, et de Messieurs Harry, Gatignol et Laurent.

Il n'y a pas à ce jour d'administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration de GLTRADE.

Au cours de l'année 2006, le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois, avec un taux de présence de ses membres de plus de 78 % :

- Tous les trimestres afin d'examiner et arrêter les comptes du trimestre précédent, et convenir des messages à mentionner dans le communiqué de presse sur le chiffre d'affaires et/ou les résultats de la période.
- Le 7 mars 2006, pour prendre acte des conclusions des travaux du Comité d'Audit ayant tenu sa première réunion le 7 mars 2006.
- En juin 2006 pour prendre connaissance et approuver le projet de réorganisation interne du Groupe et autoriser l'acquisition du groupe EMOS.
- En août 2006 pour autoriser l'acquisition de la société Nyfix Overseas Inc. ainsi que l'acquisition d'une partie des titres de GLTRADE Americas détenus par Gérard Varjacques, et enfin, approuver les propositions du Comité de Rémunération s'étant réuni le 23 juin 2006.
- Début novembre 2006 pour convoquer une Assemblée Générale Ordinaire en vue d'autoriser la mise en œuvre d'un programme de rachat d'action par la société.
- Fin novembre 2006 pour ; (i) approuver la cession de la société Ubitrade GmbH à Fermat, (ii) présenter le projet d'acquisition de la société FNX, (iii) décider la dissolution sans liquidation de la société EMOS Systems SAS, (iv) autoriser la création d'une filiale en Turquie, et (v) présenter le business plan pour les années 2007 à 2010.
- En décembre 2006 pour la mise en œuvre du programme de rachat d'actions en vue de régulariser le contrat de liquidité avec la société Oddo et de procéder à un échange de titres avec Monsieur Varjacques.

- A chaque Conseil, le cas échéant, des autorisations sont demandées dans le cadre de la loi sur les conventions réglementées, conformément à l'article L.225-38 du code du commerce.

Existence de Comités

Le Comité de rémunération

Un Comité de rémunération existe depuis 6 ans. Il se compose de trois membres choisis parmi le Conseil d'Administration de GLTRADE SA. Messieurs Gatignol, Laurent et Harry en font actuellement partie.

Le Comité de rémunération s'est réuni une fois au cours de l'exercice 2006, tous ses membres étaient présents.

Monsieur Pierre Gatignol y présente pour avis les rémunérations des principaux managers du Groupe (membres du Comité de Direction, managers des filiales et principaux Directeurs) soit environ 25 personnes.

Le Comité d'audit

Le Conseil d'Administration en sa séance de mars 2005, a décidé la mise en place d'un Comité d'audit dont les membres désignés sont Messieurs Gatignol et Harry.

GLTRADE a créé, début 2005, un service d'audit interne.

Le plan d'audit est établi annuellement et couvre l'ensemble des fonctions opérationnelles du Groupe sur l'ensemble des pays où GLTRADE est présent. Il s'appuie sur une cartographie des risques du groupe GLTRADE, actualisée chaque année.

Après approbation par le Comité d'Audit, le plan d'audit est intégré au planning global du Groupe Euronext.

Le Comité d'audit examine les recommandations qui lui sont soumises, donne son avis sur leur pertinence, puis en supervise la mise en œuvre.

Le Comité d'audit s'est réuni à deux reprises au cours de l'exercice afin d'étudier les travaux effectués par l'audit Interne, assisté lorsque cela est nécessaire, par des experts techniques. Parmi les thèmes abordés en 2006, on notera la procédure de départ des salariés, la sécurité du réseau GL NET, la protection des codes sources, le respect des conditions générales de vente, la procédure d'émission des avoirs, le processus d'achat et d'investissement.

Les procédures de contrôle interne mises en place sont examinées, les actions à mener pour remédier aux différentes faiblesses, non critiques, sont identifiées, leur mise en œuvre est suivie d'une réunion à l'autre.

Le Comité d'audit étudie également les travaux réalisés par les auditeurs externes sur le contrôle interne et l'arrêté des comptes. Le mandat des auditeurs s'achevant après l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de 2006, le Comité d'audit a également supervisé l'appel d'offre pour le renouvellement du mandat des auditeurs.

Procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Le contrôle interne est défini dans le Groupe comme le processus mis en œuvre par la Direction visant les objectifs suivants :

- la protection des actifs,
- la fiabilité des opérations financières et comptables,
- la conformité aux lois et règlements en vigueur,
- le respect des valeurs de culture commune.

Le contrôle interne a pour but de donner une assurance raisonnable quant à la réalisation des priorités de la société et à la sincérité des comptes publiés. Son efficacité repose sur le comportement des collaborateurs responsables, sans que l'atteinte de tous ces objectifs soit absolument garantie.

Il veille d'une part, à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que le comportement des personnes s'inscrivent dans le cadre défini par les lois et règlements applicables ainsi que par les valeurs, normes et règles internes de la société. D'autre part, il vérifie que les informations comptables ou financières sont conformes aux normes en vigueur.

Présentation de l'organisation générale des procédures de contrôle interne

Rappels de l'organisation générale du Groupe

La stratégie de diversification poursuivie par le Groupe GL TRADE ces dernières années, avec notamment les acquisitions des sociétés Ubitrade SA, GL SETTLE Inc, Emos SAS et Nyfix Overseas Inc a permis le développement rapide du Groupe depuis 5 ans, tant en termes d'expansion géographique que de lancement de nouvelles activités. L'organisation jusqu'alors basée sur une Matrice Distribution Géographique (Ligne de Produits et Services Centraux axés sur l'activité première du groupe, le Front Office) a été revue par la Direction Générale au cours de l'exercice.

La nouvelle organisation repose sur trois pôles principaux :

- le pôle Moyens Transverses Business Units de distribution,
- le pôle Business Line Trading,
- le pôle Business Lines de diversification regroupant toutes les autres lignes de produits.

Cette organisation doit permettre d'accompagner plus efficacement le développement de GL TRADE en capitalisant sur le fort savoir-faire des femmes et des hommes du Groupe, tout en renforçant le leadership sur chaque zone et en clarifiant les circuits de décision.

Cette nouvelle organisation a été effectivement mise en place le 1^{er} septembre 2006.

Missions et structure détaillée des trois pôles

Le pôle Moyens Transverses et Business Units de distribution

Sa mission est de fournir et piloter une structure organisationnelle la plus efficace possible tant au niveau des services centraux que des Régions Opérationnelles de distribution. Ce pôle est au service de l'ensemble des Business Lines du groupe et doit offrir les moyens et les outils à la stratégie de croissance organique et externe. Il est aussi garant du contrôle et du suivi budgétaire matriciel Business Unit / Business Line permettant le pilotage optimisé de l'entreprise.

Ce pôle est constitué par :

- La Direction Financière
- La Direction des Ressources Humaines

- La Direction Juridique
- La Direction de la communication
- La Direction Informatique
- Les Régions où sont logées les Business Units

La Business Line Trading Solutions

Ce pôle, le plus important en terme d'activité pour le Groupe (>60 % du chiffre d'affaires) a pour mission de définir et de mener à bien la stratégie commerciale et produit sur le segment Trading Solutions. Ce pôle est basé à Londres pour lui permettre de mettre les grands clients anglo-saxons du Groupe au cœur de la stratégie commerciale et produit. Ce pôle a pour mission de promouvoir une nouvelle génération de produits en avance sur la compétition, tant en termes technologiques que d'innovations fonctionnelles. Cette mission comprend une coordination et une supervision des actions commerciales et produits faites localement dans les Régions.

Ce pôle est constitué par :

- La Direction Marketing produit Trading Solutions
- La Direction Commerciale Trading Solutions
- La Direction des Produits Trading Solutions

Les Business Lines Front to Back

La mission essentielle de ce pôle est de fédérer et pousser dans le même sens la stratégie de diversification du Groupe. Le chiffre d'affaires réalisé par ce pôle représente environ 70 M€. Les missions pour chaque ligne de produit en tant que telles sont voisines de celles décrites pour la gamme Trading Solutions.

Ce pôle est constitué par les Business Line suivantes :

- Business Line Client Connectivity
- Business Line PostTrade Derivatives
- Business Line PostTrade Securities
- Business Line Capital Market Solutions

Cette organisation est complétée par la mise en place d'une cellule stratégie, partenariat et croissance externe localisée à Londres pour se recentrer au mieux sur les cibles anglo-saxonnes. Cette cellule a pour objectif de piloter les réflexions et les premières initiatives en amont des pôles opérationnels pour permettre au groupe d'anticiper les virages à prévoir et d'amener des solutions concrètes pour leur mise en œuvre.

Organes de Direction et processus de décision

La structure de direction est fondée sur deux instances :

- Le Group Managing Board

Ce Comité de Direction a la responsabilité de la gestion du groupe et des décisions au quotidien. Il est composé de 6 personnes. Il se tient au minimum une fois toutes les deux semaines alternativement à Paris et à Londres.

- Le Strategic Executive Committee (G 50)

Il est constitué par les 50 responsables opérationnels du Groupe et se réunit deux fois par an. Il s'agit d'un lieu d'échanges et d'information sur les sujets opérationnels et managériaux.

Les principales règles de contrôle interne

Procédures relatives à la couverture des risques opérationnels

Les procédures existantes doivent permettre d'assurer la couverture des risques opérationnels.

Les Business Units

Chaque business unit a constitué un Comité de Direction. Au niveau opérationnel, chaque Directeur de filiale porte la responsabilité du budget de sa business unit. Il s'engage sur l'atteinte d'objectifs mesurables, relatifs à la performance financière, au développement commercial et à la qualité de gestion, qui lui sont attribués. Par un contrôle rigoureux de la base clients et le suivi trimestriel du chiffre d'affaires, chaque Directeur est garant de la bonne reconnaissance de son chiffre d'affaires.

Compte tenu de la taille respective des entités de distribution, les Directeurs de filiales ont entre leurs mains une très forte concentration de pouvoir, c'est pourquoi fonction par fonction des reportings formalisés et périodiques sont exigés et en particulier au niveau financier.

Les Business Lines

Chaque Business Line est sous la responsabilité d'un Directeur fonctionnel. Il porte la responsabilité du budget de sa Business Line. Il s'engage sur l'atteinte d'objectifs mesurables, relatifs à la performance financière et au développement commercial de son segment. Il en assure le contrôle et la bonne gestion.

L'administration générale

L'administration générale du Groupe est assurée par le pôle Moyens Transverses qui est le principal acteur de la production des données financières consolidées et du contrôle du processus

de suivi financier. Il est garant de la fiabilité et de la sincérité de l'information financière (en particulier du contrôle et du suivi).

La Direction Informatique est en charge de la gestion mutualisée de l'ensemble des services communs aux différents produits en particulier les aspects d'exploitation et de supervision du système d'information du Groupe ainsi que des moyens communs en terme de système, réseau, moyens physiques informatiques et normes communes à la sécurité informatique. Cette Direction a mis en place des procédures et défini entre autres, les règles de sécurité contre l'effraction de ses systèmes informatiques et a développé des procédures concernant la sécurité physique des matériels et les outils de sauvegarde.

La Direction Financière, par ses procédures, définit la politique financière du Groupe, les normes comptables et leur juste application, assure le contrôle de l'information financière et est garante du contrôle et du suivi budgétaire matriciel permettant le pilotage optimisé de l'entreprise.

La Direction Juridique, par ses procédures, assure, au niveau du Groupe, la revue des principaux contrats clients ou fournisseurs et vérifie leur conformité avec la législation locale en vigueur. Elle s'assure de la remontée et du traitement des litiges juridiques. Elle a défini les procédures de suivi des structures juridiques des filiales. Elle intervient dans tous les contrats d'acquisition ou de fusion. Le Groupe fait ponctuellement appel à des conseillers juridiques pour des sujets spécifiques.

La Direction des Ressources Humaines, outre les procédures de traitement de la paye qui ont pour objectif de s'assurer du respect des règles sociales locales et de leur bonne comptabilisation, a défini des règles préalables au suivi des calculs de l'ensemble des variables des managers. Toute proposition d'augmentation

annuelle des salaires doit être soumise aux ressources humaines, à la Direction Financière et à la Direction Générale avant d'être approuvée. Enfin, elle assure le suivi de toutes les embauches, la mobilité interne et les licenciements. Le Groupe a recours, dans certaines circonstances, à des avocats spécialisés.

Les Produits

Au sein de chaque Business Line, les Directions des Produits sont organisées de façon à optimiser leurs activités de maintenance liées aux évolutions des produits existants et leurs activités de développements de nouveaux produits.

Elles se sont dotées d'outils informatiques de suivi de projet en définissant les règles et les étapes-clefs à respecter dans la gestion d'un projet.

Elles utilisent un logiciel commun de contrôle de qualité des développements et ont mis en place des procédures définissant des règles de codes et des règles de compilation. Une équipe est dédiée aux tests et au contrôle in fine des produits sortants en vérifiant le respect des règles définies.

Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Organisation financière et comptable

Chaque entité du Groupe autonome juridiquement est responsable de la production de ses états financiers. Le directeur d'une filiale est garant des informations financières et comptables publiées. Il contrôle les estimations de résultat des projets en cours, en tire les conséquences comptables, s'assure de la facturation des prestations et de leur règlement.

Dans sa mission, il est assisté dans la plupart des filiales d'un Expert Comptable qui établit ou révisé la comptabilité en fonction des règles locales. L'Expert Comptable est en outre chargé de valider le reporting comptable et financier transmis au siège. Il s'assure qu'il est conforme aux règles et normes comptables définies par le Groupe.

Les services contrôle de gestion et consolidation sont chargés d'analyser, de contrôler et d'exploiter les données ainsi collectées.

Les processus financiers

Pour réaliser un contrôle efficace de ces opérations, le Groupe soumet ses entités opérationnelles à des obligations de communication mensuelles, trimestrielles et annuelles portant sur des informations de nature budgétaire, prévisionnelle et comptable.

Le processus budgétaire est l'outil fondamental du contrôle interne. Les budgets sont établis par les Directeurs de filiales en fonction des performances passées, des évolutions de marchés anticipées et des options stratégiques retenues par la Direction Générale. Chaque budget est revu par la direction financière puis discuté avec la Direction Générale.

De façon à mesurer la performance des Business Lines et des Business Units, le budget 2007 a été élaboré par zone géographique et par segment de produit. Le Groupe entend ainsi suivre au mieux les évolutions du marché.

Chaque trimestre, le contrôle de gestion consolide les résultats réalisés et établit des comptes prévisionnels pour évaluer les projections de fin d'année. Il vérifie et analyse les écarts par rapport au budget pour élaborer, dans les plus brefs délais, des plans d'actions correctrices.

Le processus budgétaire, au cours duquel une revue complète des charges est effectué, permet un suivi plus particulier des éléments financiers jugés les plus critiques pour le Groupe. Il s'agit du suivi du chiffre d'affaires et du suivi de la masse salariale et de la trésorerie.

La Direction Financière contrôle trimestriellement, dans le plus grand détail, le chiffre d'affaires trimestriel par client et le compare aux prévisions et à la base contrat. Un outil commun de suivi de base contrat et de facturation a été déployé dans toutes les filiales du Groupe.

Elle s'assure également que le recouvrement des créances clients est normal et que tous les litiges sont traités correctement sur la base des normes comptables en vigueur.

La Direction Financière fournit des états de reporting à la Direction Générale et suit très précisément la masse salariale du Groupe. Elle évalue l'ensemble des rémunérations variables des managers en fonction des résultats obtenus.

La Direction Financière centralise et consolide mensuellement la trésorerie du Groupe et s'assure que les filiales respectent les normes de placement définies par le Groupe.

Le processus de consolidation des comptes constitue le second niveau de contrôle interne de l'information financière. La Direction Financière du Groupe définit et fait évoluer en fonction de ses besoins et des contraintes réglementaires le package de consolidation destiné à regrouper les informations sur la base desquelles sont établis les comptes consolidés. Il n'existe qu'un seul niveau de consolidation sans palier intermédiaire. L'ensemble du processus de consolidation reste donc sous le contrôle direct de la Direction Financière.

Le contenu de ce reporting fournit les informations financières qui permettent l'analyse des revenus, des charges par nature et des postes du bilan. Un rapprochement entre l'analyse effectuée par le contrôle de gestion et celle du service consolidation est réalisé sur le compte de résultat consolidé. Cette opération est accomplie chaque trimestre.

Appréciation de l'adéquation des procédures de contrôle interne

Le Groupe GLTRADE s'efforce d'adapter en permanence son organisation, ses outils et ses procédures, de manière à disposer du meilleur pilotage et contrôle possible de son activité.

La forte croissance du Groupe et l'augmentation du nombre d'entités liée à la croissance externe augmente la complexité des processus de contrôle de l'activité. C'est pourquoi afin d'améliorer et d'évaluer la pertinence de l'ensemble des procédures existantes, une cellule d'audit interne a été créée au début de l'année 2005. Son action a été pilotée par le Comité d'Audit auquel elle rapporte directement.

Limitations aux pouvoirs du Directeur Général

Aucune limite de pouvoir du Directeur Général, autre que légale, n'est intégrée dans les statuts de GLTRADE SA.

Des limites figurent dans le pacte d'actionnaires. Le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général de GLTRADE SA s'engagent à faire en sorte qu'aucune action ne soit entreprise concernant les questions énumérées ci-dessous sans avoir été préalablement autorisée par le Conseil d'Administration aux termes d'une décision prise avec l'accord d'au moins un représentant d'Euronext Paris au sein du Conseil d'Administration et du ou des actionnaires fondateurs membres du Conseil d'Administration :

- toute modification des statuts, notamment toute opération portant sur le capital, en ce, compris toute émission de valeurs mobilières donnant accès à leur capital ;
- toute décision relative à une modification de l'orientation stratégique de l'activité ;
- tout investissement, en ce compris les prises de participation ou désinvestissement supérieur à cinq millions d'euros; et
- toute cession, gage ou mise à bail portant sur des éléments d'actifs, dont la valeur vénale est supérieure à cinq millions d'euros.

Le Conseil d'Administration a par ailleurs limité à deux millions d'euros par opération le pouvoir du Directeur Général et du Directeur Général Délégué de signer seuls des règlements.



Projet de résolutions proposées à l'assemblée générale ordinaire du mercredi 20 juin 2007

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux Comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels de cet exercice se soldant par un bénéfice de 11.794.618,79 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports. L'Assemblée Générale donne aux Administrateurs quitus de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve ces comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2006 tels qu'ils ont été présentés.

Elle approuve également les opérations traduites par ces comptes ou résumés dans ces rapports.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'administration, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	11 794 618,79 Euros
Complément d'affectation à la réserve légale de telle sorte que son montant représente 10 % du capital social	0,00 Euros
Bénéfice distribuable	11 794 618,79 Euros
distribution d'un dividende 1,10 Euros par action, à chacune des 9 601 221 actions	10 561 343,10 Euros
le solde est porté au poste « Autres réserves »	1 233 275,69 Euros

L'Assemblée Générale décide que le paiement des dividendes interviendra à compter du 6 juillet 2007.

L'Assemblée Générale prend acte :

- qu'un dividende de 7 236 801,60 euros, soit 0,70 euro par action a été distribué sur les résultats de l'exercice 2003, assorti d'un avoir fiscal de 0,35 euro.
- qu'un dividende de 9 560 741,00 euros, soit 1,00 euro par action a été distribué sur les résultats de l'exercice 2004.
- Qu'un dividende de 13 438 909,40 euros, soit 1,40 par action a été distribué sur les résultats de l'exercice 2005.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés visés par l'article L.225-38 et suivants du Code de Commerce, approuve lesdites conventions et ledit rapport.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale constatant que les mandats des Commissaires aux Comptes Titulaires, le Cabinet AD Conseils (Audit Développement Conseils) et KPMG SA arrivent à expiration ce jour, décide de ne pas les renouveler.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer en remplacement, en qualité de nouveaux Commissaires aux Comptes Titulaires, et pour une durée de six

exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

1) PricewaterhouseCoopers Audit

63, rue de Villiers
92200 Neuilly sur Seine
RCS Nanterre : 672 006 483
Représentée par Jean-François Châtel

2) Continentale d'Audit

22, Place du Général Catroux
75017 Paris
RCS Paris : 311 901 359
Représentée par Mair Fereres

Septième résolution

L'Assemblée Générale constatant que les mandats des Commissaire aux Comptes Suppléants, Claude Mittelette et Jean-Paul Griziaux arrivent à expiration ce jour, décide de ne pas les renouveler.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de nommer en remplacement, en qualité de nouveaux Commissaires aux Comptes Suppléants, et pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'Assemblée Générale appelée à statuer en 2013 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012 :

1) Etienne Boris

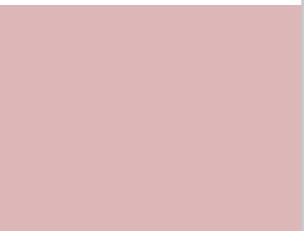
63, rue de Villiers
92200 Neuilly Sur Seine
Né le 20 février 1956 à Boulogne Billancourt (Hauts de Seine)

2) ATD France

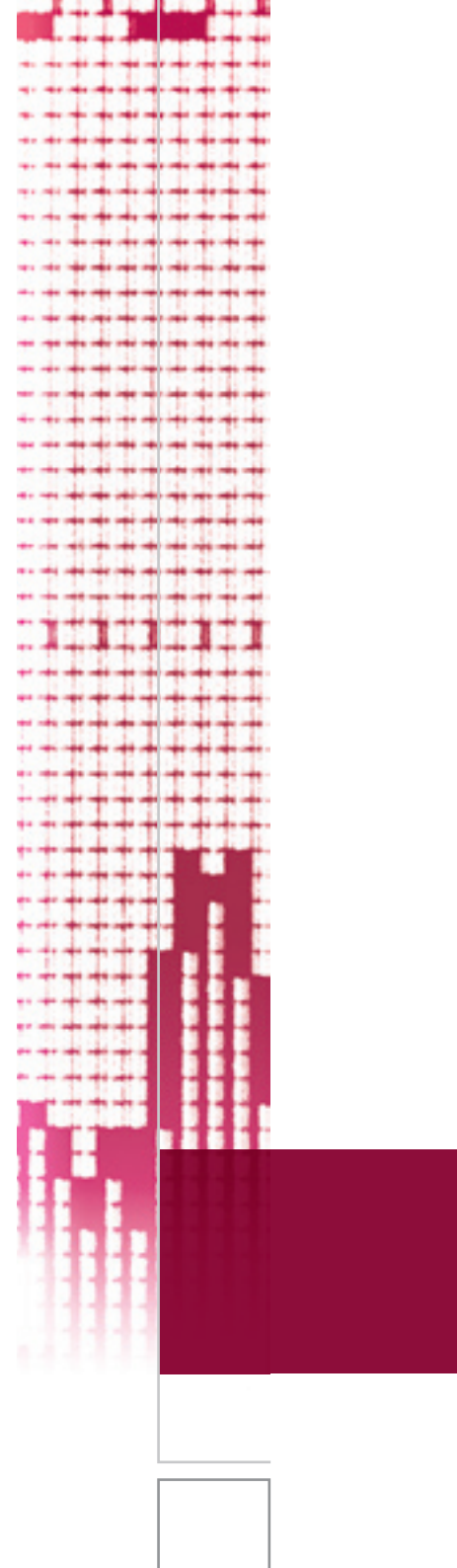
22, Place du Général Catroux
75017 Paris
RCS Paris 418 917 266
Représentée par Jean-Luc Sfez

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité, de dépôt et autres qu'il appartiendra.



COMPTES
CONSOLIDÉS





Comptes consolidés

Compte de résultat consolidé

en K€	Notes	Exercice clos le 31 décembre						
		Activités poursuivies	Activité abandonnée	2006	Activités poursuivies	Activité abandonnée	2005	2004 *
Chiffre d'affaires	(4)	172 619	12 215	184 834	164 370	14 858	179 228	150 068
Autres produits		831	55	886	624	5	629	545
Charges de personnel	(5)	(87 184)	(1 104)	(88 288)	(84 443)	(1 199)	(85 642)	(71 692)
Amortissements		(3 757)	(22)	(3 779)	(4 277)	(18)	(4 295)	(4 762)
Autres charges de l'activité	(6)	(51 852)	(8 931)	(60 783)	(50 087)	(9 263)	(59 350)	(47 159)
Résultat opérationnel avant amortissements des actifs incorporels issus de l'application de la méthode de l'acquisition		30 657	2 213	32 870	26 187	4 383	30 570	27 000
Amortissements des actifs incorporels issus de l'application de la méthode de l'acquisition		(995)	(1 100)	(2 095)	(1 450)	(1 900)	(3 350)	0
Résultat opérationnel		29 662	1 113	30 775	24 737	2 483	27 220	27 000
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie		935	0	935	743	0	743	1 032
Autres produits financiers		1 752	12	1 764	1 381	1	1 382	655
Coût de l'endettement financier		(639)	0	(639)	(393)		(393)	(432)
Autres charges financières		(2 911)	0	(2 911)	(1 204)		(1 204)	(1 595)
Résultat financier	(7)	(864)	12	(852)	527	1	528	(340)
Résultat sur cession de participation MEE		0	0	0	8 119	0	8 119	0
Quote part du résultat net des sociétés mises en équivalence		0	0	0	739	0	739	1 213
Résultat avant impôt		28 798	1 125	29 923	34 122	2 484	36 606	27 873
Charge d'impôt	(8)	(9 866)	(505)	(10 371)	(8 930)	(1 089)	(10 019)	(7 860)
Résultat de la période		18 933	620	19 553	25 191	1 395	26 586	20 014
Attribuable aux:								
Actionnaires de la société		18 836	620	19 456	25 145	1 395	26 540	19 071
Intérêts minoritaires		97	0	97	46	0	46	942
Résultat de la période		18 933	620	19 553	25 191	1 395	26 586	20 014
Résultat par action (part attribuable aux actionnaires de la société mère) en €	(19)	1,97	0,06	2,03	2,62	0,15	2,77	2,00
Résultat dilué par action (part attribuable aux actionnaires de la société-mère) en €	(19)	1,96	0,06	2,02	2,61	0,15	2,76	1,99

(*) L'impact de l'activité abandonnée ne présente pas un caractère significatif sur l'exercice 2004, le groupe ayant acquis la société Ubitrade SA le 1^{er} décembre 2004, c'est pourquoi il n'a pas été présenté de comparatif de cette activité abandonnée pour cet exercice.

Bilan consolidé

en K€	Notes	Exercice clos le 31 décembre		
		2006	2005	2004
Immobilisations corporelles	(12)	6 247	5 790	6 646
Immeubles de placement		0	0	350
Goodwill	(9)&(10)	79 301	66 706	60 154
Autres immobilisations incorporelles	(11)	3 154	4 317	519
Actifs financiers	(13)	2 526	2 150	2 442
Participations comptabilisées selon la méthode de M.E.		0	0	1 800
Impôts différés actif	(14)	1 553	1 511	505
Actif non courant		92 781	80 474	72 416
Clients et autres débiteurs	(15)	56 737	75 745	47 004
Impôt courant		0	418	216
Actifs financiers	(16)	1 139	1 102	0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(17)	36 829	42 791	30 868
Actifs destinés à être cédés	(18)	5 258	385	0
Actif courant		99 964	120 441	78 088
Total		192 744	200 914	150 504
Capital émis		293	292	290
Primes d'émission		1 277	888	214
Réserves		35 614	24 433	13 970
Résultat (part attribuable aux actionnaires de la société)		19 456	26 540	19 071
Capitaux propres - Attribuables aux actionnaires de la société Mère		56 639	52 153	33 545
Intérêts minoritaires		914	817	1 855
Capitaux propres		57 553	52 970	35 400
Dettes financières	(20)	15 845	9 982	12 280
Impôts différés passif	(21)	1 315	1 727	1 196
Avantages du personnel	(22)	50	43	334
Autres passifs non courants	(23)	0	1 378	1 073
Passif non courant		17 210	13 130	14 883
Dettes financières	(24)	7 381	8 324	7 505
Impôt courant	(25)	2 704	2 798	1 983
Fournisseurs et autres créditeurs	(25)	43 089	42 832	40 152
Provisions	(26)	595	756	534
Autres passifs courants	(27)	60 821	80 103	50 047
Passifs destinés à être cédés	(28)	3 391	0	0
Passif courant		117 981	134 814	100 221
Total passif		135 191	147 944	115 104
Total		192 744	200 914	150 504

État des profits et des pertes comptabilisés

en K€	Exercice clos le 31 décembre		
	2006	2005	2004
Ecart de conversion sur filiales étrangères	(1 867)	789	(465)
Ecart actuariels	(87)	(82)	0
Total des produits et charges reconnus directement dans les capitaux propres	(1 955)	707	(465)
Résultat de la période	19 553	26 586	20 013
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période	17 598	27 293	19 548
Attribuable aux:			
- Actionnaires de la société	17 502	27 243	18 636
- Intérêts minoritaires	97	50	912

Tableau de flux de trésorerie

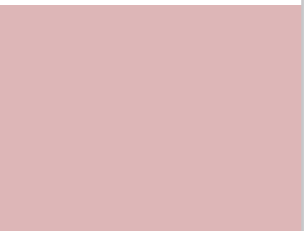
en K€	Exercice clos le 31 décembre						2005	2004 *
	Activités poursuivies	Activité abandonnée	2006	Activités poursuivies	Activité abandonnée	2005		
Résultat net total de la période des sociétés consolidées après impôt	18 933	620	19 553	25 191	1 395	26 586	20 014	
Elimination des amortissements et provisions	3 998	1 122	5 120	5 828	1 918	7 746	4 563	
Elimination de la variation des impôts différés	478	(384)	94	1 372	(664)	708	(362)	
Elimination des plus ou moins values de cession	(344)		(344)	(7 682)		(7 682)	41	
Elimination de la quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	0			(739)		(739)	(1 213)	
Autres produits et charges sans incidence sur la trésorerie	34		34	0			187	
Charge d'impôt exigible	9 393	884	10 277	7 558	1 753	9 311	8 222	
Marge brute d'autofinancement	32 492	2 242	34 734	31 528	4 402	35 930	31 451	
Incidence de la variation des postes d'actif et de passif courant	4 298	(4 642)	(344)	418	(1 486)	(1 068)	5 791	
Impôt décaissé	(9 678)	(275)	(9 953)	(8 392)		(8 392)	(7 987)	
Intérêts financiers payés	(444)		(444)	(372)		(372)		
Flux nets générés par l'activité (A)	26 668	(2 675)	23 993	23 182	2 916	26 098	29 255	
Acquisitions d'immobilisations	(5 910)	(17)	(5 927)	(4 738)	(28)	(4 766)	(4 803)	
Cessions d'immobilisations	1 432		1 432	417		417	455	
Acquisition actifs financiers court terme	(1 139)		(1 139)	(1 102)		(1 102)		
Cession actifs financiers court terme	1 102		1 102	0				
Acquisitions de filiales sous déduction de la trésorerie acquise	(16 196)		(16 196)	(4 340)		(4 340)	(34 879)	
Cessions de filiales	1 080		1 080	9 000		9 000		
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	0			1 725		1 725	1 303	
Flux nets utilisés par les activités d'investissements (B)	(19 631)	(17)	(19 648)	961	(28)	933	(39 227)	
Dividendes versés	(13 440)		(13 440)	(9 559)		(9 559)	(7 236)	
Dividendes versés aux minoritaires	0			0			(166)	
Augmentation de capital	390		390	725		725	306	
Rachat d'action propres	0			0			(20 925)	
Emissions d'emprunts	7 181		7 181	0			19 444	
Remboursements d'emprunts	(3 110)		(3 110)	(7 301)		(7 301)	(1 051)	
Flux nets utilisés par les activités de financement C	(8 979)	-	(8 979)	(16 136)	-	(16 136)	(9 628)	
Incidence de la variation des taux de change (D)	(1 111)		(1 111)	1 028		1 028	8	
Variation nette de trésorerie et équivalent de trésorerie (A)+(B)+(C)+(D)	(3 053)	(2 692)	(5 745)	9 036	2 888	11 924	(18 289)	
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1 ^{er} janvier	39 882	2 909	42 791	30 847	21	30 868	49 157	
Trésorerie et équivalent de trésorerie au 31 décembre	36 829	217	37 046	39 882	2 909	42 791	30 868	

(*) L'impact de l'activité abandonnée ne présente pas un caractère significatif sur l'exercice 2004, le groupe ayant acquis la société Ubitrade SA le 1^{er} décembre 2004, c'est pourquoi il n'a pas été présenté de comparatif de cette activité abandonnée pour cet exercice.

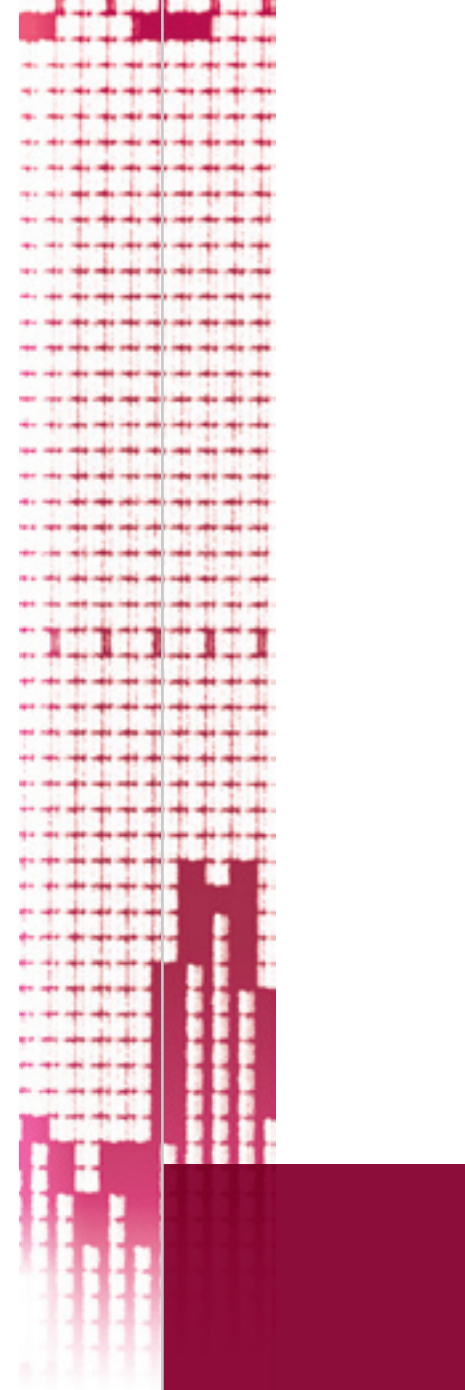
État de variation des capitaux propres

en K€	Attribuables aux actionnaires de la société mère						Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserve de stock-options	Ecarts de conversion	Résultats et report à nouveau			
Solde au 1^{er} janvier 2004	315	4 918	-	70	-	37 339	42 642	943	43 585
Variation des capitaux propres 2004									
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger					(435)		(435)	(30)	(465)
Autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres						-			
Total des éléments reconnus directement en capitaux propres					(435)	-	(435)	(30)	(465)
Résultat de la période						19 071	19 071	942	20 013
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période					(435)	19 071	18 636	912	19 548
Dividendes						(7 236)	(7 236)	(166)	(7 402)
Charges de stock-options				373			373		373
Rachat d'actions propres			(20 925)				(20 925)		(20 925)
Annulation d'actions propres	(25)	(4 999)	20 925			(15 901)			
Levée d'options		296					296		296
Autres variations						(240)	(240)	167	(73)
Solde au 31 décembre 2004 reporté à nouveau	290	214	-	443	(435)	33 033	33 545	1 855	35 400
Variation des capitaux propres 2005									
Ecarts de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger					785		785	4	789
Autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres						(82)	(82)		(82)
Total des éléments reconnus directement en capitaux propres					785	(82)	703	4	707

en K€	Attribuables aux actionnaires de la société mère						Total	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserve de stock- options	Ecart de conversion	Résultats et report à nouveau			
Résultat de la période						26 540	26 540	46	26 586
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période					785	26 458	27 243	50	27 293
Dividendes						(9 561)	(9 561)		(9 561)
Autres variations sur minoritaires								49	49
Charges de stock-options				402			402		402
Levée d'options	2	674					676		676
Engagement de rachat d'intérêts minoritaires								(1 138)	(1 138)
Autres variations					(6)	(146)	(152)		(152)
Solde au 31 décembre 2005 reporté à nouveau	292	888	-	845	344	49 784	52 153	817	52 970
Variation des capitaux propres 2006									
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger						(1 867)	(1 867)		(1 867)
Autres charges et produits comptabilisés directement en capitaux propres						(87)	(87)		(87)
Total des éléments reconnus directement en capitaux propres						(1 867)	(1 954)	-	(1 954)
Résultat de la période						19 456	19 456	97	19 553
Total des produits et charges comptabilisés au titre de la période						(1 867)	19 502	97	17 599
Dividendes						(13 439)	(13 439)		(13 439)
Charges de stock-options				33			33		33
Levée d'options	1	389					390		390
Solde au 31 décembre 2006	293	1 277	-	878	(1 523)	55 714	56 639	914	57 553



ANNEXES AUX COMPTES **CONSOLIDÉS**





Annexes aux comptes consolidés

GLTRADE SA (la Société) est une entreprise domiciliée en France.

Le siège social de la Société est situé au 42, rue Notre dame des Victoires 75002 à Paris. Les états financiers consolidés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2006 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées. Le Groupe offre à la communauté financière l'ensemble des solutions logicielles pour couvrir le processus complet d'un ordre de bourse du donneur d'ordre au trader.

Règles et méthodes comptables

Déclaration de conformité

Les états consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne au 31 décembre 2006.

Le Groupe a appliqué la Norme IAS 19 révisée par anticipation au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2005. Les autres normes d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2006 n'ont pas d'incidence sur les comptes de l'exercice.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, le Groupe n'a pas souhaité anticiper l'application des nouvelles normes et des dernières interprétations déjà publiées dont l'application n'est pas encore obligatoire.

L'analyse de l'ensemble de ces normes et interprétations n'est pas encore achevée et les impacts potentiels n'ont pas encore été chiffrés de manière définitive.

Les normes et interprétations susceptibles d'avoir une incidence significative pour les états financiers ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007 sont les suivantes :

- IFRS 7 : Instruments financiers
- IFRS 8 : Information sectorielle
- IAS1R : Informations à fournir sur le capital

Il est précisé que ces normes n'auraient qu'un impact de présentation sur les notes annexes des états financiers consolidés.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, le 6 mars 2007. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 20 juin 2007.

Bases de préparation

Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle de la Société. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros. Ils sont établis sur la base du coût historique, à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à leur juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transaction, instruments financiers classés comme disponibles à la vente.

Les actifs non courants et groupe d'actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

La préparation des états financiers selon les normes comptables IFRS, nécessite de la part de la Direction d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Les estimations et les

hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement, rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenus directement à partir d'autres sources. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période, ou au cours de la période du changement et des périodes antérieures, si celles-ci sont également affectées par ce changement.

Les jugements exercés par la Direction lors de l'application des IFRS ayant un impact significatif sur les états financiers et les estimations présentant un risque important de variations au cours de la période ultérieure sont exposés au sein des notes annexes. Les principaux postes affectés par ces jugements concernent les autres immobilisations incorporelles, les goodwill, les impôts différés, les dettes financières et les provisions.

Les méthodes comptables ont été appliquées d'une manière uniforme par les entités du Groupe.

Note 1 - Principes de consolidation

Méthode de consolidation

Filiales

Les filiales sont définies comme étant des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et

opérationnelles d'une entité afin d'obtenir les avantages de cette activité. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les acquisitions de filiales sont comptabilisées suivant la méthode dite de l'acquisition, et sont consolidées selon la méthode dite de l'intégration globale qui consiste à reprendre intégralement tous les postes du bilan et du compte de résultat des sociétés consolidées (après éventuels retraitements de consolidation et d'élimination des opérations et comptes réciproques) et à répartir les capitaux propres et le résultat entre GLTRADE SA et les autres actionnaires ou « intérêts minoritaires ».

Entreprises associées

Les sociétés mises en équivalence sont définies comme étant des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les décisions financières et stratégiques, mais pas un contrôle en tant que tel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le montant total des profits et des pertes comptabilisés par les entreprises associées, selon la méthode de la mise en équivalence, à partir de la date à laquelle l'influence notable est exercée jusqu'à la date à laquelle elle prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à la valeur de sa participation dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation légale ou implicite de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise associée.

Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans les actifs, passifs, produits et charges des coentreprises regroupés, ligne à ligne, avec les éléments similaires de ses états financiers, à compter de la date à laquelle le contrôle conjoint est obtenu jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Comptes et opérations réciproques

Les opérations intra-Groupe ainsi que les soldes comptables intra-Groupe et tout gain latent ou réalisé lors d'opérations intra-Groupe sont éliminés lors du processus de consolidation.

Méthode de conversion

L'euro est la monnaie de fonctionnement et la monnaie de présentation des comptes, employée par GLTRADE SA et ses filiales, hormis celles qui sont établies hors zone euro.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produit ou en charge.

Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis en utilisant le cours de change à la date de la transaction. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis en utilisant le cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les actifs et les passifs d'une activité à l'étranger, y compris le goodwill et les ajustements de juste valeur découlant de la consolidation, sont convertis en euros en utilisant le cours de

change à la date de clôture. Les produits et les charges d'une activité à l'étranger, en dehors des activités à l'étranger dans une économie hyper inflationniste, sont convertis en euros en utilisant les cours moyens de la période en l'absence de saisonnalité de l'activité et de fluctuation importantes des cours (IAS21.22). Les produits et les charges d'une activité à l'étranger dans une économie hyperinflationniste sont convertis en euros en utilisant les cours de change à la date de clôture. Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Avant de convertir les états financiers d'une activité à l'étranger dans une économie hyperinflationniste, les états financiers, y compris ceux fournis à titre comparatif, sont retraités pour prendre en compte les modifications du pouvoir d'achat de la monnaie locale. Le retraitement est effectué à l'aide d'indices de prix pertinents à la date de clôture.

Investissement net dans une activité à l'étranger

Les écarts de change résultant de la conversion d'un investissement net dans une activité à l'étranger et des couvertures correspondantes sont comptabilisés en réserve de conversion. Ils sont comptabilisés en résultat lors de la sortie de l'activité à l'étranger.

Impôts différés

L'impôt différé est déterminé selon la méthode bilantielle. Le Groupe comptabilise des impôts différés selon la méthode du report variable pour l'ensemble des différences temporelles entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des actifs et passifs enregistrés au bilan consolidé à l'exception :

- des goodwill non déductibles fiscalement,

- de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable,
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différé repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable de ces actifs et ces passifs, en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les soldes nets d'imposition différée sont déterminés sur la base de la situation fiscale de chaque société ou du résultat d'ensemble des sociétés comprises dans les périmètres d'intégration fiscale. Les actifs nets d'impôts différés ne sont comptabilisés que si la société ou l'ensemble intégré fiscalement a une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années ultérieures ; les actifs correspondant à des déficits fiscaux reportables ne sont inscrits au bilan que si leur récupération est probable.

Dividendes

Les dividendes versés par une société consolidée à une autre société consolidée sont éliminés pour la détermination du résultat net du Groupe GLTRADE.

Goodwill

Tous les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en appliquant la méthode de l'acquisition.

S'agissant des acquisitions d'entreprises ayant eu lieu après le 1^{er} janvier 2004, le goodwill représente la différence entre le coût

d'acquisition et la quote-part correspondante de la juste valeur des actifs nets identifiables acquis et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures à cette date, le goodwill est maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable français. Le classement et le traitement comptable des regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1^{er} janvier 2004.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. Le goodwill est affecté à des unités génératrices de trésorerie et n'est pas amorti, mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur. S'agissant des entreprises associées, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation dans l'entreprise associée.

Le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat après réexamen des justes valeurs des actifs, des passifs et des passifs éventuels acquis.

Note 2 - Règles comptables

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les produits sont rattachés à l'exercice auquel ils se rapportent. Les produits d'exploitation sont constitués par les prestations de service que GLTRADE fournit à ses clients. Le revenu de ces prestations est reconnu selon l'un des modèles suivants en fonction de la nature des produits vendus :

- **Solutions vendues sous forme d'abonnement** : à travers ce modèle de facturation, GL TRADE concède à ses clients un droit d'utilisation des logiciels et leur assure toutes les prestations annexes de maintenance, d'assistance technique, de hot line et de mise à jour des produits, sans surcoût en cours d'année. Le chiffre d'affaires est facturé d'avance et reconnu linéairement sur la durée du contrat à partir de la date d'installation.
- **Prestations annexes à un projet** : les solutions sont souvent vendues assorties de prestations annexes telles que le management de projet, les installations et la formation. Ces prestations sont facturées et reconnues en chiffre d'affaires au fur et à mesure de leur réalisation.
- **Solutions vendues sous forme de licence, assortie d'un contrat de maintenance** : les licences sont des droits d'utilisation du logiciel, concédés en principe pour une durée limitée (3 à 5 ans). Le chiffre d'affaires des licences est reconnu entièrement au plus tard à l'installation des licences, tandis que le chiffre d'affaires des contrats de maintenance est reconnu linéairement sur la durée du contrat.
- **Projets incluant une licence et des développements spécifiques et/ou des prestations d'intégration significatives** : les projets complexes sont découpés dès l'étude du projet en différentes phases correspondant à des lots opérationnels recettés par le client. Le chiffre d'affaires est alors reconnu en fonction du degré d'avancement du projet sur la base de jalons techniques. Le pourcentage d'avancement est déterminé en évaluant les travaux déjà exécutés à la date de clôture.

Les contrats de location

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués.

Notamment sont considérés comme contrat de location-financement, les contrats :

- qui prévoient un transfert de propriété automatique en fin de contrat, ou
- qui proposent une option d'achat dont l'exercice est probable en cours ou fin de contrat, ou
- qui ont une durée proche de la durée de vie du bien, ou
- pour lesquels la valeur actualisée des paiements minimaux est proche de la juste valeur du bien.

Les actifs financés en location-financement, et les obligations qui en découlent, apparaissent dans le bilan consolidé en immobilisations et amortissements d'une part, et en emprunts et dettes à court terme ou long terme d'autre part.

Ces contrats de location-financement sont comptabilisés au plus bas de la juste valeur du bien et de la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location à la date de commencement du contrat. Les paiements effectués au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location-financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles de même nature.

Les loyers des contrats de location simple sont comptabilisés comme des charges dans le compte de résultat, les montants étant étalés linéairement sur la durée du bail ou du contrat de location. Les franchises de loyer relatives aux contrats de location simple sont étalées linéairement sur la durée non résiliable du contrat.

Charges liées au personnel

Plan de retraite à cotisations définies

Les charges relatives aux plans de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en charges au compte de résultat au moment où elles sont encourues.

Indemnités de fin de carrière ou de départ en retraite : régime à prestations définies

Les obligations du Groupe en matière d'indemnités de fin de carrière ou de départ à la retraite qui suivent le régime des prestations définies sont calculées séparément pour chaque plan sur la base des estimations des droits acquis par chaque salarié dans le cadre de son contrat de travail, au titre de l'exercice en cours et des exercices précédents. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle et la juste valeur des actifs des plans concernés en est déduite. L'évaluation et les calculs sont effectués par un actuinaire qualifié utilisant la méthode des unités de crédit projetées. La dette actuarielle de l'entreprise est la somme des engagements ainsi calculés pour chacun des salariés.

Dans le calcul des obligations du Groupe, au regard d'un plan, les gains ou pertes actuariels sont comptabilisés en totalité par contrepartie des capitaux propres.

Lorsque l'évaluation nette de l'obligation conduit à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif est limité au montant total du coût des services passés non comptabilisés et de la valeur actuelle de tout remboursement futur du régime ou de diminution des cotisations futures du régime.

Transactions fondées sur des actions et réglées par remise d'instruments de capitaux propres ou en trésorerie

Il existe des plans de stock options non transférables qui permettent à certains salariés d'acquérir des actions du Groupe. Le coût des opérations réglées en actions est comptabilisé en charge avec, en contrepartie, une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la durée au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits de manière définitive.

Lorsque les options sont exercées, la situation nette est augmentée du montant des fonds reçus. Le coût des plans de stock options est déterminé par référence à la juste valeur des instruments de capitaux propres octroyés appréciée à la date d'octroi. La juste valeur est déterminée à partir d'un modèle Black and Scholes.

Le Groupe a utilisé les dispositions transitoires de la norme IFRS 1 relative aux paiements fondés sur des actions, en limitant son application aux seules rémunérations accordées postérieurement au 7 novembre 2002.

Pour les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en trésorerie, le groupe évalue les biens ou les services acquis ainsi que le passif encouru à la juste valeur de ce passif. Jusqu'au règlement du passif, la juste valeur est revue à chaque date de clôture en comptabilisant en résultat de la période toute variation de juste valeur.

Résultat net par action

Le résultat net de base par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation est calculé sur la base des différentes évolutions du capital social, corrigées des détentions par le Groupe de ses propres actions.

Le résultat net dilué par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation majoré de l'impact des instruments de dilution en circulation au cours de l'exercice. Les instruments potentiellement dilutifs correspondent aux options de souscription ou d'achat d'actions dont le prix d'exercice est inférieur à la juste valeur d'une action GLTRADE.

La méthode utilisée pour calculer l'effet dilutif de ces instruments est la méthode du rachat d'actions. Cette méthode consiste à déterminer le nombre théorique d'actions qui seraient rachetées au prix de marché à partir du prix d'exercice des instruments. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total d'actions qui résulterait de l'exercice des instruments en circulation pour former le nombre d'actions complémentaires à retenir pour le calcul du résultat net dilué par action.

Résultat financier

Le résultat financier comprend les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif, les intérêts à recevoir sur les placements, les produits provenant des autres dividendes, les profits et pertes de change et les profits et pertes sur les instruments de couverture qui sont comptabilisés dans le compte de résultat.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits provenant des dividendes sont comptabilisés dans le compte de résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements, soit, dans le cas des titres cotés, à la date de détachement.

La charge d'intérêt comprise dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Impôts sur le résultat

L'impôt sur le résultat dû au titre du résultat de l'exercice est constitué de l'impôt exigible et de l'impôt différé. L'impôt est normalement comptabilisé dans le compte de résultat sauf pour la fraction attachée aux éléments qui sont comptabilisés en capitaux propres. L'impôt est dans ce cas également comptabilisé en capitaux propres.

L'impôt exigible est l'impôt à payer sur le résultat fiscal de l'exercice et calculé aux taux adoptés ou quasi adoptés à la date de la clôture des comptes, auquel il convient d'ajouter les reports ou modifications d'impôt à payer relatifs aux exercices antérieurs.

Actifs incorporels

Frais de recherche et de développement

Les dépenses de recherche effectuées en vue d'acquérir des connaissances techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les dépenses de développement lorsqu'elles ont pour but de développer ou d'industrialiser un nouveau produit ou processus de fabrication sont obligatoirement immobilisées comme

des actifs incorporels dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente.
- son intention et sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- sa capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle ;
- la disponibilité des ressources techniques et financières adéquates pour achever le développement et la vente ;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables;
- et que le coût de cet actif peut-être évalué de façon fiable.

Les dépenses ainsi portées à l'actif comprennent les coûts de main d'œuvre directe et la quote-part des frais généraux directement attribués à la préparation de l'actif en vue de sa mise en service.

Les dépenses de développement portées à l'actif sont comptabilisées à leur coût, diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Les autres dépenses de développement sont comptabilisées dans le compte de résultat au fur et à mesure de leur occurrence.

Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés sur la base de leur coût d'acquisition après déduction du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur.

Amortissements

L'amortissement est comptabilisé au compte de résultat sur une base linéaire ou sur une base dégressive lorsque ce mode d'amortissement reflète mieux le rythme de consommation des avantages futurs de l'incorporel et sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles sauf si elle est indéterminée. Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ne font pas l'objet d'un amortissement. Un test de dépréciation est effectué systématiquement à la date de clôture, et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur.

Les actifs incorporels sont amortis à compter de la date à laquelle ils sont prêts à être mis en service. Les durées d'utilité estimées varient de 1 à 5 ans.

Immobilisations corporelles

Immobilisations acquises en pleine propriété

Les immobilisations sont comptabilisées à leurs coûts d'acquisition après déduction de l'amortissement cumulé et d'une éventuelle dépréciation pour perte de valeur. Lorsqu'une immobilisation corporelle est constituée de différents éléments ayant des valeurs significatives et des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés sur différentes lignes d'immobilisations corporelles.

Dépenses postérieures à l'acquisition

Le Groupe comptabilise dans la valeur comptable d'une immobilisation corporelle le coût de remplacement d'un composant de cette immobilisation corporelle au moment où ce coût est encouru, s'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet actif iront au Groupe et son coût peut être évalué de

façon fiable. Tous les coûts d'entretien courant et de maintenance sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus.

Amortissement

L'amortissement est comptabilisé dans le compte de résultat, sur une base dégressive lorsque ce mode d'amortissement reflète mieux le rythme de consommation des avantages futurs de l'immobilisation ou linéaire calculée sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation. Il est tenu compte d'une valeur résiduelle correspondant au montant que le Groupe obtiendrait actuellement de la sortie de l'actif, après déduction des coûts de sortie estimés, si l'actif avait déjà l'âge et se trouvait déjà dans l'état prévu à la fin de sa durée d'utilité.

Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Immobilisations Corporelles	Durée	Mode d'amortissement
Construction / Immeuble de placement	20 ans	Linéaire
Installations techniques et informatiques	3 à 4 ans	Dégressif
Installations générales	5 à 10 ans	Linéaire
Matériel de transport	4 à 5 ans	Linéaire
Matériel et mobilier de bureau	3 à 5 ans	Linéaire

Instruments financiers

Les prêts et créances sont des instruments financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, à l'exception de ceux que l'entité a reclassés comme détenus à des fins de transaction en actif destiné à être cédés. Ces prêts et créances comprennent

notamment les dépôts et cautionnements versés en garantie des baux et des prêts accordés à des partenaires.

Les actifs détenus à des fins de transactions sont les actifs financiers acquis principalement dans le but de générer un profit à court terme, résultant des variations de prix.

Les actifs disponibles à la vente sont des actifs financiers qui ne sont pas détenus dans une perspective de transaction, ni émis par le Groupe, ni encore détenus jusqu'à leur échéance ou qui sont désignés comme tels.

Les placements détenus jusqu'à échéance ainsi que les prêts et créances, émis par le Groupe, sont comptabilisés au bilan à la date de leur émission ou de leur transfert au Groupe. L'intention de gestion en vigueur à la date de comptabilisation initiale, détermine la catégorie dans laquelle sont comptabilisés les actifs financiers ainsi que leur mode d'évaluation.

Lors de leur comptabilisation initiale les actifs financiers sont évalués à leur juste valeur majorée des coûts de transaction directement attribuables dans le cas des seuls instruments qui ne sont pas par la suite évalués à la juste valeur.

Après leur comptabilisation initiale, les actifs détenus à des fins de transactions ainsi que les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. Par exception, les instruments financiers pour lesquels un prix de négociation sur un marché liquide n'est pas disponible, et dont la juste valeur ne peut être établie de manière fiable, sont maintenus au coût historique, qui comprend les coûts de transaction, après déduction d'éventuelles pertes de valeur.

Les gains ou pertes causés par la variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés

directement dans les capitaux propres. Lorsque les actifs concernés sont vendus, transférés ou encaissés, les gains ou pertes sont enregistrés au compte de résultat. Lorsque la diminution de juste valeur d'actifs disponibles à la vente revêt un caractère autre que temporaire, la valeur d'inventaire des actifs concernés est ajustée et une dépréciation est comptabilisée au compte de résultat dans la rubrique « Résultat financier ».

Les gains ou les pertes relatifs aux titres détenus à des fins de transaction sont comptabilisés au compte de résultat.

Les passifs financiers autres que ceux détenus dans une perspective de transaction sont évalués à leur coût amorti calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur des instruments financiers est déterminée par la valeur de marché à la date de clôture, sous déduction de coûts de transaction.

Créances clients et autres actifs circulants

Les créances clients et autres actifs circulants sont des instruments financiers non dérivés. Ils sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué du montant des pertes de valeur.

Trésorerie et équivalent de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse, les dépôts à vue et les placements monétaires à court terme. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau des flux de trésorerie.

Dépréciations

Les valeurs comptables des actifs du Groupe sont analysées à chaque date d'arrêté des comptes afin de déterminer s'il existe un indice de perte de valeur induisant un risque de dépréciation des actifs. Si un tel risque est identifié, une estimation de valeur réalisable des actifs est effectuée.

Pour les immobilisations incorporelles non amorties, et en particulier pour les goodwill, la société effectue des tests de perte de valeur au minimum une fois par an, même en absence d'indice de perte de valeur et dès qu'un indice de perte de valeur apparaît.

La valeur recouvrable des actifs est la valeur la plus élevée entre leur juste valeur diminuée des coûts de la vente et leur valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au taux, avant impôt, qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie à laquelle l'actif appartient.

Les tests de valeur sont pratiqués en utilisant des techniques d'actualisation des flux de trésorerie futurs. Ils ont pour objet de vérifier que la valeur recouvrable à la clôture est supérieure à la valeur nette comptable comptabilisée. Dans le cas contraire, une dépréciation correspondant à la différence entre la valeur recouvrable de ces actifs et leur valeur nette comptable serait comptabilisée.

Pour les goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée ou les immobilisations incorporelles qui ne sont pas encore prêtes à être mises en service, la valeur recouvrable est au moins estimée à chaque date de clôture. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un

actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (au groupe d'unités), puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité (du groupe d'unités) au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité (du groupe d'unités).

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements en l'absence de perte de valeur.

Dettes financières

Dettes financières liées à des engagements de rachat de minoritaires

Les engagements d'achats de participation minoritaires dans des filiales consolidées par intégration globale sont comptabilisés en dettes financières. La contrepartie de cette dette financière est imputée sur les intérêts minoritaires correspondant puis, pour le solde en goodwill.

Ils sont évalués à la juste valeur lors de chaque arrête comptable. La variation de la juste valeur est comptabilisée en contrepartie du goodwill.

Emprunts

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le Groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Une provision pour contrats déficitaires est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

Dettes fournisseurs et autres passifs

Les dettes fournisseurs et les autres passifs sont comptabilisés à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

Actifs courants détenus en vue de la vente

Immédiatement avant la classification de l'actif comme détenu en vue de la vente, les valeurs comptables des actifs (et de tous les actifs et passifs du Groupe destinés à être cédés) sont évaluées selon les normes qui leur sont applicables. Lors de la classification initiale comme détenus en vue de la vente, les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente.

Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou groupe d'actifs) comme détenu en vue de la vente sont comptabilisées en résultat, que les actifs aient été ou non comptabilisés antérieurement selon le modèle de la réévaluation périodique. Les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont traités de la même façon. Le profit comptabilisé ne peut pas excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

Information sectorielle

Un segment de marché est un ensemble identifiable d'activités distinctes dont l'objet est soit d'offrir des gammes homogènes de services ou produits, soit de commercialiser des services ou produits dans des environnements économiques que l'on peut isoler. Les segments présentent chacun des rentabilités et des risques propres. Le Groupe a identifié au sein de sa gamme de produits vendus des secteurs d'activités.

La segmentation par ligne de produits constitue la segmentation primaire. Pour la commercialisation de ses produits, GL TRADE a organisé son suivi d'activité par lignes de produits :

- Trading Solutions (ex Front Office)
- PostTrade Derivatives
- PostTrade Securities (ex Back Office Securities)
- Capital Market Solutions (ex TRADIX)
- Risque bancaire Fermat (activité abandonnée)

Pour chacune des Business Lines, les changements de dénomination intervenus en 2006 n'ont pas entraîné de réallocation de leurs activités respectives par comparaison avec les exercices antérieurs. Chaque Business Line est à même de vendre l'ensemble des produits de la gamme et décline la stratégie globale du Groupe en plans d'actions régionaux et locaux. Elles présentent chacune des rentabilités et des risques propres.

Le système d'information financière est organisé pour suivre les comptes de chaque lignes de produits. Le budget et le reporting budgétaire trimestriel sont réalisés par lignes de produits de façon à suivre la rentabilité de chaque secteur d'activité.

La segmentation par secteur géographique constitue la segmentation secondaire.

Note 3 - Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2006, le périmètre de consolidation comprend les sociétés suivantes :

Sociétés	Siège	Société détentrice	31/12/2006		31/12/2005		31/12/2004	
			%	Méthode	%	Méthode	%	Méthode
GL TRADE SA	France							
GL MULTIMEDI@ SA	France	GL TRADE SA	82,04 %	IG	82,04 %	IG	82,04 %	IG
GL TRADE LTD	Angleterre	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE AG	Allemagne	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE BV	Hollande	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE IBERICA S.L.	Espagne	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE SCHWEIZ AG	Suisse	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE BELGIUM	Belgique	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GLESIA (*)	Italie	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	51 %	IG
GL TRADE AMERICAS INC (ex GL CONSULTANTS INC)	USA	GL TRADE HOLDINGS INC	100 %	IG	100 %	IG	95,0 %	IG
GL TRADE SOLUTIONS PTE LTD	Singapour	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE SYSTEMS LTD HK	Hong Kong	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE AUSTRALIA PTY LTD	Australie	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE JAPAN KK	Japon	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE SOUTH AFRICA PTY LTD	Af. du Sud	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL SETTLE LTD	Angleterre	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
DAVIDGE DATA SYSTEMS INC	USA	GL TRADE AMERICAS INC (ex GL Consultants Inc)	absorbée	IG	absorbée	IG	100 %	IG
UBITRADE SA	France	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
UBITRADE LTD	Angleterre	UBITRADE SA	liquidée	IG	100 %	IG	100 %	IG
UBITRADE GMBH	Allemagne	UBITRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
UBITRADE PTY LTD	Australie	UBITRADE SA	liquidée	IG	liquidée	IG	100 %	IG
UBITRADE INC	USA	UBITRADE SA	liquidée	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL TRADE MENA (ex UBITRADE MSP)	Tunisie	UBITRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
UBITRADE OSI	Tunisie	UBITRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
GL SOFTWARE UNIPESAOAL LDA	Portugal	GL TRADE SA	100 %	IG	100 %	IG	100 %	IG
4D TRADING	Angleterre	GL TRADE SA	liquidée	IG	100 %	IG	-	-
TFC SAS	France	GL TRADE SA	51 %	IG	51 %	IG	-	-
BOURSE CONNECT SA	France	GL TRADE SA	cédé	ME	cédé	ME	34,37 %	ME
GL SETTLE INC (ex OASIS)	USA	GL TRADE HOLDINGS INC	100,00 %	IG	100,00 %	IG	-	-
GL TRADE HOLDINGS INC	USA	GL TRADE SA	100,00 %	IG	100,00 %	IG	-	-
EMOS SYSTEMS SAS	France	Fusionné	-	-	-	-	-	-
EMOS FUTURES LTD	Angleterre	GL TRADE SA	100,00 %	IG	-	-	-	-
EMOS SYSTEMS INC	USA	GL TRADE SA	100,00 %	IG	-	-	-	-
GL OVERSEAS INC (ex NYFIX OVERSEAS INC)	USA	GL TRADE SA	100,00 %	IG	-	-	-	-
GL Bilgsayar Hizmetleri Ticaret Ltd Sirketi	Turquie	GL TRADE SA	100,00 %	IG	-	-	-	-

IG : intégration globale
ME : mise en équivalence

(*) Détenue juridiquement à 51 % par GL TRADE SA, mais intégré dans les comptes consolidés à hauteur de 100 % à compter de l'exercice clos le 31 décembre 2005 compte tenu de l'application de la norme IAS 32.

L'ensemble des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation par intégration globale clôture ses comptes au 31 décembre de chaque exercice.

La société n'est pas engagée dans des opérations de titrisation et n'a pas constitué d'entités ad hoc.

La société Logic Invest, dont GL multimedi@ détenait 19 % du capital a cessé son activité au mois de décembre 2006. Cette société n'entre pas dans le périmètre de consolidation du Groupe.

Evolution du périmètre de consolidation

- Suite à leur fermeture à des fins de simplification juridique et comptable de la structure du Groupe, les sociétés Ubitrade Inc, 4D Trading et Ubitrade Ltd sont sorties du périmètre de consolidation au cours du premier semestre 2006 et ont été radiées des registres des sociétés dans leur pays respectif. Leur personnel et leur activité ayant été repris par les filiales du Groupe GLTRADE aux Etats-Unis et au Royaume Uni, ces fermetures ne constituent pas un changement de périmètre de consolidation en terme d'activité.
- Au mois de juillet 2006, GLTRADE SA a acheté la totalité du capital de la société Emos Systems sas. Cette société française détenait des participations à hauteur de 100 % dans les sociétés Emos Futures Ltd en Angleterre et Emos Systems Inc aux Etats-Unis. Le 31 décembre 2006, la société Emos Systems SAS a été dissoute sans être liquidée et son patrimoine a fait l'objet d'une transmission universelle au profit de son actionnaire unique, GLTRADE SA. Le 29 décembre 2006, Emos Futures Ltd a effectué un apport partiel d'actif au profit de GLTRADE Ltd. La société Emos Systems Inc est en cours de dissolution. Ces opérations de restructuration ont pour but de simplifier la structure juridique du Groupe. Les salariés et l'activité ont

été intégrés dans les filiales historiques du Groupe (Cf. Notes 9 et 31).

- Le 25 août 2006, GLTRADE SA a acquis la totalité des titres de la société Nyfix Overseas Inc (nouvellement GL Overseas Inc) aux Etats-Unis, en vue d'affirmer sa position sur le marché anglais. En effet, cette société de droit américain réalise l'essentiel de son activité au Royaume-Uni où elle possède une succursale (Cf. Notes 9 et 31).
- Au mois de décembre 2006, GLTRADE SA a créé une filiale de distribution, GL Bilglsayar Hizmetleri Ticaret Ltd Sirketi en Turquie.

Méthode de conversion

Les cours de change utilisés au 31 décembre 2006 sont les suivants :

Devises	Cours moyen Euro	Cours clôture Euro
1 \$ australien	0,59999	0,59913
1 franc suisse	0,63569	0,62232
1 £ sterling	1,46666	1,48920
1 \$ Hong Kong	0,10251	0,09765
1 yen japonais	0,00685	0,00637
1 \$ singapour	0,50151	0,49500
1 dinar tunisien	0,59937	0,58327
1 \$ US	0,79639	0,75930
1 rand sud africain	0,11734	0,10855

Détail du compte de résultat

A périmètre courant, le chiffre d'affaires s'élève à 184,8 M€ en 2006, en progression de 3,1 %.

A périmètre constant, le chiffre d'affaires est de 182,5M€ en 2006. Le périmètre constant est calculé en excluant le chiffre d'affaires des sociétés du groupe EMOS et GL Overseas Inc (anciennement NYFIX Overseas), respectivement acquises au 1^{er} Juillet 2006 et 25 août 2006.

L'impact des taux de change n'est pas significatif en 2006 (moins de 0,5 %). A taux de change constant, le chiffre d'affaires aurait été de 185,6 M€.

Note 4 - Evolution du chiffre d'affaires par clients

	31/12/2006	31/12/2006*	31/12/2005	31/12/2004
20 premiers clients ou groupes				
En valeur	84,9 M€	83,7 M€	76,9 M€	58,9 M€
En % du chiffre d'affaires	45,9 %	45,9 %	42,9 %	39,2 %
10 premiers clients ou groupes				
En valeur	62,8 M€	61,8 M€	58,5 M€	41,1 M€
En % du chiffre d'affaires	34,0 %	33,9 %	32,6 %	27,4 %
05 premiers clients ou groupes				
En valeur	42,4 M€	41,9 M€	40,3 M€	25,3 M€
En % du chiffre d'affaires	22,9 %	23,0 %	22,5 %	16,9 %

* sans EMOS et GL Overseas Inc

Notre clientèle compte environ 700 clients (hors clientèle particulière GL multimedi@). En nombre de clients, notre clientèle se répartit de manière équilibrée entre Tier 1, Tier 2 et Tier 3. GLTRADE a en effet classé ses clients selon 3 catégories dépendant de l'importance des services de brokerage proposés à leurs clients, de leur chiffre d'affaires et de leur présence mondiale, les Tier 1 étant considérés comme les plus importants.

En nombre de clients, les clients Sell Side représentent environ 72 % de notre clientèle, et les Buy-Side 24 %. Le solde comprend pour l'essentiel des clients back-office.

Notre clientèle est composée à 57 % de spécialistes des marchés actions, et 30 % de spécialistes des dérivés.

Évolution du chiffre d'affaires par Business Line

en K€	Périmètre courant				Périmètre comparable			
	2006	2005	2006/2005	2004	2006 ***	2005 *	2006/2005	2004 **
BL Trading Solutions	133 411	129 163	+ 3 %	135 236	131 760	129 163	+ 2 %	139 417
GL STREAM	87 810	85 116	+ 3 %	87 965	86 159	85 116	+ 1 %	92 146
GL NET	16 730	17 762	(6 %)	21 106	16 730	17 762	(6 %)	21 106
Market Data	15 836	15 666	+ 1 %	16 294	15 836	15 666	+ 1 %	16 294
Professional services	11 058	8 721	+ 27 %	8 088	11 058	8 721	+ 27 %	8 088
Projets bourses	1 978	1 898	+ 4 %	1 783	1 978	1 898	+ 4 %	1 783
BL FAST	4 155	4 277	(3 %)	-	4 155	4 277	(3 %)	-
BL Post Trade Derivatives	20 631	19 068	+ 8 %	7 787	19 959	19 068	+ 5 %	18 631
UBIX	12 211	13 002	(6 %)	1 265	12 211	13 002	(6 %)	12 109
GL CLEARVISION	7 748	6 066	+ 28 %	6 522	7 748	6 066	+ 28 %	6 522
EMOS	672	-	na	-	-	-	na	-
BL Post Trade Securities	9 871	7 429	+ 33 %	6 152	(9 871)	8 355	+ 18 %	6 152
SETTLE UK	6 600	5 871	+ 12 %	6 152	6 600	5 871	+ 12 %	6 152
SETTLE US (Oasis)	3 271	1 558	+ 110 %	-	3 271	2 484	+ 32 %	-
BL Capital Market Solutions	4 552	4 433	+ 3 %	691	4 552	4 433	+ 3 %	3 928
BL Fermat	12 215	14 858	(18 %)	202	12 215	14 858	(18 %)	2 283
TOTAL	184 834	179 228	+ 3 %	150 068	182 511	180 154	+ 1 %	170 411

* y.c. 12 mois d'activité pour GL SETTLE Inc - ** y.c. 12 mois d'activité pour Davidge Data Systems Inc (Trading) et Ubitrade - *** hors EMOS et GL Overseas Inc

Évolution du chiffre d'affaires par zone géographique

en K€	2006	2005	Variations 2006/2005 à périmètre courant	2006 *	Variations 2006/2005 à périmètre constant	2004
France	33 880	35 128	(4 %)	33 828	(4 %)	31 439
Europe / Afrique du Sud	101 261	101 250	0 %	99 282	(2 %)	86 310
Amériques	23 896	19 926	20 %	23 749	19 %	13 082
Asie Pacifique	25 797	22 925	13 %	25 652	12 %	19 236
Total	184 834	179 228	3,1 %	182 511	1,8 %	150 068

* Hors EMOS et GL Overseas

Cette répartition tient compte de la situation géographique du client final.

Évolution du chiffre d'affaires en Europe, Afrique du Sud, Moyen-Orient

en K€	2006	2005	Variation 2006/2005	2004	Variation 2005/2004
Royaume-Uni	33 957	32 254	5 %	36 613	(12 %)
Pays-Bas	10 525	16 212	(35 %)	5 196	212 %
Italie	16 315	15 687	4 %	18 433	(15 %)
Allemagne	7 281	8 365	(13 %)	4 075	105 %
Suisse	5 933	5 471	8 %	3 755	46 %
Belgique	5 294	5 235	1 %	5 155	2 %
Espagne	5 212	5 042	3 %	4 777	6 %
Luxembourg	2 252	2 482	(9 %)	2 200	13 %
Autriche	4 182	2 111	98 %	191	1005 %
Portugal	1 671	1 858	(10 %)	1 856	0 %
Afrique du Sud	1 598	1 507	6 %	1 404	7 %
Russie et pays de l'Est**	3 034	1 960	55 %	885	122 %
Suède	841	840	0 %	585	44 %
Emirats Arabes Unis	958	631	52 %	36	1653 %
Autres *	2 209	1 595	39 %	1 149	39 %
Total	101 262	101 250	0 %	86 310	17 %

* essentiellement Lichtenstein, Irlande, Grèce - ** inclus la Pologne

Évolution du chiffre d'affaires dans la zone Amériques

en K€	2006	2005	Variation 2006/2005	2004	Variation 2005/2004
Etats-Unis	21 915	17 589	25 %	11 217	57 %
Canada	1 465	1 789	(18 %)	1 280	40 %
Bésil	418	509	(18 %)	539	(6 %)
Autres*	98	39	151 %	45	(13 %)
Total	23 896	19 926	20 %	13 082	52 %

* Bermudes et Uruguay.

Évolution du chiffre d'affaires Asie Pacifique

en K€	2006	2005	Variation 2006/2005	2004	Variation 2005/2004
Japon	8 721	9 372	-7 %	8 731	7 %
Hong Kong	6 604	5 203	27 %	4 747	10 %
Singapour	5 237	4 169	26 %	2 944	42 %
Australie	1 202	683	76 %	525	30 %
Corée	1 973	1 932	2 %	1 561	24 %
Taiwan	1 425	1 129	26 %	493	129 %
Inde	445	301	48 %	64	369 %
Autres*	191	137	40 %	170	-19 %
Total	25 797	22 925	13 %	19 236	19 %

* Inde, Indonésie, Malaisie, Philippines, Chine et Thaïlande.

Note 5 – Charges de personnel

Répartition géographique des effectifs

Filiales	Pays	2006	%	2005	%	% 2006/2005	2004	%	% 2005/2004
Corporate	France	293	25 %	322	30 %	(9 %)	307	29 %	5 %
Paris	France	84		67			82		
Bruxelles	Belgique	18		20			18		
Madrid	Espagne	16		21			22		
Lisbonne	Portugal	0		1					
Genève	Suisse	10		8			6		
Francfort	Allemagne	20		15			21		
Moscou	Russie	5		5					
Zurich	Suisse	3		4			6		
GL multimed@	France	20		22			47		
Paris Europe Continentale		176	15 %	163	15 %	8 %	202	19 %	(19 %)
Londres (Trading)	Royaume Uni	114		119			130		
Amsterdam	Hollande	27		24			25		
Johannesburg	Afrique du Sud	5		5			5		
Londres Nord Europe		146	13 %	148	14 %	(1 %)	160	15 %	(8 %)
Milan	Italie	40	3 %	34	3 %	18 %	33	3 %	3 %
New York, Chicago	USA	81		68			68		
Amériques		81	7 %	68	6 %	19 %	68	6 %	0 %
Tokyo	Japon	39		44			48		
Hong Kong	Chine	52		45			41		
Singapour	Singapour	15		10			9		
Sydney	Australie	40		27			18		
Asie		146	13 %	126	12 %	16 %	116	12 %	9 %
Total Trading		882	76 %	861	80 %	2 %	886	83 %	(3 %)
Londres (Back Office)	Royaume Uni	45		46			48		
GL SETTLE US (Back Office)	USA	18		19					
Back Office Securities		63	6 %	65	6 %	(3 %)	48	5 %	35 %
Paris	France	76		68			82		
Londres	Royaume Uni	40		4			4		
Chicago	USA	1		8			11		
Francfort	Allemagne	8		19			11		
Sydney	Australie	1					1		
Tunis	Tunisie	84		58			30		
Total Ubitrade (Ubix, TRADIX, Fermat)		210	18 %	157	15 %	34 %	139	13 %	13 %
Total		1 155	100 %	1 083	100 %	7 %	1 073	100 %	1 %

Répartition des effectifs par départements

Départements	2006	2005	2004
Comex & Administration	156	149	144
Dir.Filiales , Ventes & Marketing	120	125	126
Services Clients & Operations	470	436	451
Produits	409	373	352
Total	1 155	1 083	1 073

Les charges de personnel sont le principal poste de dépenses et représentent 57,8 % des charges opérationnelles courantes (57 % en décembre 2005), en progression de 3,2 %. Depuis décembre 2005, les effectifs ont augmenté de 72 personnes, intégrant les 5 personnes des sociétés du Groupe EMOS et les 45 personnes de GL Overseas Inc. A périmètre constant, le nombre de salariés aurait augmenté de 25 personnes.

En 2006, le Groupe a poursuivi ses efforts de rationalisation des ressources.

Les zones Européennes ont diminué leurs effectifs en lien avec l'évolution du chiffre d'affaires. A Paris, cet effet est accentué par le regroupement des développeurs de GL multimedi@ avec les équipes de développement du Corporate. En Asie, les développeurs ont été recentrés vers l'Australie, centre de développement principal de la zone Asie. Chez Ubitrade, les effectifs ont fortement progressé à Tunis, qui se pose comme le centre de développement principal pour l'Europe après Paris.

Valorisation des stocks options :

Le Groupe applique la norme IFRS 2 aux plans de stock options qu'il a mis en place postérieurement au 7 novembre 2002. Cette norme impose de comptabiliser dans les comptes de la société une charge correspondant à la juste valeur des services reçus au cours de la période d'acquisition des droits à bénéficier des instruments financiers accordés. Les charges de personnel intègrent donc la juste valeur des stocks options attribués les 24 octobre 2003, 29 novembre 2004 aux salariés du Groupe GLTRADE et du 4 décembre 2003 aux salariés d'Ubitrade.

	2006		2005		2004	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Options en circulation au 1 ^{er} janvier	304 665	30,01	353 501	27,98	374 221	27,26
Options attribuées pendant la période	-	-	-	-	7 500	27,10
Options exercées durant la période	23 780	16,39	46 166	14,61	20 050	14,78
Options annulées en cours d'exercice	13 300	17,45	2 670	26,89	2 850	26,89
Options en circulation à la clôture	267 585	31,85	304 665	30,01	353 501	27,98
Options pouvant être exercées à la clôture	262 585	31,94	164 125	32,68	209 391	28,67

A la date d'attribution, la juste valeur de chaque option et les hypothèses d'évaluation retenues sont les suivantes :

Modèle d'évaluation	Plan du 24/10/03	Plan du 29/11/04
	Modèle Black Scholes	Modèle Black Scholes
Prix d'exercice	26,89	27,17
Cours de l'action à la date d'attribution	27,75	31,94
Taux d'intérêts annuel sans risque	2 %	2 %
Volatilité du cours de l'action	10 %	10 %
Taux de rotation du personnel	3 %	3 %
Période d'acquisition des droits	2 ans	2 ans
Maturité	7 ans	7 ans
Juste valeur de l'option	5,44 €	8,79 €
Coût cumulé correspondant à la juste valeur à comptabiliser au compte de résultat	759 648 €	65 925 €

La charge est répartie sur 2 ans correspondant à la période d'acquisition des droits.

La valorisation des options de souscription d'actions du plan d'options de souscription d'action accordé aux salariés d'Ubitrade a été effectuée selon le même modèle que GLTRADE. Une option de souscription d'actions du 4 décembre 2003 a été évaluée à 1,03 € pour une charge totale répartie sur la période d'acquisition des droits (12/2003 à 07/2006) de 116 K€.

Au 31 décembre 2006, 107 096 options sont définitivement acquises et 6 125 options ont été définitivement perdues.

Au titre de l'exercice 2006, la charge totale comptabilisée au titre des plans de stock options mis en place postérieurement au 7 novembre 2002 est de 34 K€.

Note 6 - Autres charges de l'activité

Le détail des autres charges est le suivant :

en K€	2006	2005	Variations 2006/2005	2004
Frais de télécommunications	5 470	5 649	(3 %)	5 076
Coûts d'hébergement GL NET / sites ASP	2 795	2 784	0 %	2 908
Achats d'informations boursières et financières	7 586	6 787	12 %	6 049
Sous-traitance et distribution fees SIA	4 469	5 474	(18 %)	6 869
Distribution fees Fermat	3 267	3 704	(12 %)	131
Sous-traitance consulting	3 590	4 809	NA	0
Achat de matériel refacturé aux clients	1 898	586	224 %	188
Coûts directs	29 074	29 793	(2 %)	21 220
Loyers et charges locatives	9 869	10 065	(2 %)	8 775
Frais de missions et réceptions	4 335	4 811	(10 %)	3 730
Publicité, salons, promotions	1 792	1 585	13 %	1 314
Téléphone	1 569	1 819	(14 %)	1 695
Honoraires recrutement, comptabilité, audit et juridique	6 551	3 827	71 %	3 869
Personnel intérimaire et régie informatique	2 203	1 314	68 %	1 376
Maintenance	700	684	2 %	413
Fournitures administratives et petit matériel	787	954	(18 %)	535
Assurances	692	984	(30 %)	867
Impôts et taxes	2 211	1 928	15 %	2 404
Autres charges et charges diverses	999	1 586	(37 %)	961
Total autres charges	31 709	29 557	7 %	25 939
Total autres charges de l'activité	60 783	59 350	2 %	47 159

En 2006, la baisse des coûts directs d'environ 2 % s'explique essentiellement par la réduction des redevances de distribution reversées à la SIA qui ont été renégociées en cours d'année entre GLTRADE et SIA, ainsi que par l'internalisation des frais de consulting auprès des clients Fermat en Allemagne.

Le montant des coûts directs générés par l'activité Fermat s'élève à 7 777 K€ dont 3 267 K€ de redevances de distribution à la société Fermat, et 3 378 K€ de prestations de consulting sous-traitées à différents partenaires. Les frais de voyages sont également

refacturés aux clients et sont enregistrés dans les coûts directs pour un montant de 765 K€.

Contrats de location

GLTRADE n'a pas de contrat de location financement, ni de crédit bail.

GLTRADE a conclu des contrats de location simple pour son parc automobile et certains matériels de bureau. Concernant la location de ses bureaux, les sociétés du Groupe ont conclu des baux standards

conformes aux législations locales. Ces locations ont initialement une durée de 3 à 9 ans avec une option de renouvellement à l'échéance. Les loyers sont, en règle générale, révisés chaque année pour tenir compte des conditions de marchés.

Echéancier des loyers à payer	2006	2005	2004
Loyers à moins d'un an	5 211	5 750	6 309
Loyers compris entre un et cinq ans	8 580	10 602	10 724
Loyers à plus de cinq ans	2 324	3 651	626
Total	16 115	20 004	17 659

Note 7 - Résultat financier

en K€	2006	2005	Variations 2006/2005	2004
Produits de cession des VMP et autres produits	935	720	30 %	1 025
Intérêts perçus		23	(100 %)	7
Produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie (A)	935	743	26 %	1 032
Intérêts et charges assimilées	(639)	(393)	63 %	(432)
Coût de l'endettement financier brut (B)	(639)	(393)	63 %	(432)
Différences négatives de change	(2 045)	(1 077)	90 %	(1 265)
Dépréciation sur titres de participations		0		(100)
Dotations aux provisions pour risques et charges financiers		0		(230)
Autres	(866)	(127)	224 %	
Autres charges financières (C)	(2 911)	(1 204)	142 %	(1 595)
Différences positives de change	1 284	1 382	(7 %)	655
Reprises sur provisions financières	480			
Autres		0		0
Autres produits financiers (D)	1 764	1 382	28 %	655
Résultat financier (A) - (B) - (C) - (D)	(852)	528	(261 %)	(340)

Le résultat financier négatif en 2006 de (852 K€) a été largement affecté par la hausse du dollar sur l'année. La différence nette de change de (761 K€) explique en grande partie cette baisse de près d'1,4 M€ entre l'année 2006 et 2005.

Les autres charges financières incluent une moins value de 454 K€ liée à la fermeture des sociétés Ubitrade Inc, Ubitrade Ltd et 4DTrading.

Sur les (639 K€) de charges d'intérêts financiers, (549 K€) concernent les intérêts sur les emprunts souscrits par le Groupe.

Note 8 - Charges d'impôts

Les charges d'impôts sont les suivantes :

en K€	2006	2005	Variations	2004
Impôts sur les bénéfices en France	(3 054)	(4 422)	(31 %)	(3 062)
Impôts sur les bénéfices à l'étranger	(7 223)	(4 855)	49 %	(5 386)
Impôts différés	(94)	(742)	(87 %)	588
Total	(10 371)	(10 019)	3,5 %	(7 860)

Le Groupe a bénéficié de gains d'impôts provenant de pertes reportables d'Ubitrade SA (1 254 K€) et d'Emos SAS (302 K€) existant préalablement à l'acquisition.

Afin de neutraliser l'impact de ces gains d'impôts sur le résultat, une réduction du goodwill est constatée pour le même montant conformément à la norme IAS 12 paragraphe 68.

Rapprochement entre la charge d'impôt et la charge d'impôt théorique :

en K€	2006	2005	2004
Résultat consolidé avant impôt	29 924	36 606	27 873
Taux théorique (taux courant applicable société mère)	34,43 %	34,95 %	35,43 %
Charge fiscale théorique	10 303	12 794	9 875
Ecart de taux sociétés étrangères	(246)	(303)	75
Pertes fiscales de l'exercice non utilisée/non activées	377	36	60
Utilisation de déficits reportables antérieurs non activés	(18)	(515)	(1 729)
Différences permanentes	233	(1 342)	(114)
Crédit d'impôt recherche	(359)	(452)	
Régularisation d'impôts différés sur exercices antérieurs		(199)	(308)
Autres	81		
Charges fiscales réelles	10 371	10 019	7 860
Taux effectif d'impôt	34,66 %	27,37 %	28,20 %

Note 9 - Goodwill

Détail des comptes du bilan

Société	31/12/2004	Acquisition	Complément de prix	Put option	Allocation survaleur	Impôt différé	Diminution	Ecart de conversion	31/12/2005
GL TRADE Ltd	3 417							44	3 461
GL TRADE Americas Inc	10 101		544		(230)		(349)	1 301	11 367
GL multimed@ SA	1 074								1 074
GL TRADE BV	2 432								2 432
GL TRADE Japan KK	4 306								4 306
Glesia	320		5 982						6 302
4D Trading Ltd	28								28
GL SETTLE Ltd	7 578								7 578
GL Systems HK	8 285								8 285
Ubitrade Sa (1)	22 612		3 722		(4 409)		(3 187)		18 738
GL SETTLE Inc		3 091						43	3 134
Total	60 154	3 091	10 248		(4 639)	-	(3 536)	1 388	66 706

Société	31/12/2005	Acquisition	Complément de prix	Put option	Allocation survaleur	Impôt différé	Diminution	Activité destinée à être cédée	Ecart de conversion	31/12/2006
GL TRADE Ltd	3 461								73	3 534
GL TRADE Americas Inc	11 367	419							(1 045)	10 741
GL multimed@ SA	1 075									1 075
GL TRADE BV	2 432		200							2 632
GL TRADE Japan KK	4 306									4 306
Glesia	6 302			1 622						7 924
4D Trading Ltd	28						(28)			0
GL SETTLE Ltd	7 578									7 578
GL Systems HK	8 285									8 285
Ubitrade SA (1)	18 738		(472)		(432)			472		18 305
GL SETTLE Inc	3 134				(399)	138			(306)	2 566
Emos SAS (1)		4 510			(104)					4 406
GI Overseas Inc		8 168							(219)	7 949
Total	66 706	13 097	(272)	1 622	(935)	138	(28)	472	(1 497)	79 301

(1) Les diminutions de goodwill relatives à Ubitrade SA et Emos SAS correspondent à l'utilisation post acquisition par les entités de déficits fiscaux non activés à l'origine.

Emos SAS

L'acquisition d'EMOS SAS en juillet 2006 a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 4 406 K€. Le Groupe effectue actuellement des travaux d'analyse complémentaires et s'assure qu'il n'existe pas d'autres éléments identifiables et séparables du goodwill. A ce stade, le Groupe a identifié des immobilisations incorporelles (« Listes Clients » et « Technologie » essentiellement) dont la valorisation est en cours. En fonction du résultat de ces travaux, la valeur déterminée au 31 décembre 2006 pourra éventuellement être modifiée et ce dans le délai de douze mois à compter de la date d'acquisition prévu par la norme IFRS 3. (Cf Note 31).

GL Overseas Inc

L'acquisition de 100 % des titres de la société Nyfix Overseas Inc (GL Overseas Inc) a donné lieu à la comptabilisation d'un goodwill de 8 168 K€. Le Groupe effectue actuellement des travaux d'analyse complémentaires et s'assure qu'il n'existe pas d'autres éléments identifiables et séparables du goodwill. A ce stade, le Groupe a identifié des immobilisations incorporelles (« Listes Clients » et « Technologie » essentiellement) dont la valorisation est en cours. En fonction du résultat de ces travaux, la valeur déterminée au 31 décembre 2006 pourra éventuellement être modifiée et ce dans le délai de douze mois à compter de la date d'acquisition prévu par la norme IFRS 3 (Cf. Note 31).

Le complément de prix maximum lié à cette acquisition est de 6 MUSD. En l'état actuel de l'activité, aucun complément de prix n'a été comptabilisé car la probabilité de réalisation des conditions d'octroi n'est pas démontrée (cf Note 32).

GLTRADE BV

Le prix d'acquisition de la société Robijn Groep acquise en 2004 a été ajusté en fonction de la réalisation des objectifs définis dans la clause d'ajustement de prix du contrat d'acquisition. Le montant versé à l'ancien actionnaire s'élève à 200 K€.

GLTRADE Americas Inc

GLTRADE Holdings Inc a racheté au mois d'août 2006 à Mr Gérard Varjacques, les titres de GLTRADE Americas Inc représentant 5 % du capital qu'il possédait. La première tranche de 2,5 % est financée par une sortie de trésorerie, la seconde moitié est financée par un échange de titres GLTRADE SA / GLTRADE Americas Inc.

En 2005, le Groupe GLTRADE avait comptabilisé son engagement de rachat des 5 % du capital de GLTRADE Inc de Mr Varjacques en dettes financières conformément à l'application de la Norme IAS 32.

Courant 2006, la révision des hypothèses sous jacentes à la valorisation des titres acquis par GLTRADE dans le cadre de l'engagement de rachat, s'est traduit par un ajustement comptabilisé en contrepartie du goodwill pour 419 K€. La dette relative à 2,5 % du capital non encore payée au 31 décembre 2006 est classée en autres dettes courantes.

Glesia

L'engagement de rachat, sous certaines conditions, par GLTRADE SA, des titres de Glesia, détenus par SIA, a fait l'objet d'une renégociation au cours de l'exercice 2006. Le Groupe a revu les hypothèses d'évaluation de la dette financière constatée en 2005 conformément à la norme IAS 32 et constaté l'écart de valeur en augmentation du goodwill et en augmentation des dettes financières non courantes. Une variation de 1 622 K€ a ainsi été constatée en goodwill.

GL SETTLE Inc

Dans le délai de régularisation du goodwill de 12 mois à compter de la date d'acquisition, et conformément à la norme IFRS 3, GLTRADE a alloué une partie du goodwill à des actifs identifiables et a valorisé à sa juste valeur un actif « Liste client ». Le Groupe a évalué cet actif incorporel à 399 K€. Cette augmentation des immobilisations incorporelles a pour contrepartie une diminution du goodwill de 261 K€ (net d'impôt différé).

Le complément de prix maximum lié à cette acquisition est de 3 MUSD. En l'état actuel de l'activité, aucun complément de prix n'a été comptabilisé car la probabilité de réalisation des conditions d'octroi n'est pas démontrée (Cf Note 32).

Ubitrade

La valorisation du complément de prix, effectivement calculé au mois d'avril 2006 et dû aux anciens actionnaires d'Ubitrade SA à cette date, est inférieure au montant estimé au 31 décembre 2005. L'écart entre ces deux valeurs s'élève à 473 K€. Il a été constaté en diminution du goodwill Ubitrade en juin 2006, puis reclassé en actif destiné à être cédé, s'agissant d'un ajustement du prix de l'activité Fermat.

Tests de dépréciation

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe GLTRADE a procédé à des tests de perte de valeur sur l'ensemble des goodwill comptabilisés au 31 décembre 2006. Le Groupe a affecté chaque goodwill à une Unité Génératrice de Trésorerie et s'est assuré que la valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie était supérieure à leur valeur nette comptable.

Pour ce faire, GLTRADE a utilisé la méthode des cash flows futurs actualisés sur un horizon de 5 ans, en s'appuyant sur le budget

2007 et les prévisions du business plan au 31 décembre 2006 établies sur 4 ans.

Le taux d'actualisation utilisé est de 13,05 % avant impôt.

La valeur terminale tient compte d'un taux de croissance des ventes à l'infini de 2,5 %.

Les tests de valeur pratiqués au 31 décembre 2006 n'ont pas conduit à comptabiliser des dépréciations au niveau des goodwill. Des tests de sensibilité ont été pratiqués par le Groupe, en faisant varier les hypothèses clefs. Ces tests ne remettent pas en question la valeur recouvrable des Unités Génératrices de Trésorerie.

Note 10 - Tableau d'affectation des goodwill aux Unités Génératrices de Trésorerie

en K€	Trading Solutions	Post Trade Derivatives	Capital Market Solutions	Post Trade Securities	Fermat	Total
UGT						
Goodwill affectés						
GL TRADE Ltd		3 534				3 534
GL TRADE Americas Inc	10 741					10 741
GL multimed@ SA	1 075					1 075
GL TRADE BV	2 632					2 632
GL TRADE Japan KK	4 306					4 306
GLESIA	7 924					7 924
GL SETTLE Ltd	2 173		5 405			7 578
GL TRADE system Ltd HK	8 285					8 285
Ubitrade		13 767		4 538		18 305
GL SETTLE Inc			2 566			2 566
EMOS		4 406				4 406
GL Overseas	7 949					7 949
Total	45 085	21 707	7 971	4 538	-	79 301

Note 11 - Immobilisations incorporelles

en K€	01/01/04	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/04
Logiciels	1 293	1 211	(147)	(10)	2 347
Logiciels commercialisés	4 792				4 792
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances et acomptes s/immobilisations incorporelles	9		(9)		0
Montants Bruts	6 094	1 211	(156)	(10)	7 139
Logiciels	(1 115)	(861)	146	(1)	(1 831)
Logiciels commercialisés	(4 289)	(500)			(4 789)
Autres immobilisations incorporelles	0				0
Avances et acomptes s/immobilisations incorporelles					
Montant des Amortissements	(5 405)	(1 361)	146	(1)	(6 620)
Montants Nets	689	(150)	(10)	(11)	519

en K€	31/12/04	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/05
Logiciels	2 347	359	(781)	24	1 949
Logiciels commercialisés	4 792		(4 645)		147
Autres immobilisations incorporelles	0	7 129			7 129
Avances et acomptes s/immobilisations incorporelles	0	258	0		258
Montants Bruts	7 139	7 746	(5 426)	24	9 483
Logiciels	(1 831)	(485)	771	(11)	(1 556)
Logiciels commercialisés	(4 789)		4 642		(147)
Autres immobilisations incorporelles	0	(3 350)			(3 350)
Avances et acomptes s/immobilisations incorporelles		(113)			(113)
Montant des Amortissements	(6 620)	(3 948)	5 413	(11)	(5 166)
Montants Nets	519	3 798	(13)	13	4 317

en K€	31/12/05	Entrée de périmètre	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/06
Logiciels	1 949	154	300	(196)	(6)	2 201
Logiciels commercialisés	147					147
Autres immobilisations incorporelles	7 129	2	397	(3 572)	(43)	3 913
Immobilisation en cours			1 065			1 065
Avances et acomptes s/immobilisations incorporelles	258		87	(113)	2	234
Montants Bruts	9 483	156	1 849	(3 881)	(47)	7 560
Logiciels	(1 556)	(75)	(392)	196	(1)	(1 828)
Logiciels commercialisés	(147)					(147)
Autres immobilisations incorporelles	(3 350)		(2 095)	3 000	14	(2 431)
Avances et acomptes s/immobilisations incorporelles	(113)			113		0
Montant des Amortissements	(5 166)	(75)	(2 487)	3 309	13	(4 406)
Montants Nets	4 317	81	(638)	(572)	(34)	3 154

Autres immobilisations incorporelles

Ce poste est constitué par des actifs identifiés issus des travaux complémentaires effectués sur l'analyse des goodwill Ubitrade SA, Davidge et GL SETTLE Inc. L'augmentation de l'exercice de 397 K€ correspond à l'identification d'un actif, « liste clients » sur la société GL SETTLE Inc. Cet actif est amorti sur 10 ans. La dotation aux amortissements constatée au titre de l'exercice s'élève à 95 K€.

Pour l'exercice 2006, les amortissements concernant les autres immobilisations issues de l'allocation des goodwill réalisée en 2005 s'élève à 2 000 K€ (dont 1 100 K€ pour l'activité de distribution Fermat).

La diminution de 3 572 K€ de ce poste est liée pour 3 565 K€ au reclassement en actifs destinés à être cédés de l'activité Fermat. L'amortissement afférent a lui aussi été reclassé, ce qui explique la diminution de 3 000 K€ de ce poste.

Immobilisations en cours

Conformément à la norme IAS 38, le Groupe a activé les dépenses de développements des projets qui répondaient aux 6 critères définis par la norme. Le montant des dépenses ainsi activées s'élève à 1 065 K€. Au 31 décembre 2006, tous les projets étant en cours de finalisation, aucun amortissement n'a été constaté.

Note 12 - Immobilisations corporelles et immeuble de placement

en K€	01/01/04	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/04
Terrains et constructions	35				35
Immeuble de Placement	350				350
Matériel informatique et agencements	25 311	7 716	(4 555)	(164)	28 308
Montants Bruts	25 696	7 716	(4 555)	(164)	28 693
Terrains et constructions					
Immeuble de Placement					
Matériel informatique et agencements	(19 045)	(7 240)	(4 484)	(104)	(21 697)
Montant des Amortissements	(19 045)	(7 240)	(4 484)	(104)	(21 697)
Montants Nets	6 651	476	(71)	(60)	6 996
en K€	31/12/04	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/05
Terrains et constructions	35		(35)		0
Immeuble de Placement	350		(350)		0
Matériel informatique et agencements (1)	28 308	3 170	(6 819)	529	25 188
Montants Bruts	28 693	3 170	(7 204)	529	25 188
Terrains et constructions					0
Immeuble de Placement					0
Matériel informatique et agencements (2)	(21 697)	(3 698)	(6 372)	(375)	(19 398)
Montant des Amortissements	(21 697)	(3 698)	(6 372)	(375)	(19 398)
Montants Nets	6 996	(528)	(832)	154	5 790
en K€	31/12/05	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/06
Terrains et constructions	0				0
Immeuble de Placement	0				0
Matériel informatique et agencements	25 188	4 507	(2 348)	(514)	26 833
Avances et acomptes sur immos corp.		30			30
Montants Bruts	25 188	4 537	(2 348)	(514)	26 863
Terrains et constructions	0				0
Immeuble de Placement	0				0
Matériel informatique et agencements	(19 398)	(3 851)	2 256	376	(20 617)
Montant des Amortissements	(19 398)	(3 851)	2 256	376	(20 617)
Montants Nets	5 790	686	(92)	(138)	6 247

En 2006, l'augmentation du poste « matériel informatique et agencement » est liée au renouvellement du parc informatique du Groupe. L'impact des acquisitions est de 669 K€. En 2006, GLTRADE a procédé à des investissements de renouvellement. La baisse continue du prix des équipements informatiques sur ces dernières années permet de renouveler des matériels âgés de plus de 3 ans sur une base de coûts inférieure. Le montant de ces investissements s'élève à 3 838 K€.

Aucune dépréciation pour perte de valeur n'a été constatée au cours de l'exercice.

Note 13 – Actifs financiers non courants

en K€	01/01/04	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/04
Participations	200	0	0	0	200
Créances liées à des participations	103	177		0	280
Prêts	0	31	(1)	0	30
Dépôts et cautionnement versés	1 634	647	(424)	(22)	1 835
Autres créances immobilisées	577			0	577
Montants Bruts	2 514	855	(425)	(22)	2 922
Dépréciation des créances	(50)	(230)		0	(280)
Dépréciation des titres de participation	(100)	(100)		0	(200)
Montants des Provisions	(150)	(330)	0	0	(480)
Montants Nets	2 364	525	(425)	(22)	2 442

en K€	31/12/04	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/05
Participations	200	0	(1)	0	199
Créances liées à des participations	280			0	280
Prêts	30	45	(68)	0	7
Dépôts et cautionnement versés	1 835	603	(315)	21	2 144
Autres créances immobilisées	577		(577)	0	0
Montants Bruts	2 922	648	(961)	21	2 630
Provision pour dépréciation créances	(280)	0		0	(280)
Provision sur titres de participation	(200)	0		0	(200)
Montants des Provisions	(480)	0	0	0	(480)
Montants Nets	2 442	648	(961)	21	2 150

en K€	31/12/05	Augmentation	Diminution	Variations de change	31/12/06
Participations	199		(199)		0
Créances liées à des participations	280		(280)		0
Prêts	7	4	(2)		9
Dépôts et cautionnement versés	2 144	428	(162)	(61)	2 349
Autres créances immobilisées	0	168			168
Montants Bruts	2 630	600	(643)	(61)	2 526
Provision pour dépréciation créances	(280)		280		0
Provision sur titres de participation	(200)		200		0
Montants des Provisions	(480)	0	480	0	0
Montants Nets	2 150	600	(163)	(61)	2 526

La société Logic Invest (non consolidée), détenue à 19,5 % par la société GL multimedi@ a cessé toute activité. Les titres et les créances, dépréciés entièrement, ont été sortis des actifs financiers du Groupe. Les dépôts et cautionnements ont été versés dans le cadre des baux contractés pour les bureaux loués par chaque société du Groupe.

Note 14 - Impôts différés actifs

en K€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Immobilisations corporelles	104	142	33
Déficits reportables	350	374	0
Immobilisations financières	0	0	0
Avantages au personnel	499	496	312
Provisions	(11)	(32)	35
Eléments de BFR	612	531	125
Total	1 553	1 511	505

Les impôts différés actifs sur les immobilisations corporelles proviennent de l'harmonisation des durées d'amortissement des matériels informatiques pour l'ensemble des filiales du Groupe.

Les impôts différés actifs liés aux déficits reportables sont relatifs à la société Davidge Data Systems Inc. Ils ont été comptabilisés en contrepartie du goodwill de cette société.

Note 15 – Clients et autres débiteurs

Créances clients

en K€	31/12/2006	31/12/2005	Variations	31/12/2004
Clients	47 519	68 945	(31,08 %)	38 861
Dépréciation	(340)	(606)	43,89 %	(505)
Créances Nettes	47 179	68 339	(30,96 %)	38 356

Le Groupe a déprécié ses créances clients à hauteur de 181 K€ en 2006, contre 331 K€ en 2005 et a effectué une reprise de dépréciation de 433 K€, contre 207 K€ en 2005. L'impact résultat des dépréciations sur créances clients est comptabilisé dans le poste « Autres charges opérationnelles » du compte de résultat. Les dépréciations des créances trouvent leur origine dans des litiges commerciaux ou des défaillances clients.

Toutes ces créances sont à échéance à moins d'un an.

Une partie du chiffre d'affaires est reconnu à l'avancement en conformité avec la norme IAS 11, son impact sur les créances clients se décomposant comme suit :

- En France, sur la société UBITRADE SA, un seul projet est reconnu à l'avancement sur le produit TRADIX. A fin Décembre 2006, l'avancement du projet était à 89 % (sur un total de chiffre d'affaires de 1,9 M€).
- Aux Etats-Unis un contrat signé sur la Business Line PTD pour un montant de 6,3 M\$ est à 15 % de son avancement. Il s'agit d'un projet en phase de démarrage.

Autres Créances

en K€	31/12/2006	31/12/2005	Variations	31/12/2004
Avances et acomptes versés	2 082	1 074	93,87 %	1 240
Créances d'IS	5 075	2 469	105,43 %	2 280
Autres créances	596	797	(25,25 %)	812
Charges constatées d'avance	1 805	3 066	(41,14 %)	4 317
Autres Créances	9 558	7 406	29,01 %	8 648

L'essentiel de la variation du poste créances sur l'Etat est lié à l'imputation des déficits reportables d'Ubitrade sur l'impôt sur les sociétés.

Note 16 – Actifs financiers courants

en K€	31/12/2006	31/12/2005	Variations	31/12/2004
Obligations	1 139	1 102	3 %	0
Total	1 139	1 102	3 %	0

Il s'agit de placements court terme avec une maturité supérieure à trois mois qui ne peuvent être classés en trésorerie. Ils ne sont pas soumis à de fortes variations de taux d'intérêt ni à un risque de change important.

Note 17 – Trésorerie et équivalents de trésorerie

en K€	31/12/2006	31/12/2005	Variations	31/12/2004
Valeurs mobilières de placement et comptes rémunérés	2 765	6 174	(55 %)	13 500
Disponibilités	34 064	36 617	(7 %)	17 369
Trésorerie	36 829	42 791	(62 %)	30 868

La trésorerie est placée en valeurs mobilières de placement, en Sicav Monétaires, ou en comptes rémunérés. Ces actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au 31 décembre 2006.

Note 18 - Actifs destinés à être cédés

L'immeuble de placement classé en actif destiné à être cédé au 31 décembre 2005 a été cédé le 3 mars 2006 pour un montant de 960 K€.

Au 31 décembre 2006, la totalité du poste actifs destinés à être cédés (5 258 K€) est composée des actifs de la société Ubitrade GmbH (5165 K€) et de la valeur nette comptable du portefeuille clients de l'activité de distribution du produit Fermat (93 K€).

Sur les 5 165 K€ d'actifs de la société Ubitrade GmbH, 4 399 K€ concernent des créances clients. La filiale allemande Ubitrade GmbH chargée de vendre les solutions de Risk Fermat porte plusieurs projets à l'avancement répartis entre 4 clients. Le montant total des contrats s'élève à 13.2 M€ dont 12.5M€ sont à plus de 85 % de leur avancement.

En novembre 2006, le Conseil d'Administration de GLTRADE SA a approuvé la cession de la société Ubitrade GmbH à la société Fermat. La cession a été effective le 1^{er} janvier 2007.

Note 19 - Résultat par action

en K€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Résultat net de l'exercice part du groupe	19 456	26 540	19 071
(A) Résultat net disponible pour les actions ordinaires	19 456	26 540	19 071
Nombre d'actions ordinaires en début d'exercice	9 577 441	9 531 275	10 338 288
Nombre d'actions émises (ou annulées) depuis le début de l'exercice	23 780	46 166	(807 013)
Actions propres	0	0	0
(B) Nombre d'actions ordinaires au 31/12/2006	9 601 221	9 577 441	9 531 275
Incidence des options à émettre	37 089	49 177	46 572
(C) Capital potentiel	9 638 310	9 626 618	9 577 847
(A)/(B) Résultat par action avant dilution	2,03	2,77	2,00
(A)/(C) Résultat par action après dilution	2,02	2,76	1,99

Le conseil d'administration du 6 mars 2007 a pris acte des levées de stock options réalisées du 31 mai 2006 jusqu'au 31 décembre 2006. A cette date, le capital social est de 292 782 euros divisé en 9 601 221 actions, entièrement libérées, toutes de même catégorie et de valeur nominale 0,03€.

Le Conseil d'Administration proposera à l'assemblée générale du 20 juin 2007 la distribution d'un dividende de 1,10€ par action. Le dividende sera mis en paiement à compter du 6 juillet 2007.

Note 20 - Dettes financières non courantes

en K€	31/12/2006	31/12/2005	Variations	31/12/2004
Emprunts et dettes auprès des Ets. de crédit	10123	9 000	13 %	12 280
Emprunts et dettes financières divers	0	11	(100 %)	0
Dettes financière sur option d'achat des intérêts minoritaires	5722	971		
Total	15 845	9 982	59 %	12 280

Un emprunt de 15 M€, à taux variable sur 5 ans, a été contracté en juin 2004, pour participer au financement du rachat par GLTRADE de 8 % de ses propres titres. Cet emprunt est à taux variable basé sur l' Euribor 3 mois. 4,5 M€ sont à échéance entre 1 et 5 ans.

Un second emprunt de 7 M€, à taux variable sur 5 ans, a été contracté en septembre 2006, pour participer au financement de l'achat de la société Nyfix Overseas Inc. Cet emprunt est à taux variable basé sur l'Euribor 3 mois. 5,6 M€ sont à échéance entre 1 et 5 ans.

Le Groupe GLTRADE a comptabilisé en dettes financières son engagement de rachat des titres à l'actionnaire minoritaire de sa filiale italienne Glesia conformément à la norme IAS 32 § 23 et AG 29. Le montant de la dette ainsi constatée au titre de l'exercice 2006, s'élève à 5 722 K€. Cette dette a été évaluée au prix d'exercice de l'option, déterminé selon les critères définis contractuellement et correspond à la juste valeur actualisée de la participation des minoritaires dans Glesia.

Les hypothèses de valorisation ont été revues au 31 décembre 2006. La variation de valeur de l'engagement a été comptabilisée par ajustement du goodwill. En 2005, cet engagement avait été classé en dettes financières courantes.

Note 21 - Impôts différés passif

en K€	31/12/2006	31/12/2005	31/12/2004
Immobilisations corporelles			
Immobilisations incorporelles	912	1 342	
Immobilisations financières			
Avantages au personnel	138	80	
Provisions	60	44	1 196
Autres	205	261	
Total	1 315	1 727	1 196

L'impôt différé passif sur les immobilisations incorporelles provient de l'allocation du goodwill des sociétés Ubitrade SA, Davidge Inc et GL SETTLE Inc à des éléments identifiables.

Note 22 – Avantages du personnel

L'engagement net lié aux indemnités de fin de carrière a varié comme suit au cours de l'exercice :

en K€	2006	2005
Engagement actuariel au début de l'exercice	643	480
Actif de couverture au début de l'exercice	(600)	(263)
Engagement net au début de l'exercice	43	217
Charge de l'exercice	76	75
Contribution de l'exercice	(156)	(330)
Gain / perte actuarielle	87	82
Engagement net à la clôture de l'exercice	50	43
Charge de l'exercice	76	75

La charge de la période se décompose comme suit :

en K€	2006	2005
Coût des services rendus	71	62
Coût financier	29	22
Rendement des actifs du plan	(24)	(10)
Charge de l'exercice	76	75

Au 31 décembre 2006, le montant de l'engagement s'élève à 830 K€.

L'évaluation de l'engagement d'indemnité de fin de carrière a été déterminée par un actuaire indépendant, selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à la norme IAS 19.

Chaque période de service a donné lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations. Ils ont été affectés en fonction des périodes de service en suivant la formule des prestations, définie par la convention collective du SYNTEC.

L'évaluation des engagements de départ à la retraite a été calculée en tenant compte d'un taux d'actualisation de 4,50 %, d'une inflation de 2 %, d'un taux d'augmentation moyen des salaires de 2 % et d'un âge de départ à la retraite de 65 ans pour les cadres et de 60 ans pour les non cadres.

Les filiales françaises du Groupe ont chacune souscrit à un contrat d'assurance auprès d'une compagnie d'assurance notoirement connue servant de couverture à leur engagement en matière d'indemnités de fin de carrière.

GLTRADE a appliqué la norme IAS 19 révisée. Conformément à cette norme, les écarts actuariels déterminés entre les changements d'hypothèses actuarielles 2005 et 2006 ont été constatés en capitaux propres pour un montant de 87 K€.

Les 45 salariés de la société GL Overseas Inc ne bénéficient pas de régime de retraite à prestations définies, l'entrée dans le périmètre de cette dernière n'a pas d'impact sur les engagements du personnel.

Le groupe n'a pas souscrit à des plans de retraite mutualisé ou à des plans multi-employeurs.

Note 23 - Autres passifs non courants

en K€	31/12/06	31/12/05	Variations	31/12/04
Autres passifs non courants		1 378	(100 %)	1 073
Total		1 378	(100 %)	1 073

L'engagement de rachat par GLTRADE SA des stock-options octroyées à certains salariés du Groupe Ubitrade préalablement à son acquisition par GLTRADE SA, dans le cadre du plan d'attribution du 4 décembre 2003 est à échéance en décembre 2007. Les 1 230 K€ afférents ont été reclassés en autres dettes courantes ce qui explique principalement la variation de ce poste.

Note 24 - Dettes financières courantes

en K€	31/12/06	31/12/05	Variations	31/12/04
Emprunts et dettes auprès des Ets. de crédit	6 216	3 193	95 %	7 164
Emprunts et dettes financières divers	241	238	1 %	341
Dettes financières sur option d'achat des intérêts minoritaires	923	4 893		0
Total	7 381	8 324	(11 %)	7 505

Les 6 216 K€ du poste d'emprunt et dettes financières auprès des établissements de crédit correspondent à l'échéance à moins d'un an des emprunts CALYON.

Le poste emprunt et dettes financières diverses concerne essentiellement des dépôts de garantie sur les décodeurs GL multimed@.

Le Groupe GLTRADE a comptabilisé en dettes financières de l'exercice, le montant des dividendes prioritaires, prévu par le pacte d'actionnaire et dû aux actionnaires minoritaires de Glesia. Cette dette financière a été comptabilisée en contrepartie du goodwill.

Note 25 - Fournisseurs, autres créditeurs et impôt courant

Fournisseurs

en K€	31/12/06	31/12/05	Variations	31/12/04
Fournisseurs	11 096	12 002	(15 %)	16 450

Autres Dettes

en K€	31/12/06	31/12/05	Variations	31/12/04
Impôt courant	2 704	2 798	(3,35 %)	1 983
Avances et acomptes reçus	4 443	4 187	6,12 %	2 073
Dettes sociales	16 261	12 493	30,16 %	13 558
Dettes fiscales	7 692	8 958	(14,13 %)	6 208
Autres dettes	3 596	5 192	(64,93 %)	1 863
Total	34 697	33 628	(2,01 %)	25 685

Le poste « Autres dettes » inclut le montant de l'engagement de rachat de GLTRADE SA des options de souscriptions d'actions aux salariés d'Ubitrade pour 1 230 K€. Cette dette est due au mois de décembre 2007.

Il inclut aussi le montant de la dette due au minoritaire de GLTRADE Americas Inc dans le cadre du rachat des 2,5 % de capital qu'il possède (602 K€). Cette dette a été éteinte au mois de janvier 2007.

Note 26 - Provisions (courant)

en K€	31/12/2004	Dotations	Reprises		31/12/2005
			utilisées	non utilisées	
Provisions	534	498	173	103	756
Total	534	498	173	103	756

en K€	31/12/2005	Dotations	Reprises		31/12/2006
			utilisées	non utilisées	
Provisions	756	230	312	79	595
Total	756	230	312	79	595

La provision comptabilisée au 31 décembre 2006 est relative à des litiges prud'homaux en cours à cette date.

Litiges en cours :

En septembre 2005, la société américaine Trading Technologies (TT) a confirmé sa plainte contre GLTRADE SA et GLTRADE Americas Inc devant la cour de l'Illinois, l'accusant d'avoir intégré

à certains de ses logiciels des éléments qui seraient, selon TT, protégés par leurs brevets aux Etats Unis. Cette plainte fait suite à une douzaine d'autres déposée contre certains de ses concurrents et de ses clients.

Les demandes du plaignant ne sont pas chiffrées à ce jour. GLTRADE SA, créé plusieurs années avant TT, considère disposer d'un « prior art » important à faire valoir. C'est pourquoi aucune provision n'a été enregistrée dans les comptes au 31 décembre 2006.

La totalité des provisions pour risques comptabilisée au 31 décembre 2006 concerne des provisions pour litiges sociaux pour l'ensemble des sociétés du Groupe.

A la connaissance de la société, il n'existe aucun autre litige ou fait exceptionnel non provisionné susceptible d'avoir une incidence sur la situation financière du Groupe.

Note 27 – Autres passifs courants

en K€	31/12/06	31/12/05	Variations	31/12/04
Produits constatés d'avance	60 821	80 103	(24 %)	50 047
Total	60 821	80 103	(24 %)	50 047

Les produits constatés d'avance sont liés au modèle de location des logiciels, le plus souvent facturés terme à échoir pour des périodes de 12 mois.

Note 28 – Passifs destinés à être cédés

Les passifs destinés à être cédés concernent exclusivement les passifs de la société Ubitrade GmbH dont la cession a été effective au 1^{er} janvier 2007.

Sur les 3 391 K€ de passifs destinés à être cédés, 1 197 K€ concerne des dettes fournisseurs et 1 344 K€ des produits constatés d'avance.

Note 29 - Analyse sectorielle

La segmentation par ligne de produits constitue la segmentation primaire. Aux produits de Front Office, activité historique du Groupe, se sont ajoutés, fin 2003, les produits de Back Office de GL SETTLE, puis, fin 2004, les produits d'Ubitrade. Pour la commercialisation de ses produits, GLTRADE s'est organisé en Business Lines qui présentent chacune des rentabilités et des risques propres.

Le système d'information financière est organisé pour suivre les comptes de chaque Business Line. Le budget 2007 a été élaboré par secteur d'activité et le reporting budgétaire trimestriel est réalisé par Business Line de façon à suivre la rentabilité de chaque secteur d'activité.

Cette organisation a été mise en place au cours de l'exercice 2005, c'est à dire au cours de l'exercice où les effets des activités issues des acquisitions ont eu un impact significatif sur les comptes du Groupe. La société ne dispose pas des moyens de présenter une information sectorielle comparative pour l'année 2004 à celle présentée pour les années 2005 et 2006.

La segmentation géographique constitue la segmentation secondaire. Le Groupe a mis en place des Business Units qui déclinent la stratégie globale du Groupe en plan d'actions sur leur zone. Elles s'adaptent aux potentiels et spécificités techniques, réglementaires et culturelles, des différents marchés. Elles présentent chacune des rentabilités et des risques propres.

Analyse sectorielle primaire : ventilation par secteur d'activité

en K€	Trading Solutions / Client Connectivity		Post Trade Derivatives		Post Trade Securities		Capital Market solutions		Activités abandonnées		Holding non affecté		Total	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Informations concernant le compte de résultat														
Chiffre d'affaires	137 573	138 596	20 623	13 914	9 872	7 420	4 551	4 440	12 215	14 858			184 834	179 228
Amortissements (hors incorporels liés aux acquisitions)	3 296	3 516	185	289	262	379	15	95	22	16			3 779	4 295
Résultat opérationnel avant amortissements des actifs incorporels issus de l'application de la méthode de l'acquisition	23 672	22 887	5 547	2 297	317	91	1 122	912	2 213	4 383			32 870	30 750
Amortissements des incorporels liés aux acquisitions	89	133	545	988	95		266	329	1 100	1 900			2 095	3 350
Résultat opérationnel	23 583	22 754	5 002	1 309	222	91	856	583	1 113	2 483	0	0	30 775	27 220
Informations concernant le bilan														
Goodwill et immobilisations incorporelles liés aux acquisitions	46 222	36 509	22 731	19 079	8 568	8 600	4 935	5 162		1 673			82 456	71 023
Immobilisations corporelles nettes	5 198	4 857	573	465	291	307	185	99		62			6 247	5 790
Engagements sociaux	47	30	2	10									50	43
Autres actifs non courants	2 157	0	111		203		54						2 526	
Autres passifs non courants		148		922				308					0	1 378
Actifs destinés à être cédés									5 258			385	5 258	385
Passifs destinés à être cédés									3 391				3 391	
Autres actifs courants	72 238	92 349	14 027	13 461	3 759	1 185	4 682	3 283		9 778			94 705	120 056
Autres passifs courants	89 337	104 860	11 239	12 844	3 825	3 794	2 809	2 643		2 348			107 209	126 489
Informations concernant le tableau des flux de trésorerie														
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	4 178	3 423	650	336	305	155	249	84	17	57			5 400	4 055
Acquisitions d'immobilisations financières	463	639	45	62	18			6		3			527	710
Acquisitions de filiales	8 603		4 500			4 340			(472)	3 565			12 631	7 905

Analyse sectorielle secondaire : ventilation par secteur géographique

en K€	Paris Europe Continentale		Londres Nord Europe		Amériques		Asie Pacifique		Holding non affectée		Total	
	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005	2006	2005
Chiffre d'affaires	101 185	99 948	33 957	38 493	23 896	18 961	25 797	21 826			184 834	179 228
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 094	2 104	814	402	598	339	354	807			3 860	3 652
Acquisition d'immobilisations incorporelles	1 328	188	211	152	0	2	1	61			1 540	403
Total actif	95 103	113 065	45 590	27 787	24 518	29 124	28 994	30 553		385	194 206	200 914

Note 30 - Informations relatives aux parties liées

Au 31 décembre 2006, la société GLTRADE SA est détenue à 55,2 % par la Holding Financière Montmartre dans laquelle Euronext Paris a une participation de 55,76 %. Le groupe Euronext possède également 9,3 % du capital de GLTRADE SA en direct. Le sous-groupe GLTRADE est consolidé dans le Groupe Euronext selon la méthode de l'intégration globale.

La maison mère du Groupe Euronext est Euronext NV.

Les fondateurs dirigeants actuels de GLTRADE, Messieurs Gatignol, Laurent et Morin, possèdent 44,24 % de la Holding Financière Montmartre.

Transactions avec les parties liées du Groupe GLTRADE:

en K€	Année 2006				Année 2005				Année 2004			
	Charges	Produits	Prêts	Emprunts	Charges	Produits	Prêts	Emprunts	Charges	Produits	Prêts	Emprunts
Dirigeants (1)					Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Groupe Euronext (2)	882	226			995	236	Néant	Néant	830	357	Néant	Néant
Holding Financière Montmartre					18	9	Néant	Néant	10	9	Néant	4230
Logic Invest	5				20	40	280	Néant	27	50	280	Néant
Total	887	226			1033	285	280	0	867	416	280	4230

(1) Hors salaire et rémunération de mandat social - (2) Il s'agit de prestations de services effectuées dans le cadre normal de l'activité des deux entités.

Les fondateurs dirigeants ont perçu une rémunération brute annuelle au cours de l'exercice 2006 de 308 K€ au titre de leur contrat de travail et de 156 K€ au titre de leur mandat social. Ils ne bénéficient pas de plan de stock-options, ou de bonus de départ négocié. Seul Monsieur Gatignol bénéficie d'un plan de retraite Art 83 dont le montant annuel s'élève à 5 K€ par an.

La rémunération brute globale versée aux membres de la direction du groupe GLTRADE (COMEX) s'est élevée à 4 650 K€ en 2006. Cette rémunération n'inclut pas les stock options qui leur sont allouées.

Les transactions entre la société GLTRADE SA et ses filiales, qui sont des parties liées de la société, ont été éliminées dans le processus de consolidation et ne sont pas présentées dans cette note.

Note 31 - Effets des acquisitions sur l'exercice 2006

	GL Overseas	Emos SA	Total
Immobilisations corporelles	189	25	214
Immobilisations incorporelles	69	12	81
Immobilisations financières			
Impôts différés actifs			
Autres créances	2 536	430	2 966
Trésorerie	140	329	469
Total (A)	2 934	796	3 730
Intérêts minoritaires			
Avantages au personnel			
Impôts différés passifs			
Dettes financières non courantes			
Provision			
Autres dettes	(3 987)	(477)	(4 464)
Total (B)	(3 987)	(477)	(4 464)
Juste valeur des actifs acquis	(1 053)	319	(734)
Ecart de conversion			
Goodwill	8 168	4 510	12 678
Total	7 115	4 829	11 944
Financement			
Dettes financières			
Trésorerie	7 053	4 801	11 854
Frais d'acquisition	62	28	90
Effet de change			
Total	7 115	4 829	11 944
Trésorerie nette			
Trésorerie acquise avec la filiale	140	329	469
Prix payé	(7 115)	(4 829)	(11 944)
Trésorerie nette	(6 975)	(4 500)	(11 475)

Les flux de trésorerie liés aux acquisitions de filiales ont représenté 16,2 M€ en 2006.

La différence avec la trésorerie nette liée aux acquisitions (11,5 M€) tel que mentionné ci-dessus s'explique principalement par :

- le complément de prix relatif à l'activité Fermat d'Ubitrade (3 M€) et,
- le dénouement du Put Option GL TRADE Americas (0,7 M€),

- le complément de prix sur la quote-part d'intérêts minoritaires de GLESIA (0,7 M€).

GLTRADE Holdings Inc a acquis la totalité du capital de la société Nyfix Overseas Inc (devenu GL Overseas Inc) au mois d'août 2006.

Cette acquisition a été financée par un emprunt de 7 M€. Les contributions au résultat et au chiffre d'affaires du Groupe, de la société GL Overseas Inc, sont respectivement de (634 K€) et 1 648 K€ depuis son acquisition.

GLTRADE SA a acquis 100 % du capital de la société Emos SAS. La contribution au résultat du Groupe des sociétés du Groupe EMOS est de 75 K€ depuis leur acquisition en juillet 2006, sa contribution au chiffre d'affaires étant de 670 K€.

Note 32 - Engagements particuliers

Engagements hors bilan liés à l'activité courante

en K€	2006	2005	2004
Cautions de contre garantie sur marchés			
Créances cédées non échues			
Nantissements hypothèques et sûretés réelles			
Avals, cautions et garanties données	1 111	746	749
Autres engagements donnés			

(1) Pour les cautions en devises, valorisation au taux de clôture. Il s'agit pour l'essentiel de la garantie donnée par GL TRADE SA au propriétaire des bureaux de sa filiale anglaise, GL TRADE UK.

Covenant

Dans le cadre des deux contrats d'emprunt souscrits auprès des Sociétés CALYON et CREDIT LYONNAIS pour un montant total à l'origine de 21 M€, GLTRADE SA s'est en particulier engagé à l'égard de ces sociétés, sur toute la durée du contrat jusqu'au paiement des sommes dues :

- à ne consentir – à ne laisser consentir par une ou plusieurs de ses filiales importantes – aucune sûreté ou garantie réelle ou personnelle de toute dette financière, présente ou future, sans l'accord préalable de la majorité des Banques et sans leur consentir en même temps la même sûreté ou garantie au même rang pour couvrir le remboursement de toutes sommes pouvant être dues en exécution du contrat,

- à ce que, à la date de clôture de ses exercices, l'endettement net consolidé soit au plus égal à :
 - 1 fois les fonds propres nets ;
 - 2 fois l'EBIDTA consolidé.

L'EBIDTA correspond au « résultat d'exploitation consolidé augmenté de la dotation aux amortissements des frais d'acquisition, des dotations (nettes de reprises) aux provisions sur actifs d'exploitation et aux provisions sur risques et charges, et des dotations (nettes des reprises) aux amortissements, tels qu'ils figurent dans les comptes consolidés ».

Ces engagements sont respectés en l'absence d'endettement net au 31 décembre 2006.

Remboursement des emprunts par anticipation

GLTRADE peut rembourser par anticipation la totalité des emprunts à chaque date de paiement d'intérêts uniquement moyennant le versement aux banques :

- du capital restant dû au titre de l'emprunt
- des intérêts courus au titre de l'emprunt
- de l'indemnité de réemploi due au titre de l'emprunt
- de toute autre somme due au titre de l'emprunt

Autres engagements auprès des établissements de crédit

Le groupe ne bénéficie pas d'instrument de couverture.

GLTRADE n'a pas contracté auprès de ses partenaires financiers de ligne de crédit.

Engagements complexes

GLESIA :

Dans le cadre de la prise de participation de SIA dans GLESIA, ex GLTRADE Italia, GLTRADE SA (actionnaire à 51 %) et SIA (actionnaire à 49 %) ont renouvelé leur accord pour une période de 3 ans à compter du 1^{er} janvier 2007 prévoyant principalement les dispositions suivantes :

- SIA accorde à GLESIA la distribution non exclusive de ses produits GAM et FINESTWAY
- SIA fournit à GLESIA l'ensemble des prestations de Facility Management et Help Desk
- Conformément aux termes du précédent accord, au titre de l'exercice 2005, GLESIA a versé à SIA le montant maximal prévu de dividendes prioritaires soit 950K€. SIA a, de plus touché 283 K€ de dividendes sur le solde du bénéfice distribuable.

Aux termes du nouvel accord, SIA et GLTRADE ont convenu que si l'une des parties met fin au contrat, SIA devra vendre ses actions GLESIA et GLTRADE aura l'obligation de les acheter sur la base de la valorisation suivante : $(0,49 \times \text{EBIT} \times n - \text{dettes financières nettes})$, n étant égal à 4.2 si GLTRADE met fin au contrat, et 2.5 si SIA met fin au contrat.

Ce nouvel avenant prévoit le versement d'un dividende prioritaire de 857 K€ à la société SIA en 2007 au titre de l'exercice 2006. SIA touchera, de plus, son droit au bénéfice sur le bénéfice distribuable restant à distribuer.

Nyfix Overseas Inc. :

Complément de prix

Le prix initial d'acquisition de la société Nyfix Overseas Inc. s'élève à neuf millions de dollars (9.000.000US\$). Ce prix doit être ajusté

en fonction du besoin en fonds de roulement de la société Nyfix Overseas à la date d'acquisition.

Le prix d'acquisition de la société Nyfix Overseas Inc sera augmenté d'une somme égale à 1,5 fois le montant de la différence entre le chiffre d'affaire annualisé reconnu par le Groupe GLTRADE entre la date d'acquisition et le 31 décembre 2007 en vertu de contrats de licence, maintenance ou services portant sur le logiciel OBMS de Nyfix Overseas Inc, et sept millions cinq cent milles dollars (7.500.000US\$). Le montant du Complément de Prix est plafonné à six millions de dollars (6.000.000 US\$).

Ubitrade SA :

Stock options

GLTRADE SA s'est engagé à acheter à chaque bénéficiaire les 113 221 options de souscription d'action attribuées par le plan de stock-options mis en place par Ubitrade le 4 décembre 2003.

Ce plan a initialement fixé le prix d'exercice des options à 6,88 € par actions ainsi que les conditions de présence requises pour leur exercice à l'échéance du plan. Sont acquises :

- 25 % des options à compter du 1^{er} juillet 2004
- 25 % supplémentaires à compter du 1^{er} juillet 2005
- les 50 % dernier à compter du 1^{er} juillet 2006

Chaque bénéficiaire s'est engagé à exercer ses options pendant une période allant du 4 décembre 2007 au 31 décembre 2007.

Le prix de cession par option exercée sera égal à 16,36 € assorti d'un complément de prix de 2 € déterminé sur des objectifs de réalisation de chiffre d'affaires de l'activité Fermat atteints au 31 décembre 2005.

Chaque bénéficiaire s'est également engagé à vendre ses actions selon les conditions ci-dessus définies.

Au 31 décembre 2006, cette dette a été comptabilisée dans les comptes du groupe à hauteur de 1 230 K€.

GL SETTLE Inc (ex OASIS) :

Complément de prix

Le prix initial d'acquisition de la société OASIS s'élève à quatre millions de dollars (4.000.000 US\$)

Le prix d'acquisition de la société OASIS sera augmenté d'une somme égale à cinquante pour cent (50 %) du montant des redevances de licence au-delà de huit millions de dollars (8 000 000US\$) dues au Groupe GLTRADE entre le 1^{er} juillet 2005 et le 30 juin 2007 en application (i) des contrats de licence portants sur les logiciels OASIS et (ii) des contrats de licence portants sur les produits GL SETTLE aux Etats-Unis et au Canada. Le montant du Complément de Prix est plafonné à trois millions de dollars (3.000.000 US\$).

La présentation faite des engagements n'omet pas l'existence d'un engagement hors bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

Note 33. Eléments postérieurs à la clôture

Acquisition du Groupe FNX

Au mois de mars 2007, le Groupe GLTRADE a acquis aux Etats-Unis la société FNX Solutions Inc. Cette société fondée en 1992 a réalisé au titre de l'exercice 2006 un chiffre d'affaires de plus de 11 M€ (non audité) et anticipe une croissance annuelle de +25 % pour les deux prochains exercices.

FNX Solutions Inc est éditeur de solutions logicielles spécialisées dans la gestion des produits OTC pour les marchés de capitaux et les Hedge Funds.

Le groupe est principalement basé aux Etats-Unis, au Japon, en Europe, à Singapour et en Thaïlande. Les filiales étrangères ont pour l'essentiel une activité commerciale, la majeure partie de l'activité des développements de logiciels étant réalisée aux Etats-Unis.

Le groupe FNX comptait au 31 décembre 2006 environ 160 salariés.

GLTRADE finalise actuellement les travaux complémentaires nécessaires à la comptabilisation de ce regroupement d'entreprises, pour le traiter en conformité avec la norme IFRS 3.

Cession de l'activité Fermat

Au 1^{er} janvier 2007, le Groupe GLTRADE a cédé à la société Fermat sa filiale Ubitrade GMBH dont l'activité principale était de distribuer les solutions logicielles de la société Fermat.

Le montant de la transaction s'élève à 1 080 K€ (hors ajustement relatif au besoin en fonds de roulement). Un complément de prix déterminé sur la base d'hypothèses de chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2007, pour un montant maximum de 500 K€, pourra être dû par l'acheteur le cas échéant.



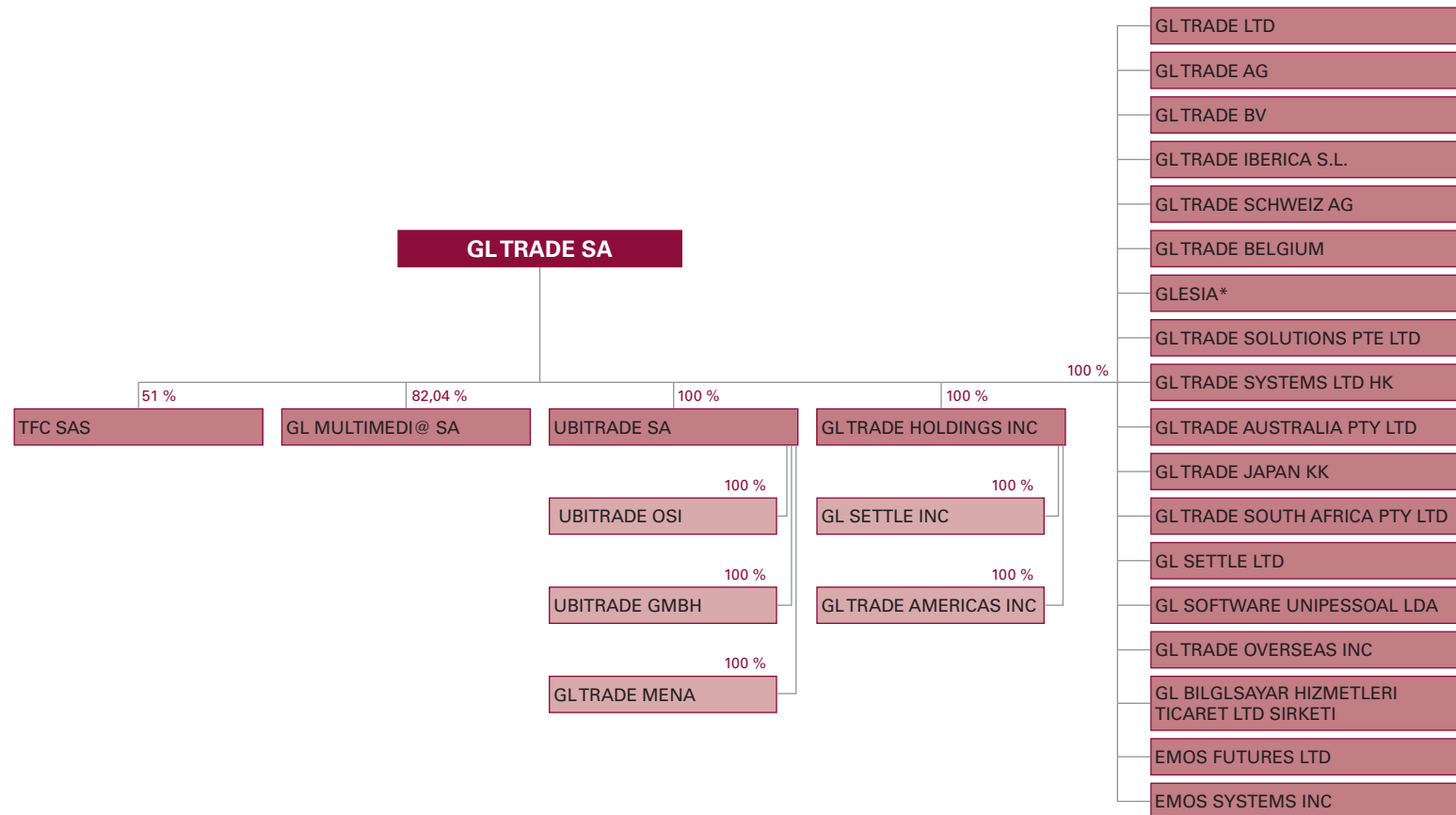
Filiales et participations

Renseignements concernant les filiales et participations

Informations financières	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Quote part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis et non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	CA HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Filiales et participations										
GL HOLDINGS INC	0 USD	11 014 000 USD	100,00 %	11 893 523 €	11 893 523 €			27 700 000 USD	1 640 000 USD	1 346 129 €
GL MULTIMEDIA SA	235 000 €	5 008 000 €	82,04 %	2 840 509 €	2 840 509 €	- €	- €	4 969 000 €	546 000 €	- €
GL TRADE SOLUTIONS PTE LTD	50 000 SGD	727 000 SGD	100,00 %	28 495 €	28 495 €	- €		11 320 000 SGD	325 000 SGD	- €
GL TRADE AG	51 129 €	1 224 871 €	100 %	51 168 €	51 168 €	- €	- €	8 084 000 €	1 220 000 €	450 000 €
GL TRADE LTD	£10 000	£1 076 000	100 %	1 410 153 €	1 410 153 €	- €	£446 000	£19 240 000	£1 076 000	637 702 €
GL TRADE BV	18 200 €	899 800 €	100 %	1 618 200 €	1 618 200 €	- €	- €	5 246 000 €	740 000 €	149 337 €
GL TRADE IBERICA S.L.	3 100 €	720 000 €	100 %	3 100 €	3 100 €	- €	- €	5 295 000 €	707 000 €	1 121 600 €
GL TRADE SCHWEIZ AG	100 000 CHF	1 337 000 CHF	100 %	65 915 €	65 915 €	- €	- €	7 058 000 CHF	1 196 000 CHF	606 177,36 €
GL TRADE AUSTRALIA PTY LTD	1 AUD	235 000 AUD	100 %	1 €	1 €	- €	- €	6 814 000 AUD	382 000 AUD	
GL TRADE SOUTH AFRICA PTY LTD	1 000 ZAR	2 922 000 ZAR	100 %	97 €	97 €	- €	- €	8 942 000 ZAR	1 871 000 ZAR	92 457,28 €
GL TRADE BELGIUM	62 000 €	1 298 000 €	100 %	62 000 €	62 000 €	- €	- €	6 624 000 €	1 292 000 €	1 250 625 €
GLESIA	20 000 €	1 236 000 €	51 %	10 000 €	10 000 €	- €	48 524 €	16 711 000 €	1 232 000 €	102 714 €
GL TRADE JAPAN KK	10 000 000 JPY	441 726 000 JPY	100 %	7 775 151 €	7 775 151 €	- €	- €	1 296 547 000 JPY	41 906 000 JPY	
GL SETTLE LTD	£7 000 150	-£8 341 000	100 %	6 482 570 €	5 809 570 €	- €	- €	£5 061 000	£191 000	- €
GL TRADE SYSTEMS LTD HK	20 000 HKD	16 006 000 HKD	100 %	7 042 933 €	7 042 933 €	- €	- €	125 940 000 HKD	13 307 000 HKD	- €
UBITRADE SA	3 318 000,00 €	11 609 000,00 €	100 %	30 227 506 €	30 227 506 €			14 926 000,00 €	4 075 000,00 €	- €
GL TRADE MENA	63 000 €	1 870 000 €	0,1 %	55 €	55 €			3 863 000,00 €	1 864 000,00 €	1 435,44 €
UBITRADE OSI	60 000 TND	87 000 TND	0,02 %	8 €	8 €			251 000 TND	49 000 TND	- €
GLT SOFTWARE UNIPessoal LDA	5 000 €	455 000,00 €	100 %	5 000 €	5 000 €	- €		1 606 000,00 €	452 000,00 €	165 500,00 €
TRADING FINANCE CONSULTING SAS	100 000 €	-105 000,00 €	51 %	51 000 €	- €	- €		53 000,00 €	-1 000,00 €	- €
Titres Emos UK	£0	£152 000	100 %	2 456 €	2 456 €			£284 000	£46 000	
Titres Nyfix	£0	-£2 450 000	100 %	7 117 594 €	7 117 594 €			£1 090 000	-105 000,00 €	
Titres GL TRADE Turquie	3000 TRY	- €	100 %	2 643 €	2 643 €			- €	- €	
Total				76 690 076 €	75 966 076 €					5 923 677,30 €

Organigramme du Groupe

Organigramme du groupe et de ses participations au 31/12/06



* Detenu à 51 % par GL TRADE SA hors application - des normes IAS 32 et 39

Renseignements à caractère général

Analyse des risques du groupe

Risques liés au secteur des logiciels financiers et à l'activité de GLTRADE

Risques liés à la volatilité des marchés et aux activités de marché
GLTRADE réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires grâce aux solutions qu'il commercialise auprès des intermédiaires financiers et des sociétés d'investissement. Le Groupe estime que cette activité devrait continuer de générer la majeure partie de son chiffre d'affaires. GLTRADE est directement affecté par l'environnement politique et économique, les grandes tendances économiques et financières et les mutations des marchés sur lesquels ses clients sont présents. Une baisse des marchés pourrait avoir une incidence défavorable sur son résultat d'exploitation, en raison de la disparition d'un certain nombre d'intermédiaires financiers et d'intervenants. Des fluctuations de marché importantes pourraient par conséquent pénaliser considérablement l'activité, la situation financière et le résultat d'exploitation du Groupe. Le modèle économique du Groupe, qui repose sur les abonnements, peut retarder l'impact de l'évolution de la bourse sur le chiffre d'affaires. Une baisse de l'activité ne pénalisera le chiffre d'affaires qu'à l'échéance du contrat d'abonnement du client, si ce dernier décide de ne pas le reconduire ou de limiter le nombre de ses abonnements. De la même façon, une embellie des marchés n'affectera le chiffre d'affaires que lorsque les clients feront évoluer à la hausse le nombre d'abonnements qui leur est désormais nécessaire.

Risques liés à la concentration des établissements financiers

Les rapprochements entre grands établissements financiers pourraient inciter les clients de GLTRADE à réduire leurs effectifs de traders et susciter de nouvelles coupes dans les budgets

d'investissement affectés aux systèmes informatiques. Dans ce contexte, les clients pourraient être tentés de réduire le nombre de stations et de contrats d'abonnement achetés à GLTRADE ou de modifier leur stratégie, en changeant de fournisseur ou en se dotant de solutions internes.

Risques liés à l'automatisation des marchés boursiers et à l'avènement des technologies de réseau

GLTRADE estime qu'une partie de la croissance de son activité sera alimentée par l'électronisation croissante des marchés boursiers basés sur des carnets d'ordres centralisés à travers le monde. Cette évolution s'est cependant stabilisée sur les grands marchés internationaux et le Groupe ne peut prévoir à quel rythme se poursuivront l'automatisation des marchés de faible ou moyenne envergure, la connexion des opérateurs de marché à un nombre croissant de marchés et la tendance à la délocalisation des membres. GLTRADE estime que le déploiement du GL NET devrait bénéficier de la poursuite du développement des technologies de réseau, mais ne peut affirmer que son réseau conservera son avantage concurrentiel par rapport aux autres réseaux électroniques.

Risques liés à l'obsolescence des produits et des évolutions technologiques

Le marché des produits et services proposés par GLTRADE est caractérisé par la rapidité des mutations technologiques, l'introduction fréquente de nouveaux produits et de nouvelles fonctionnalités, la mouvance de la demande des utilisateurs et l'évolution des normes du secteur. L'introduction d'améliorations technologiques ou de nouveaux standards dans l'industrie est susceptible de rendre obsolètes, et donc invendables, les produits et services existants. La réussite de GLTRADE passe donc nécessairement par l'amélioration constante de son offre existante de produits et services afin de ne pas se laisser distancer

par les évolutions technologiques et de satisfaire les besoins toujours plus sophistiqués de ses clients. Dans le cas contraire, les produits et services du Groupe deviendront invendables ou inférieurs à ceux de la concurrence, mettant en danger son activité, sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Le processus de développement des produits et services de GLTRADE est extrêmement complexe et requiert des efforts permanents. Les investissements du Groupe dans la recherche et le développement sont importants (13 % du chiffre d'affaires) et devraient augmenter. Tout retard pris par le Groupe dans le développement et le lancement de produits et services plus perfectionnés (ou nouveaux) ou dans la mise en œuvre des mutations technologiques est susceptible de pénaliser son activité, sa situation financière et son résultat d'exploitation.

Risques liés à la concurrence intense

Les logiciels de gestion des ordres et de négociation électronique, les réseaux de négociation électronique et les services de diffusion de données boursières aux établissements financiers sont des secteurs d'activité extrêmement concurrentiels. GLTRADE estime que la concurrence la plus vive provient des services informatiques internes de ses clients. En outre, dans les logiciels de gestion des ordres, le Groupe est en concurrence avec des intervenants extérieurs et avec plusieurs sociétés locales implantées sur ces divers marchés. Sur le segment de la diffusion des données boursières, certains concurrents offrent également des services liés à la négociation électronique et certains d'entre eux, plus importants par la taille que GLTRADE, jouissent de ressources supérieures.

Risques liés aux actions en justice

Le droit de GLTRADE de diffuser des données boursières est régi par des contrats de licence compliqués, qui régulent strictement l'affichage ou la diffusion d'informations financières

aux tiers. Dans la mesure où le Groupe offre à ses clients un accès direct aux bourses et à d'autres informations, le contrôle strict des informations financières diffusées peut s'avérer difficile. GLTRADE est assujéti à des audits périodiques, conformément aux modalités de ces contrats de licence, qui peuvent l'exposer à des actions en justice, s'ils démontrent que GLTRADE ne limite pas l'affichage ou la diffusion des informations selon les termes des contrats.

Risques liés aux collaborateurs et responsables clés

Le succès futur de GLTRADE repose sur des collaborateurs clés. Le Groupe n'a pas souscrit de contrat d'assurance-vie pour ses salariés et responsables clés. Toute disparition ou toute impossibilité de l'un de ses collaborateurs clés à remplir ses fonctions, pour quelque raison que ce soit, pourrait avoir une incidence négative sur l'activité, la situation financière et les résultats de GLTRADE.

Risques liés à la capacité de GLTRADE à attirer, recruter et retenir les compétences

La continuité de la réussite de GLTRADE dépendra, dans une large mesure, de sa capacité à attirer, recruter et retenir des collaborateurs compétents et motivés. GLTRADE a instauré un certain nombre de mesures destinées à recruter, puis à retenir des collaborateurs compétents, tels que des développeurs, des administrateurs systèmes et des ingénieurs réseaux. Cependant, ce type de compétences étant très demandé, le Groupe ne peut garantir qu'il sera en mesure de recruter et de fidéliser ses collaborateurs, sans devoir encourir des coûts prohibitifs. L'impossibilité de recruter et de retenir de telles compétences pourrait affecter l'activité, la situation financière et les résultats de GLTRADE.

Risques liés aux incidents techniques ou aux erreurs humaines, susceptibles d'entraîner la perte de clients

GLTRADE dépend de la performance de ses systèmes informatiques sophistiqués pour fournir ses services à sa clientèle. La surcharge des systèmes ou des incidents techniques pourraient provoquer des retards ou l'interruption des systèmes. Bien que le Groupe dispose de systèmes de secours et assure une maintenance régulière pour minimiser le nombre de défaillances techniques, il ne peut totalement éliminer le risque de difficultés techniques, qui peuvent par conséquent survenir de temps à autre. GLTRADE investit des ressources considérables pour assurer la fiabilité et la disponibilité de ses réseaux, dans le but de réduire le risque de défaillance. Cependant, le Groupe ne peut avoir l'assurance que les efforts déployés pour limiter les pannes seront toujours suffisants.

Risques liés à la vulnérabilité de GL NET en terme de sécurité, susceptibles de compromettre les informations relatives aux transactions de ses clients

En tant qu'opérateur de réseau électronique, GLTRADE est vulnérable au risque d'effraction de ses systèmes informatiques et de ceux de ses clients. Bien que le Groupe investisse des ressources considérables pour assurer la sécurité de son réseau GL NET, il ne peut totalement éliminer le risque d'effraction. Une éventuelle effraction pourrait entraîner l'interruption partielle des systèmes informatiques de GLTRADE. L'architecture intrinsèque du réseau GL NET assure une segmentation des risques. La divulgation d'informations confidentielles ou la falsification d'ordres des clients restent improbables. Les contrats signés avec les clients comportent des clauses limitant la responsabilité de GLTRADE en de telles circonstances. Cependant, le Groupe ne peut avoir la certitude que ces clauses suffiront à dégager sa responsabilité en toutes circonstances.

Risques environnementaux

Compte tenu de son activité de conception et d'édition de logiciels, GLTRADE est par nature exposé à un nombre limité de risques en matière environnementale.

Risques liés aux actions GL TRADE

Financière Montmartre est une société holding dont l'unique objet est de détenir les actions GLTRADE. Au 30 avril 2007, Euronext S.A. détient 55,76 % du capital de Financière Montmartre, le solde appartient aux dirigeants de GLTRADE et à leurs familles. Euronext S.A. détient également une participation directe de 9,3 % dans GLTRADE. Euronext S.A. et les dirigeants de GLTRADE peuvent par conséquent contrôler l'issue de décisions requérant l'approbation des actionnaires, y compris la nomination des membres du Conseil d'Administration, la distribution de dividendes et l'approbation de certaines opérations d'envergure, quel que soit le vote des autres actionnaires de GLTRADE.

Risques de change

Chaque filiale de GLTRADE facture essentiellement dans sa propre devise locale, les filiales asiatiques facturant également leurs clients en dollars américains. La majorité des filiales fait partie de la zone Euro. La part du chiffre d'affaires réalisé par les filiales en dehors de cette zone s'élève désormais à 47 % du chiffre d'affaires en 2006, et se répartit comme suit : Etats-Unis : 13 %, Angleterre : 18 % et les pays asiatiques : 13 %.

En 2006, l'impact de l'évolution des taux de change sur le chiffre d'affaires est encore négatif mais très peu significatif (0,4 % de croissance).

GLTRADE a limité l'érosion de ses marges en menant une politique rigoureuse de maîtrise de ses coûts et en s'efforçant de localiser ses charges dans les zones dans lesquelles elle réalise

ses produits. En plus des coûts de distribution structurellement locaux, les coûts de développement sont de plus en plus délocalisés du siège.

Le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture de change pour garantir ses flux de trésorerie.

L'évaluation de la position nette consolidée en devises soumet le Groupe à un risque de 268 K€ dans l'hypothèse de l'évolution défavorable et uniforme du cours de l'euro de 1 centime de l'euro contre le taux de clôture au 31 décembre 2006 des devises considérées.

Risques de taux

Le Groupe GLTRADE place sa trésorerie, pour l'essentiel en Sicav monétaires court terme, ou en comptes rémunérés, sans risque suivant le taux du marché. GLTRADE n'est par conséquent pas soumis à un risque significatif de taux sur ses placements.

Le groupe est endetté auprès d'établissements financiers à hauteur de 16M€ (partie à plus d'un an de ces emprunts : 10 M€, et partie à moins d'un an : 6 M€). Ils ont été contractés à taux variable basé sur l'EURIBOR 3 mois et 12 mois selon l'échéance. La sensibilité des charges financières à une variation de 1 % des taux court terme est non matérielle.

Risques de liquidité

Le Groupe GLTRADE n'est pas exposé au risque de liquidité. Le Groupe dispose de réserves de trésorerie excédentaires qui représentent une part significative du total bilan (11 %).

Le modèle de facturation terme à échoir des abonnements génère un besoin en fonds de roulement structurellement négatif.

La trésorerie est placée dans des instruments financiers non spéculatifs et facilement mobilisables.

Risques sur actions

GLTRADE ne détient pas d'actions ou de produits financiers spéculatifs et n'est en conséquence pas soumis à risque particulier sur action.

Risques juridiques

La réussite de GLTRADE dépend, dans une large mesure, de ses droits de propriété intellectuelle. La stratégie de protection mise en œuvre par le Groupe pour ses droits de propriété intellectuelle repose aujourd'hui sur le dépôt des codes sources, les accords de confidentialité et autres restrictions contractuelles concernant la copie et la distribution de sa technologie propriétaire. Les procès intentés pour faire valoir ses droits de propriété intellectuelle ou protéger ses secrets commerciaux peuvent entraîner des coûts importants, sans garantie de résultat. L'incapacité de GLTRADE à protéger ses droits de propriété intellectuelle pourrait mettre en danger son activité, sa situation financière et son résultat d'exploitation. Les moyens dont dispose le Groupe pour protéger ses droits de propriété intellectuelle en France, aux Etats-Unis ou dans tout autre pays dans lequel GLTRADE est présent, pourraient ne pas être adéquats pour protéger efficacement ses droits de propriété intellectuelle. En outre, tous les pays n'offrent pas le même niveau de protection des droits de propriété intellectuelle que les législations françaises ou américaines. De la même façon, si des tiers accusaient GLTRADE de violer leurs droits de propriété intellectuelle, le Groupe pourrait devoir supporter des coûts importants ou être contraint de mobiliser des ressources considérables pour se défendre contre de telles accusations. Si le Groupe ne parvenait pas à se défendre avec succès, il pourrait perdre ses droits à la technologie dont il a

besoin pour développer son activité, ce qui pourrait entraîner des pertes de parts de marché ou l'obligation d'acquitter des droits de licence élevés pour l'utilisation de cette technologie.

En termes de propriété intellectuelle, GL TRADE est propriétaire de toutes ses marques qui ont été déposées auprès des organismes compétents tant au plan national qu'international.

Les logiciels développés par GL TRADE sont la propriété exclusive de la société. Leur protection est assurée au regard du droit d'auteur aussi bien en France qu'à l'étranger.

D'autre part le développement croissant des dépôts de brevets, en particulier aux Etats-Unis, portant sur des méthodes et outils de négociations sur les marchés financiers ne permet pas au Groupe d'avoir l'assurance de ne pas contrefaire un quelconque droit de propriété industrielle. GL TRADE étudie actuellement les modalités pour protéger ses logiciels aux Etats-Unis, via le dépôt de brevets.

En tout état de cause il n'existe pas d'autres litiges ou arbitrage, que ceux mentionnés dans la note 26, susceptibles d'avoir ou ayant eu, dans un passé récent, une incidence sensible sur la situation financière de la société GL TRADE, son activité, son résultat et le cas échéant sur son Groupe.

Risques sociaux

Le Groupe n'est pas exposé à des risques sociaux autres que ceux pouvant intervenir dans la vie sociale normale des entreprises.

Assurance

La société a souscrit auprès de sociétés notoirement et internationalement connues des polices couvrant sa responsabilité civile à des niveaux de couverture que la Direction estime suffisants.

Pour couvrir ses engagements contractuels, le Groupe a notamment souscrit à une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle couvrant sa responsabilité à hauteur de 10 M€ avec une franchise de 150 K€ par litige et une police dommages corporels, matériels et immatériels confondus pour une couverture de 6,1 M€, avec une franchise de 8 000 € par litige. Par ailleurs une police dommages couvrant les pertes d'exploitation a été souscrite pour un montant de couverture globale de 24 M€, dont la franchise est déterminée sur la base d'un nombre de jours de chiffre d'affaires du site sinistré.

Par ailleurs, GL TRADE a souscrit une assurance responsabilité civile des mandataires sociaux, et ce pour un plafond de garanties de 10.000.000 €.

Le montant annuel des primes d'assurance payées au titre de l'exercice s'élève à 692 K€.

Le Groupe GL TRADE n'a pas identifié de risques significatifs nécessitant la souscription d'autres contrats d'assurance.

Organes d'administration et de direction

Déclaration de conformité : La société GL TRADE SA respecte la réglementation européenne en matière de gouvernement d'entreprise à l'exception de la nomination d'administrateur indépendant.

Conseil d'administration

Le conseil d'administration est actuellement composé de 4 membres.

Les administrateurs, Messieurs Pierre Gatignol, Louis-Christophe Laurent, Frédéric Morin, Jean-François Théodore (représentant d'Euronext) et Monsieur Serges Harry ont été nommés par l'AGO du 16 décembre 2004.

Messieurs Pierre Gatignol et Louis-Christophe Laurent ont été respectivement nommés Directeur Général Délégué et Président Directeur Général par le conseil d'administration du 16 décembre 2004. Ils exercent ces mandats en alternance tous les six mois.

Leurs mandats expirent à l'AGO appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Autres mandats principaux exercés par les mandataires sociaux

Pierre Gatignol

Fonction en 2006

Administrateur de GL multimedial, Président Directeur Général d'Ubitrade SA, Administrateur de la Financière Montmartre, Directeur de GLTRADE Ltd, GLTRADE Americas Inc, GLTRADE Solutions Pte Ltd, GLTRADE BV, GLTRADE Schweiz AG, GLTRADE Australia Pty Ltd, GLTRADE Japan KK, GLTRADE Belgium SA, GLTRADE South Africa Pty Ltd, GL SETTLE Ltd, GLTRADE Systems Ltd, GL SETTLE Inc., GLTRADE Holdings Inc., Emos Ltd, GLTRADE Overseas Inc, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG, Cogérant de GLTRADE Mena, Ubitrade Osi, GLTRADE Iberica SL, GLT Software Unipessoal Lda, gérant de GLTRADE Turquie.

Fonction en 2005

Administrateur de GL multimedial, Président Directeur Général d'Ubitrade SA, Administrateur de la Financière Montmartre, Directeur de GLTRADE Ltd, GLTRADE Americas Inc, GLTRADE Solutions Pte Ltd, GLTRADE BV, GLTRADE Schweiz AG, GLTRADE

Australia Pty Ltd, GLTRADE Japan KK, GLTRADE Belgium SA, GLTRADE South Africa Pty Ltd, GL SETTLE Ltd, GLTRADE Systems Ltd, 4D Trading, Ubitrade Ltd, Ubitrade Inc, GL SETTLE Inc., GLTRADE Holdings Inc., Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG, Cogérant de GLTRADE Mena.

Fonction en 2004

Administrateur de GL multimedial, Président Directeur Général d'UBITRADE SA, Administrateur de la Financière Montmartre, Directeur de GLTRADE Ltd, GL Consultants Inc, GLTRADE Solutions Pte Ltd, GLTRADE Asia Ltd, GLTRADE BV, GLTRADE Schweiz AG, GLTRADE Australia Pty Ltd, GLTRADE Japan KK, GLTRADE Belgium SA, GLTRADE South Africa Pty Ltd, GL SETTLE Ltd, GLTRADE Systems Ltd, 4D Trading, Ubitrade Pty Ltd, Ubitrade UK Ltd, Ubitrade Inc., Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2003

Administrateur de GL multimedial Administrateur de la Financière Montmartre, Directeur de GLTRADE UK, GL Consultants Inc, GLTRADE Solutions Pte Ltd, GLTRADE Asia Ltd, GLTRADE BV, GLTRADE Schweiz AG, GLTRADE Australia Pty Ltd, GLTRADE Japan KK, GLTRADE Belgium SA, Finsoft Ltd, GLTRADE South Africa Pty Ltd, GL SETTLE Ltd (ex MSTs UK), GLTRADE Systems Ltd (ex MSTs HK), GLTRADE Systems KK (ex MSTs kk), 4D Trading, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2002

Administrateur de GL multimedial Administrateur de la Financière Montmartre, Directeur de GLTRADE UK, GL Consultants Inc, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG, Administrateur de GLTRADE Solutions Pte Ltd, GLTRADE Asia Ltd, GLTRADE BV, GLTRADE Iberica S.L., GLTRADE Schweiz AG, GLTRADE Australia Pty Ltd, GLTRADE Japan KK, GLTRADE

Italia s.r.l., GLTRADE Belgium SA, Finsoft Ltd, GLTRADE South Africa Pty Ltd.

Fonction en 2001

Président du CA de GL multimediat, Administrateur de la Financière Montmartre, Director de GLTRADE UK et de GL Consultants Inc, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG, Administrateur de GLTRADE Solutions Pte Ltd, GLTRADE Asia Ltd, GLTRADE BV, GLTRADE Iberica, GLTRADE Schweiz AG, GLTRADE Australia Pty Ltd, GLTRADE Japan KK, GLTRADE Italia s.r.l, GLTRADE Belgium SA.

Louis-Christophe Laurent

Fonction en 2006

Administrateur de GL multimediat, Président Directeur Général de la Financière Montmartre, Directeur de GLTRADE Americas Inc, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2005

Administrateur de GL multimediat, Président Directeur Général de la Financière Montmartre, Directeur de GLTRADE Americas Inc, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2004

Administrateur de GL multimediat, Président Directeur Général de la Financière Montmartre, Directeur de GL Consultants Inc, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2003

Administrateur de GL multimediat, Président Directeur Général de la Financière Montmartre, Directeur de GL Consultants Inc, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2002

Administrateur de GL multimediat, Président Directeur Général de la Financière Montmartre, Chairman of board pour GLTRADE UK et GL Consultants Inc. (USA), Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2001

Administrateur de GL multimediat, Président du CA de la Financière Montmartre, Chairman of board pour GLTRADE UK et GL Consultants Inc (USA), Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Frédéric Morin

Fonction en 2006

Administrateur de GL multimediat, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2005

Administrateur de GL multimediat, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2004

Administrateur de GL multimediat, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2003

Administrateur de GL multimediat, Membre du conseil de surveillance de GLTRADE AG.

Fonction en 2002

Administrateur de GL multimediat.

Fonction en 2001

Administrateur de GL multimediat.

EURONEXT (représenté par Jean-François Théodore)

Fonction en 2006

Administrateur de Euronext Brussels SA/NV, Euronext Amsterdam NV, Euronext Lisbon - Sociedade Gestora de Mercados Regulamentados SA, Euroclear Plc, Liffe Administration and Management, LCH.Clearnet Group Ltd, Liffe (Holding) Plc, Administrateur d'Euronext UK Plc, Représentant permanent d'Euronext Paris SA auprès de GLTRADE SA, Financière Montmartre, SICOVAM Holding et Euronext Real Estate SA/NV, Président du Directoire d'Euronext NV, Président Directeur Général d'Euronext Paris SA, Président du Conseil de Surveillance d'Atos-Euronext Market Solutions Holding SAS, Président de MTS France et de MBE Holding Spa, Membre du Conseil de Surveillance de ATOS Origin et MTS SpA.

Fonction en 2005

Administrateur de Euronext Brussels SA/NV, Euronext Amsterdam NV, Euronext Lisbon - Sociedade Gestora de Mercados Regulamentados SA, Sicovam Holding, Euroclear Plc, Liffe Administration and Management, LCH.Clearnet Group Ltd, Liffe (Holding) Plc, Atos Origin, Président et administrateur d'Euronext UK Plc, Représentant permanent d'Euronext Paris auprès de GLTRADE SA, Financière Montmartre., Président du Directoire d'Euronext NV, Président Directeur Général d'Euronext Paris SA, Président du Conseil de Surveillance d'Atos-Euronext Market Solutions Holding SAS, Président de MTS France.

Fonction en 2004

Administrateur de la Financière Montmartre, Euronext brussels SA/NV, Euronext Amsterdam NV, Euronext UK Plc, Euronext Lisbon - sociedade Gestora de Mercados Regulamentados SA, Sicovam holding, Euroclear Plc, Euronext Liffe, LCH Clearnet group Ltd., Président du Directoire d'EURONEXT NV, Président Directeur Général d'Euronext Paris SA, Président du Conseil de

Surveillance d'Atos-Euronext, Membre du Conseil de surveillance d'Atos Origin, Gérant de Euronext GmbH, Président d'Euronext Inc et MTS France SAS.

Fonction en 2003

Représentant permanent d'Euronext Paris dans Financière Montmartre, Administrateur de LCH. Clearnet Group Ltd, Euronext UK Plc, Euronext Liffe, Euronext Amsterdam, Euronext Brussels, Euronext Lisbon, Euroclear Bank, Président du Directoire d'EURONEXT NV, Président Directeur Général d'Euronext Paris SA, Président du Conseil de Surveillance d'Atos-Euronext, Membre du Conseil de surveillance d'Atos Origin, Gérant de Euronext GmbH, Président d'Euronext Inc et MTS France SAS.

Fonction en 2002

Administrateur de la Financière Montmartre, Financière Saint-Jacques, Euronext Paris SA, Clearnet, Finext SA, Euronext UK Plc, Euronext Liffe, Euronext Amsterdam, Euronext Brussels, Euronext Lisbon, Euroclear Bank, Président du Directoire d'EURONEXT NV, Président Directeur Général d' Euronext Paris SA, Clearnet, Président du Conseil de Surveillance d'Atos-Euronext, Membre du Conseil de surveillance d'Atos Origin, Gérant d'Euronext GmbH, Président d'Euronext Inc et MTS France SAS.

Fonction en 2001

Administrateur de la Financière Montmartre, Cote Bleue, Finext, Financière Saint Jacques, Euronext Paris SA, Clearnet, SBF Technologies, Membre du Directoire d'EURONEXT NV, Président Directeur Général d'Euronext Paris SA, Clearnet, SBF Technologies, Finext, Membre du Conseil de surveillance d'Atos Euronext et d'Atos Origin.

Serge HARRY*Fonction en 2006*

Représentant permanent d'Euronext Paris SA dans la société SEPB, Membre du Conseil de Surveillance de MTS SpA

Fonction en 2005

Représentant permanent d'Euronext Paris SA dans la société SEPB.

Fonction en 2004

Administrateur Euronext London, Représentant permanent d'EURONEXT Paris dans la société SEPB, Membre du Conseil de Surveillance d'Atos-Euronext.

Fonction en 2003

Représentant permanent d'EURONEXT Paris dans la société SEPB, Membre du Conseil de Surveillance d'Atos-Euronext.

Rémunération des mandataires sociaux

Mandataire En K€		Contrat de travail*			Mandat social		
		2006	2005	2004	2006	2005	2004
Pierre Gaignol	Fixe:	110	105	105	79	76	76
	Variable:	94	81	42			
	Retraite (Art 83)	5	5	5			
Louis-Christophe Laurent	Fixe:	Néant	Néant	Néant	80	76	76
	variable:	Néant	Néant	Néant	19	16	
Frédéric Morin	Fixe:	59	59	59		Néant	Néant
	Variable:	23	19	14			
Euronext (Jean-François Théodore)		Néant	Néant	Néant		Néant	Néant
Serge Harry		Néant	Néant	Néant		Néant	Néant

* Base brute avant impôts

Aucun jeton de présence n'a été alloué aux membres du Conseil d'administration en 2006.

Aucune prime n'est prévue pour les mandataires sociaux en cas de nomination ou de départ du Conseil d'Administration de GL TRADE SA.

Organes de direction

Composition

Se référer au paragraphe Gouvernance page 22.

Rémunération des organes de direction

La rémunération brute globale versée aux membres de la direction du Groupe GLTRADE (COMEX) s'est élevée à 4 650 K€ en 2006. Cette rémunération n'inclut pas les stocks options qui leur sont alloués.

Honoraires de commissariat aux comptes

Au cours de l'exercice 2006, le montant hors taxes des honoraires de commissariat aux comptes et des prestations d'experts indépendants effectuées à la demande des commissaires aux comptes et de leur réseau dans le cadre de leur mission s'élèvent à :

Audit en K€	KPMG						AD Conseils					
	Montant (HT)			%			Montant (HT)			%		
	2006	2005	2004	2006	2005	2004	2006	2005	2004	2006	2005	2004
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	502	404	499	67 %	65 %	61 %	190	131	132	95 %	100 %	96 %
Emetteur	298	261	326	40 %	42 %	40 %	120	100	97	60 %	76 %	71 %
Filiales intégrées globalement	204	143	173	27 %	23 %	21 %	70	31	35	35 %	24 %	25 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes	75	113	318	10 %	18 %	39 %			6			4 %
Emetteur	49	77	162	7 %	12 %	20 %			2			1 %
Filiales intégrées globalement	26	36	156	3 %	6 %	19 %			4			3 %
sous-total	577	517,3	817	77 %	83 %	100 %	190	131	138	95 %	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	176	109		23 %	17 %		9					
Juridique, fiscal, social	7			1 %								
Honoraires sur acquisition	169			22 %			9			5 %		
sous-total	176	109	0	23 %	17 %	0 %	9	0	0	5 %	0 %	0 %
Total	753	626	817	100 %	100 %	100 %	199	131	138	100 %	100 %	100 %

Renseignement de caractère général concernant l'émetteur

Dénomination sociale

GL TRADE

Siège social

42, rue Notre Dame des Victoires - 75002 PARIS

Forme juridique

Société anonyme à Conseil d'Administration régie par les articles L225-1 à L225-257 du code de commerce et par les articles 58 à 207 du décret du 23 mars 1967.

Durée de la Société

99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés (le 25 août 1988), sauf cas de dissolution anticipée ou de prorogation décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires.

Objet social (Article 2 des statuts)

La société a pour objet :

- de vendre ou de louer sous forme de services des produits financiers et informatiques, assortis de toutes les opérations commerciales liées à ces transactions et plus généralement,

toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement ;

- le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule, soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achats de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, d'association en participation ou de prise ou de datation en location ou en gérance de tous biens ou droits, ou autrement.
- et généralement toutes opérations financières, commerciales, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à tous objets spécifiés ci-dessus ou à tout autre patrimoine social.

Numéro de R.C.S.

R.C.S. PARIS B 347 600 645.
Code A.P.E. : 722 A.

Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

Répartition statutaire des bénéfices (Articles 33 et 34 des statuts)

Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il est prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserve atteint le dixième du capital social ; il reprend

son cours lorsque, pour une raison quelconque, la réserve légale est descendue au-dessous de ce dixième.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué des pertes antérieures et des sommes mises en réserve, en application de la loi et des statuts, et augmenté du report bénéficiaire.

Après prélèvement des sommes portées en réserve en application de la loi, l'Assemblée Générale peut prélever sur ce bénéfice toutes sommes qu'elle juge à propos d'affecter à la dotation de tous fonds de réserves facultatives, ordinaires ou extraordinaires, ou de reporter à nouveau.

Le solde est réparti entre tous les actionnaires proportionnellement au nombre d'actions appartenant à chacun d'eux.

Les dividendes sont prélevés par priorité sur les bénéfices de l'exercice. L'Assemblée Générale peut, en outre, décider la mise en distribution de sommes prélevées sur les réserves dont elle a la disposition, en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Hors le cas de réduction du capital, aucune distribution ne peut être faite aux actionnaires lorsque les capitaux propres sont ou deviendraient, à la suite de celle-ci, inférieurs au montant du capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer. L'écart de réévaluation n'est pas distribuable. Il peut être incorporé en tout ou partie au capital.

Les pertes, s'il en existe, sont, après l'approbation des comptes par l'Assemblée Générale, reportées à nouveau, pour être imputées sur les bénéfices des exercices ultérieurs jusqu'à extinction.

L'Assemblée Générale a la faculté d'accorder à chaque actionnaire pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en actions ou en numéraires. La même option peut être accordée pour les distributions d'acomptes sur dividendes.

Assemblées Générales (Articles 22 à 30 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi.

Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées quelque soit le nombre de ses actions, sous réserve des dispositions légales.

Clauses statutaires particulières

Existence de seuils statutaires (Article 10 des statuts)

Toute personne, agissant seule ou de concert, qui vient à détenir directement ou indirectement un pourcentage du capital ou des droits de vote (si le nombre ou la répartition des droits de vote ne correspondent pas au nombre et à la répartition des actions) au moins égal à 1 % ou à tout multiple de ce pourcentage, jusqu'au seuil de 67 %, doit informer la société de sa participation ainsi que des variations ultérieures de cette participation. L'information doit être communiquée à la société dans un délai de quinze jours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au siège social.

Les informations mentionnées au paragraphe précédent sont également faites dans les mêmes délais lorsque la participation devient inférieure aux seuils qui y sont prévus.

A défaut d'avoir été déclarées dans les conditions ci-dessus, les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée sont privées du droit de vote dans les Assemblées d'actionnaires si, à l'occasion d'une Assemblée, le défaut de déclaration a été constaté et si un ou plusieurs actionnaires détenant ensemble 1 % du capital ou des droits de vote en font la demande lors de cette Assemblée.

Dans ce cas, les actions privées du droit de vote ne retrouvent ce droit qu'à l'expiration d'un délai de deux ans suivant la date de régularisation de la notification.

Titres au porteur identifiables (Article 10 des statuts)

Conformément aux dispositions de l'article L228-2 du Nouveau Code de Commerce (ex article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966), la société est en droit de demander à tout moment, contre rémunération à sa charge, à l'organisme central chargé de la compensation des titres, l'identité des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires

Renseignements à caractère général concernant le capital

Capital social

Le conseil d'administration du 30 mai 2006 a pris acte des levées de stock options réalisées du 1^{er} janvier 2006 au 30 mai 2006.

A cette date le capital social a donc été augmenté de 664€ pour être fixé à la somme de 292 721€ divisé en 9 599 221 actions entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Le conseil d'administration du 06 mars 2007 a pris acte de la levée de 2000 stock options réalisées du 31 mai 2006 jusqu'au 31 décembre 2006. Le capital social est de 292 782 € divisé en 9 601 221 actions, entièrement libérées et toutes de même catégorie.

Capital potentiel

Les seuls titres existants pouvant engendrer la création d'actions GLTRADE sont les options de souscription d'actions consenties aux salariés du Groupe.

	Nombre d'actions	Valeur nominale	Capital social	En % du capital
Capital autorisé par l'AGE du 30/09/98	206 596	0,03 €	6 299,80 €	2,2 %
Capital autorisé par l'AGE du 15/10/01	258 245	0,03 €	7 874,75 €	2,7 %
Options exercées en 2002	(6 000)	0,03 €	(182,96 €)	(0,1 %)
Options exercées en 2003	(2 500)	0,03 €	(76,23 €)	(0,0 %)
Options exercées en 2004	(20 050)	0,03 €	(601,50 €)	(0,2 %)
Options exercées en 2005	(46 166)	0,03 €	(1 384,98 €)	(0,5 %)
Options exercées en 2006	(23 780)	0,03 €	(713,40 €)	(0,2 %)
Options annulées	(94 839)	0,03 €	(2 845,17 €)	(1,0 %)
Options non attribuées	(3 921)	0,03 €	(117,63 €)	(0,0 %)
Capital autorisé par l'AGE du 25/05/05	190 625	0,03 €	5 718,75 €	2,0 %
Capital autorisé par l'AGE du 30/05/06	973 533	0,03 €	29 205,99 €	10,1 %
Capital potentiel	1 431 743	0,03 €	13 915,36 €	14,9 %

Le nombre d'actions composant le capital potentiel de GLTRADE est de 11 032 964. Le pourcentage de dilution total est de 12,98 % à la date de parution du document de référence.

L'effet dilutif présenté dans les comptes consolidés publiés en IFRS a été déterminé avec la méthode du rachat d'action. Elle diffère de la méthode présentée ci-dessus.

Options de souscription d'actions

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 septembre 1998 a autorisé le Conseil d'Administration à attribuer jusqu'à 2 % du capital sous forme d'options de souscription d'actions, soit 206 596 options. L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 Octobre 2001 a accordé au conseil une autorisation supplémentaire de

2,5 % du capital social, soit 258 245 options, ce qui porte le total des options à 464 841.

L'Assemblée Générale Mixte du 25 mai 2005 a pris acte de la fin de validité du précédent plan de stock options et a autorisé un nouveau plan de stock options, portant sur 190 625 actions, soit 2 % du capital. A ce jour le Conseil d'Administration n'a encore attribué aucune option à ce plan.

Au 31 décembre 2006, 267 585 stock options ont été attribuées et sont en cours de validité. 46 166 ont été exercées pendant l'année.

Date du Conseil d'administration	12/02/1999	18/11/1999	27/09/2000	12/12/2000	02/03/2001	19/06/2001	03/12/2001	08/02/2002	24/10/2003	29/11/2004	Total
Nombre total de stock options attribués	95 000	23 000	10 000	12 300	8 800	8 100	151 360	900	143 960	7 500	460 920
dont attribuées aux mandataires sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Point de départ d'exercice des options	10/02/2002	18/11/2002	27/09/2003	12/12/03 pour 10 200 12/12/04 pour 2 100	02/03/2004	19/06/2004	03/12/2004	02/08/2005	24/10/2006	01/12/2007	
Date d'expiration	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	7 ans	
Prix de souscription	15,20 €	12,21 €	52,02 €	38,36 €	36,11 €	39,40 €	36,89 €	39,11 €	26,89 €	27,17 €	
Modalités d'exercice	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	
Nombre d'options exercées au 31/12/2006	80 516	16 400	0	0	0	0	1 580	0	0	0	98 496
Nombre de personnes concernées par les options exercées au 31/12/2006	44	9	0	0	0	0	2	0	0	0	55
Options de souscription d'action annulée durant l'exercice 2006	10 800	0	0	0	0	0	0	0	0	2 500	13 300
Option annulées	14 484	6 600	10 000	1 900	0	0	48 435	0	10 920	2 500	94 839
Options de souscription d'actions restantes au 31/12/2006	0	0	0	10 400	8 800	8 100	101 345	900	133 040	5 000	267 585
Nombre de personnes concernées par ces options	0	0	0	14	2	11	214	1	98	2	261
Options détenues au 31/12/2006 les dix premiers attributaires salariés	0	0	0	1 700	8 800	0	30 500	0	69 300	0	110 300

(1) personnes occupant ces fonctions au 31/12/2006. Aucun des mandataires sociaux ne bénéficie de stock options.

L'Assemblée Générale mixte du 25 mai 2005 a autorisé le conseil d'administration à attribuer jusqu'à 2 % du capital sous forme d'options de souscription d'actions, soit 190 625 options.

Au 31 décembre 2006, le pourcentage de dilution maximale déterminé en tenant compte des stock options restantes et des stocks options autorisées par l'Assemblée Générale mixte du 25 mai 2005 est de 4,77 %.

Options de souscription d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'option attribuées / d'actions souscrites	Prix moyen pondéré	Plan du 10/02/99	Plan du 18/11/1999
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et par toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est :				
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé	21 119	13,84 €	17 619	2 000

Autres titres donnant accès au capital

Néant

Tableau d'évolution du capital depuis l'introduction en bourse

Date de l'AGE	Date du CA	Nature de l'opération	Augmentation / réduction de capital	Prime d'émission	Réserves facultatives	Nombre de titres émis	Montant cumulé du capital social	Nombre cumulé de titres	Nominal des titres
30.09.98	15.09.98	Augmentation de capital par émission d'actions sur le marché *	F 46 000	F 24 093 217		230 000	F 2 046 000	10 230 000	F 0,20
		Augmentation de capital réservée aux salariés *	F 19 957 60	F 9 405 798,15		99 788	2 065 957,60	10 329 788	F 0,20
30.05.01	02.03.01	Augmentation de capital par incorporation de réserves et conversion en euros	€ 46,80			0	€ 315 000	10 329 788	€ 0,03
	04.03.03	Augmentation de capital par exercice de plans de stock option	€ 182,96	€ 91 017,04		6 000	€ 315 182,96	10 335 788	€ 0,03
	06.03.04	Augmentation de capital par exercice de plans de stock option	€ 76,24	€ 30 442,76		2 500	€ 315 259,20	10 338 288	€ 0,03
	27.07.04	Réduction du capital social par annulation d'action	(€ 25 221,00)	(€ 4 998 847,35)	(€ 15 900 625,65)	(827 063)	€ 290 038,00	9 511 225	€ 0,03
	27.07.04	Augmentation de capital par exercice de plans de stock option	€ 164,00	€ 81 308,00		5 360	€ 290 202,00	9 516 585	€ 0,03
	11.03.05	Augmentation de capital par exercice de plans de stock option	€ 448,00	€ 214 468,00		14 690	€ 290 650,00	9 531 275	€ 0,03
	25.05.05	Augmentation de capital par exercice de plans de stock option	€ 898,00	€ 423 663,20		29 466	€ 291 548,00	9 560 741	€ 0,03
	07.03.06	Augmentation de capital par exercice de plans de stock option	€ 508,00	€ 249 445,00		16 700	€ 292 056,00	9 577 441	€ 0,03
	30.05.06	Augmentation de capital par exercice de plans de stock option	€ 663,00	€ 364 663,20		21 781	€ 292 673,00	9 599 221	€ 0,03
	06.03.07	Augmentation de capital par exercice de plans de stock option	€ 61,00	€ 24 359,00		2 000	€ 292 719,00	9 601 221	€ 0,03

Capital et droit de vote

Les statuts de la société ne prévoyant pas de droit de vote double, les pourcentages en droits de vote sont identiques aux pourcentages en capital indiqués ci-après. Il n'y a pas de limitation de droit de votes.

Répartition du capital social – évolution sur 5 ans

Actionnaires	Au 31/12/2002		Au 31/12/2003		Au 31/12/2004		Au 31/12/2005		Au 31/12/06	
	Nbre d'actions	% en capital	Nbre d'actions	% en capital	Nbre d'actions	% en capital	Nbre d'actions	% en capital	Nbre d'actions	% en capital
Financière Montmartre	5 300 000	51,3 %	5 300 000	51,3 %	5 300 000	55,6 %	5 299 998	55,3 %	5 299 998	55,2 %
Groupe Reuters	3 535 000	34,2 %	3 535 000	34,2 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Euronext	110 000	1,1 %	110 000	1,1 %	1 143 828	12,0 %	944 279	9,9 %	891 674	9,3 %
Famille Laurent / SCI Gagnières	198 143	1,9 %	198 143	1,9 %	135 761	1,4 %	60 786	0,6 %	60 786	0,6 %
Famille Gatignol	113 224	1,1 %	113 224	1,1 %	35 842	0,4 %	1	0,0 %	172 344	1,8 %
Famille Morin	53 633	0,5 %	38 633	0,4 %	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
Public hors salariés	894 678	8,7 %	901 633	8,7 %	2 799 833	29,4 %	3 161 155	33,0 %	3 032 236	31,6 %
dont CDC *					98 470	1,0 %	61 412	0,6 %	61 412	0,6 %
dont Objectif second marché *					107 000	1,1 %	1	0,0 %	1	0,0 %
dont SGAM					143 393	1,5 %	215 866	2,3 %	215 866	2,2 %
dont Dexia Asset Management							249 958	2,6 %	249 958	2,6 %
Public PEE Salariés	125 110	1,2 %	133 155	1,3 %	116 011	1,2 %	111 222	1,2 %	120 403	1,3 %
Actions issue de la levée d'options en période de blocage	6 000	0,0 %	8 500	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %	23 780	0,2 %
Total	10 335 788	100,0 %	10 338 288	100,0 %	9 531 275	100,0 %	9 577 441	100,0 %	9 601 221	100,0 %

* Il s'agit du nombre de titres déclaré par ces entités respectives au moment du passage de seuil de 1 %

La société GLTRADE SA, contrôlée par le Groupe Nyse Euronext par l'intermédiaire de la Holding Financière Montmartre respecte la réglementation européenne de séparation des pouvoirs au sein de son gouvernement d'entreprise. Des mesures visant à s'assurer que le contrôle ne soit pas exercé de manière abusive ont été prises, avec notamment la création de Comités Ad Hoc et la nomination du Président du Conseil d'Administration choisi parmi les membres fondateurs du Groupe.

La Financière Montmartre est une société holding ayant pour unique objet la détention d'actions GLTRADE. Son capital est détenu par Euronext à hauteur de 55,76 %, 44,24 % étant détenues par les familles Laurent, Gatignol, et Morin.

A la connaissance de la société GLTRADE, il n'existe pas d'actions GLTRADE qui ont été données en nantissement par des actionnaires.

A la connaissance de la société GLTRADE, il n'existe pas d'autres actionnaires détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 1 % du capital ou des droits de vote.

Programme de rachat d'actions

Le Conseil d'Administration du 9 novembre 2006 a convoqué une Assemblée Générale Ordinaire réunie extraordinairement le 15 décembre 2006 afin de soumettre aux actionnaires l'autorisation à donner au conseil pour acheter ou vendre des titres de la société dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

Ce programme de rachat ayant pour objet de régulariser le contrat de liquidité avec Oddo, en conformité avec la charte de déontologie de l'Association Française des Entreprises d'investissement et honorer l'engagement vis-à-vis de Monsieur Gérard Varjacques de lui livrer des titres de GLTRADE SA en échange de ses titres GLTRADE Americas.

L'Assemblée Générale s'est donc réunie le 15 décembre 2006 et a autorisé le programme de rachat portant sur 10 % du capital.

Cette autorisation a une validité de dix huit mois. Le prix maximum d'achat par la société de ses propres actions ne devant être supérieur à 50€ par action selon les termes de l'autorisation, le montant maximum que la société serait susceptible d'acheter est de 47 996 100 €.

Le Conseil d'administration du même jour suite à l'Assemblée Générale, a donné tous pouvoirs au Président Directeur général pour racheter 200 000 € de titres GLTRADE SA et signer le nouveau contrat de liquidité avec Oddo, et racheter des titres GLTRADE SA et les remettre à Gérard Varjacques en échange des titres que ce dernier détient dans GLTRADE Americas Inc.

Au 31 décembre 2006, le groupe ne possède pas d'actions propres.

	Au 31 déc 2006	Au 31 déc 2005	Au 31 déc 2004
Stocks options attribuées en cours de validité	267 585	304 665	353 501
Plan d'Epargne Entreprise salariés GL TRADE SA et GL@	67 810	70 466	81 120
Plan d'Epargne Entreprise salariés EURONEXT SA	52 593	40 756	34 891

En application des dispositions légales, un accord de participation a été conclu le 18 novembre 1994 avec le personnel de la société. Cet accord prévoit l'affectation des sommes provenant de la participation des salariés aux résultats de l'entreprise à des Fonds Communs de Placement extérieurs à l'entreprise, dont un fond dédié aux actions GLTRADE.

Pacte d'actionnaires

Un pacte d'actionnaires de la financière Montmartre, conclu entre la société Euronext SA et les fondateurs de GLTRADE SA, Messieurs Laurent, Gatignol et Morin a été déposé le 5 juillet 2004 auprès de l'autorité des marchés Financiers.

Il définit notamment la composition du Conseil d'Administration de la Financière Montmartre en fonction du pourcentage de détention des fondateurs et du groupe Euronext au capital de cette dernière.

Il prévoit aussi les modalités de sortie conjointes ou forcées des fondateurs du capital de la holding Financière Montmartre et de leur participation directe dans GLTRADE SA.

Les fondateurs disposent de la part d'Euronext d'une promesse d'achat de leurs actions Financières Montmartre ou GLTRADE SA dans la limite d'un nombre total d'actions correspondant à 10,5 % du capital de GLTRADE.

Dividendes

Les dividendes non réclamés dans un délai de cinq ans à compter de la date de leur mise en paiement sont prescrits au profit de l'état (article 2277 du Code Civil).

La distribution totale au titre des exercices 2004 à 2006, en termes de dividendes, a été la suivante :

Exercice	Montant total (en €)	Par action (en €)		
		Montant net	Avoir fiscal	Montant global
2004	9 560 741,00	1,00	0,00	1,00
2005	13 438 909,40	1,40	0,00	1,40
2006	10 561 343,10	1,10	0,00	1,10

Depuis l'introduction en Bourse, la société propose chaque année à ses actionnaires la distribution d'un dividende représentant 40 à 50 % de son résultat net consolidé.

Pour 2006, le conseil d'administration proposera à l'Assemblée Générale le versement d'un dividende en augmentation de 40 % par rapport à l'année précédente. Ce dividende représente 51 % du résultat net consolidé part du Groupe.

Attestations

Responsables du document de référence

Louis-Christophe Laurent
Président-Directeur Général

Pierre Gatignol
Directeur Général Délégué

Attestation du responsable du document de référence

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes, KMPG Audit et AD Conseils, une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé, conformément à la doctrine et aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document de référence ainsi qu'à la lecture d'ensemble de ce même document de référence.»

Paris, le 23 mai 2007

Pierre Gatignol

Louis-Christophe Laurent

Responsables du contrôle des comptes

Titulaires

- A.D. CONSEILS

Représenté par M. Stéphane FERTELLE
25 Avenue de l'Europe - 92 310 SEVRES

Date du premier mandat :

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 1988

Durée du présent mandat :

Mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

- KPMG Audit

Département de KPMG S.A
représenté par Mr. Jean Pierre VALENSI, Directeur associé
1, cours Valmy - 92923 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Date du premier mandat :

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 1995.

Durée du présent mandat :

Mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Suppléants

- M. Claude MITTELETTE

25 Avenue de l'Europe - 92 310 SEVRES

Date du premier mandat :

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 5 juillet 1988

Durée du présent mandat :

Mandat expirant à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

- M. Jean-Paul GRIZIAUX

2 bis, rue de Villiers - 92300 LEVALLOIS PERRET

Date du premier mandat :

Nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 mai 1995

Durée du présent mandat :

Mandat expirant à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société GLTRADE S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Nous avons examiné le traitement comptable retenu par le groupe sur les engagements de rachat d'intérêts minoritaires qui ne font pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne et nous nous sommes assurés que les notes 2, 9, 20, 24 et 32 des annexes aux comptes consolidés donnent une information appropriée à cet égard.
- Le groupe procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 2 et 9 des annexes aux comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes 2 et 9 donnent une information appropriée. En outre, le groupe a alloué une partie de ces goodwill à des actifs incorporels identifiables selon les modalités décrites dans les notes 9 et 11 des annexes aux comptes consolidés selon les critères prévus par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne. Nous avons examiné les éléments sous-tendant le caractère approprié de cette comptabilisation, les modalités retenues pour leur amortissement et nous nous sommes assurés que les notes 9 et 11 fournissent une information appropriée.
- Le groupe constitue, selon les principes et méthodes décrits dans la note 2 des annexes aux comptes consolidés, des provisions pour couvrir les risques relatifs aux litiges, tels que décrits en note 26 des annexes aux comptes consolidés. Sur

la base des éléments disponibles à ce jour, notre appréciation des provisions s'est fondée sur l'analyse des processus mis en place par le groupe pour identifier et évaluer les risques. Nous nous sommes assurés que les incertitudes éventuelles identifiées à l'occasion de la mise en œuvre de ces processus étaient décrites de façon appropriée dans la note 26 des annexes aux comptes consolidés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense et Sèvres, le 21 mai 2007

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Pierre Valensi

Associé

AD Conseils

Groupe Fiteco

Stéphane Fertelle

Associé

Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du Conseil d'Administration de la société GL TRADE S.A., pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société GLTRADE S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

Il appartient au Président de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société.

Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations et déclarations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux selon la doctrine professionnelle applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations et déclarations données dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des objectifs et de l'organisation générale du contrôle interne, ainsi que des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, présentés dans le rapport du Président ;
- prendre connaissance des travaux sous-tendant les informations ainsi données dans le rapport.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations et déclarations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du Président du Conseil d'Administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense et Sèvres, le 21 mai 2007

KPMG Audit

Département de KPMG S.A.

Jean-Pierre Valensi

Associé

AD Conseils

Groupe Fiteco

Stéphane Fertelle

Associé

Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2006

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

1 - Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

En application de l'article L.225-40 du Code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions ou engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1.1 - Conventions cadres de « lignes de crédit » entre la société GLTRADE S.A. et ses filiales

Personnes concernées :

Pierre Gatignol et Louis-Christophe Laurent

Nature et objet :

Par délibération du Conseil d'Administration du 2 janvier 2006, la société GLTRADE S.A. a été autorisée à signer des conventions cadres de « lignes de crédit » avec ses filiales pour une durée indéterminée et pour un montant maximum permettant à la société GLTRADE S.A. d'emprunter à ses filiales au fur et à mesure de ses besoins dans la limite d'un montant maximum déterminé pour chaque filiale.

Un plafond de ligne de crédit pour l'emprunteur a été déterminé pour chacune des filiales.

Modalités :

- Le montant maximum autorisé avec Ubitrade S.A. est de €.13.000.000 et le taux d'intérêt appliqué est Eonia + 12.5 Bp. Au 31 décembre 2006, la ligne de crédit s'élève à €. 2.314.734,62 et a engendré une charge d'intérêts au titre de l'exercice 2006 d'un montant de €.22.967,33.
- Le montant maximum autorisé avec GLTRADE A.G. est de €.7.000.000 et le taux d'intérêt appliqué est Eonia + 12.5 Bp. Au 31 décembre 2006, la ligne de crédit s'élève à €.1.300.000 et a engendré une charge d'intérêts au titre de l'exercice 2006 d'un montant de €.27.828,31.
- Le montant maximum autorisé avec GLTRADE Schweiz A.G. est de €.4.000.000 et le taux d'intérêt appliqué est Eonia + 12.5 Bp. Au 31 décembre 2006, la ligne de crédit s'élève à €.1.000.000

et a engendré une charge d'intérêts au titre de l'exercice 2006 d'un montant de €.21.406,39.

- Le montant maximum autorisé avec GL TRADE Belgium S.A. est de €.5.000.000 et le taux d'intérêt appliqué est Eonia + 12.5 Bp. Au 31 décembre 2006, la ligne de crédit s'élève à €.1.000.000 et a engendré une charge d'intérêts au titre de l'exercice 2006 d'un montant de €.22.148,19.
- Le montant maximum autorisé avec GL TRADE Systems Ltd est de €.10.000.000 et le taux d'intérêt appliqué est Libor + 12.5 Bp. Au 31 décembre 2006, la ligne de crédit s'élève à €.1 138 952,16 et a engendré une charge d'intérêts au titre de l'exercice 2006 d'un montant de €.23.685,38.

Les lignes de crédit suivantes ont également été autorisées mais n'ont pas été utilisées :

• GL multimédia S.A :	€4.000.000
• GL TRADE Software Unipessoal :	€1.000.000
• GL TRADE Ltd. :	€23.000.000
• GL SETTLE Ltd.:	€5.000.000
• GL TRADE South Africa Pty Ltd. :	€500.000
• GL TRADE Solutions Pte Ltd. :	€3.000.000
• GL TRADE Australia Pty Ltd. :	€3.000.000
• GL TRADE Japan K.K. :	€8.000.000
• GL TRADE Mena :	€3.000.000
• GL TRADE Americas Inc. :	€19.000.000
• GL SETTLE Inc. :	€3.000.000
• GL TRADE Iberica S.L. :	€4.000.000

1.2 - Conventions de prêt avec Financière Montmartre S.A.

Administrateurs concernés :

Pierre Gatignol, Louis-Christophe Laurent, et Euronext S.A. (représenté par Jean-François Théodore)

Nature et objet :

Par délibération du Conseil d'Administration du 24 août 2006, GL TRADE a bénéficié de la part de Financière Montmartre d'un prêt d'un montant de €.7.000.000 pour une durée de 15 jours, rémunéré au taux Eonia + 12,5 bp.

Modalités :

Au 31 décembre 2006, ce prêt a été intégralement remboursé. Ce prêt a entraîné pour votre société une charge d'intérêts au titre de l'exercice 2006 pour un montant de €.11.766,81.

2 - Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

2.1 - Conventions d'emprunt avec Ubitrade S.A.

Nature et objet :

Suite à la délibération du Conseil d'Administration du 7 février 2005 et du 25 mai 2005, GLTRADE S.A. a emprunté à sa filiale, Ubitrade S.A., respectivement les montants de €2.000.000 et €5.000.000, rémunérés sur la base du taux d'intérêt Eonia.

Modalités :

Au 31 décembre 2006, ces prêts ont été intégralement remboursés. Ces emprunts ont engendré des charges d'intérêts au titre de l'exercice 2006 pour un montant total de €312 457,35.

2.2 - Convention d'emprunt avec GL multimédia S.A.

Nature et objet :

Par délibération du Conseil d'Administration du 25 mai 2005, il a été décidé que GLTRADE S.A. emprunte à sa filiale, GL multimédia S.A., un montant de €4.000.000, rémunéré sur la base du taux Eonia.

Modalités :

Au 31 décembre 2006, aucun emprunt n'a été souscrit au titre de cette autorisation. En conséquence, aucun produit ni aucune charge lié à cette convention n'a été constaté dans les comptes annuels de la société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

2.3 - Avenant à la convention d'emprunt du 21 novembre 2004 avec GL multimédia S.A.

Nature et objet :

Par délibération du Conseil d'Administration du 18 octobre 2004, il avait été décidé que GLTRADE S.A. emprunte à sa filiale, GL Multimédia S.A., un montant de €4.500.000, rémunéré sur la base du taux d'intérêt Eonia, afin de lui permettre de financer ses investissements. Ce prêt avait été consenti pour une durée d'un an.

Par délibération du Conseil d'Administration du 15 novembre 2005, il a été décidé de prolonger la durée du prêt consenti par GL multimédia S.A. à deux ans.

Modalités :

Au 31 décembre 2006, le montant consenti par GL multimédia S.A. au titre de cet emprunt s'élève à €4 500 000. Ce prêt a entraîné pour votre société une charge d'intérêts au titre de l'exercice 2006 pour un montant de €238 035,62.

2.4 - Convention d'emprunt avec GL TRADE Iberica S.L.

Nature et objet :

Par délibération du Conseil d'Administration du 15 novembre 2005, il a été décidé que GLTRADE S.A. emprunte à sa filiale, GLTRADE Iberica S.L. un montant de €1.000.000, rémunéré au taux d'intérêt Eonia + 12,5 bp, pour une durée d'un an.

Modalités :

Au 31 décembre 2006, cet emprunt a été intégralement remboursé. Ce prêt a entraîné pour votre société une charge d'intérêts au titre de l'exercice 2006 pour un montant de €40 584,86.

2.5 - Conventions de prêt en faveur de GLTRADE Australia Pty Ltd.

Nature et objet :

Par délibération du Conseil d'Administration du 18 août 2005, il a été décidé que GLTRADE S.A. consente à sa filiale, GLTRADE Australia Pty Ltd. un prêt de 161.497,14 dollars australiens, rémunéré au taux d'intérêt Eonia + 12,5 bp.

En outre, GLTRADE SA a consenti à GLTRADE Australia Pty Ltd quatre prêts pour des montants initiaux de 105.000 dollars australiens, 90.000 dollars australiens, 150.000 dollars australiens et 500.000 dollars australiens, rémunérés à un taux d'intérêt annuel de 5 %.

Modalités :

Ces prêts ont été intégralement remboursés au 31 décembre 2006. Ces prêts ont entraîné pour votre société un produit d'intérêt au titre de l'exercice 2006 pour un montant total de € 5 049,92.

2.6 - Convention de cautionnement avec Glesia Srl.

Nature et objet :

GLTRADE S.A. s'est portée garante du paiement des mensualités relatives à des contrats de crédit-bail sur des véhicules contractés par sa filiale italienne en cas de difficultés financières que pourrait rencontrer cette dernière.

Modalités :

Les cautions s'élèvent respectivement aux montants maxima de € 25.800 et € 22.724.

2.7 - Convention de cautionnement avec GL TRADE Ltd.

Nature et objet :

GLTRADE S.A. s'est portée caution au bénéfice de GLTRADE Ltd. pour la location de bureaux à Londres.

Modalités :

L'engagement porte sur un montant de £ 446.000, correspondant à une année de loyer.

2.8 - Convention de garantie de support financier en faveur des filiales GLTRADE Australia Pty Ltd. et GL Settle Ltd.

Nature et objet :

Par délibération des Conseils d'Administration du 5 mars 2002, du 30 décembre 2002, du 16 décembre 2003, du 24 octobre 2003 et du 27 juillet 2004, GLTRADE S.A. s'est engagée à apporter à ses filiales susvisées un soutien financier afin qu'elles poursuivent leur développement.

Modalités :

L'engagement de soutien financier au bénéfice de GLTRADE Australia Pty Ltd. a été donné dans les limites des ressources financières de GLTRADE S.A. et concerne aussi une demande de sponsoring pour l'obtention de visas australiens.

L'engagement de soutien financier au bénéfice de GL Settle Ltd. se limite aux ressources financières de GLTRADE S.A.

2.9 - Convention de prestation de services avec Financière Montmartre S.A.

Nature et objet :

Dans le cadre de l'optimisation de la gestion du groupe, la société GLTRADE S.A. a apporté à sa holding, la société Financière Montmartre S.A., son assistance dans les domaines administratif, financier et juridique.

Modalités :

Cette convention a été conclue pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2002 et est reconduite tacitement par période d'un an.

Au titre de l'exercice 2006, les produits relatifs à cette convention se sont élevés à €9.000.

Les Commissaires aux Comptes

Paris La Défense et Sèvres, le 21 mai 2007

KPMG Audit

AD Conseils

Département de KPMG S.A.

Groupe Fiteco

Jean-Pierre Valensi

Stéphane Fertelle

Associé

Associé

Responsable de l'information financière

Laurence SAUNIER

Secrétaire Générale

GLTRADE

42, rue Notre Dame des Victoires

75002 PARIS

Tél : 33.1.53.40.00.00

Fax : 33.1.53.40.01.40

Communication financière

GLTRADE développe sa communication financière pour améliorer la qualité de l'information diffusée à l'ensemble de ses actionnaires. GLTRADE fait partie du segment Next Economy d'Euronext, et respecte en particulier toutes les obligations de communication définies par ce segment.

L'ensemble de la communication financière produite (communiqués de presse, rapport annuel, présentations) est disponible sur le site internet du groupe, www.gltrade.com, rubrique : Investor Relations.

Tous ces documents sont également disponibles auprès de :

GLTRADE

Direction de la Communication Financière

42 rue Notre Dame des Victoires

75 002 PARIS

Rencontres :

GLTRADE organise 2 fois par an (en mars et en septembre) une présentation aux analystes de ses résultats annuel et semestriel.

Calendrier des communications

Chiffre d'affaires 2006

Résultats 2006

Réunion S.F.A.F

Chiffre d'affaires 1^{er} trimestre 2007

Assemblée Générale

Chiffre d'affaires 1^{er} semestre 2007

Résultats 1^{er} semestre 2007

Réunion S.F.A.F

Chiffre d'affaires 3^{ème} trimestre 2007

Chiffre d'affaires 2007

Résultats 2007

6 Février 2007

7 Mars 2007

8 Mars 2007

9 Mai 2007

20 Juin 2007

31 Juillet 2007

28 Août 2007

29 Août 2007

6 Novembre 2007

6 Février 2008

5 Mars 2008



Table de concordance du document de référence

Rubrique de l'annexe I du règlement européen n°809/2004

1. Personnes responsables	125
2. Contrôleur légal	125
3. Informations financières sélectionnées	13 à 14
4. Facteurs de risque	106 à 110
5. Information concernant l'émetteur	
5.1. Histoire et évolution de la société	12
5.2. Investissements	38 à 39
6. Aperçu de l'activité	
6.1. Principales activités	26 à 29
6.2. Principaux marchés	26 à 29
6.3. Événements exceptionnels	NA
6.4. Dépendance éventuelle	NA
6.5. Éléments fondateurs de toute déclaration de la Société concernant sa position concurrentielle	30 à 31
7. Organigramme	
7.1. Description sommaire du Groupe	20 à 21
7.2. Liste des filiales de la Société	76, 104 à 105
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1. Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	NA
8.2. Question environnementale pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	NA
9. Examen de la situation financière et du résultat	
9.1. Situation financière	34 à 37
9.2. Résultat d'exploitation	36
10. Trésorerie et capitaux	
10.1. Informations sur les capitaux à court terme et à long terme de la Société	60
10.2. Source et montant des flux de trésorerie de la société	37, 59
10.3. Informations sur les conditions d'emprunt et la structure de financement de la Société	94
10.4. Informations concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de la Société	NA
10.5. Informations concernant les sources de financement attendues	NA
11. Recherche et développement, brevets et licences	107
12. Informations sur les tendances	38 à 39

13. Prévisions ou estimations du bénéfice	NA
14. Organe d'administration, de direction, de surveillance et direction générale	
14.1. Organes d'administration, de direction et de surveillance	22
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance	NA
15. Rémunération et avantages	
15.1. Rémunération des mandataires sociaux	114
15.2. Montant total de sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions	114
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	
16.1. date d'expiration des mandats actuels	110
16.2. Contrats de service liant les membre des organes d'administration, de direction ou de surveillance	NA
16.3. Informations sur le Comité d'Audit et le Comité des rémunérations de la société	45
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernement d'entreprise en vigueur dans son pays d'origine	110
17. Salariés	
17.1. Nombre de salariés	80
17.2. Participations et / ou stock-options	118 à 119
17.3. Accord prévoyant une participation des salariés dans le capital de la société	123
18. Principaux actionnaires	
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	122
18.2. Existence de droits de vote différents.	122
18.3. Contrôle de la Société	122
19. Opérations avec des apparentés	
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques	56 à 101
20.2. Informations financières pro-forma	NA
20.3. Etats financiers	56 à 61
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles	1, 126 à 128
20.5. Date des dernières informations financières	1
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	NA
20.7. Politique de distribution des dividendes	124
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	96
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	NA

21. Informations complémentaires

21.1. Capital social

21.2. Acte constitutif et statuts

22. Contrats importants

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts

24. Documents accessibles au public

25. Informations sur les participations

118

116

NA

NA

134

104

Ce document a été réalisé par la Direction Administrative et Financière du groupe GLTRADE
Rédaction : Direction Financière GLTRADE
Direction artistique : Benoît Michon
Mise en Page : Marc Letellier
Photos : Jupiterimages Unlimited, Benoît Michon
Impression : DGR

GLTRADE

42, rue Notre Dame des Victoires
75002 PARIS- France
Tél : +33 (0)1 53 40 00 00
Fax : +33 (0)1 53 40 01 40

